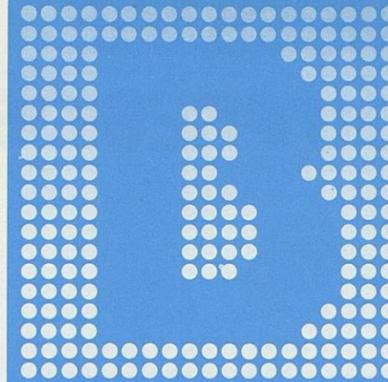


BNP 1980



BANQUE NATIONALE DE PARIS

Société anonyme
au capital de 1 632 580 000 F
R.C. Paris B 662 042 449
Siège social :
16, boulevard des Italiens
75009 Paris



EXERCICE 1980

Pages

SOMMAIRE

2	Message du Président
6	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
6	L'économie en 1980
12	L'activité bancaire en métropole
21	Financements spéciaux et grands projets
22	L'activité sur le marché financier
23	L'action BNP
24	L'activité internationale
30	Organisation administrative, équipement et méthodes
31	La BNP et son personnel
33	RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP
36	Bilan définitif
38	Compte de résultats
40	Résultats financiers
41	Participations acquises ou cédées
42	Renseignements concernant les filiales et participations
44	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
44	Rapport général
45	Rapport spécial
46	RÉSOLUTIONS
47	Répartition des bénéfices
48	Organigramme du groupe BNP
50	RÉSULTATS ET BILAN CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP
51	Liste des filiales et participations
52	Bilan consolidé
54	Compte de résultats consolidés
56	FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES
62	ABECOR (Associated Banks of Europe)

MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 1980 a été bien difficile dans le monde entier. Le nouveau choc pétrolier et la lutte contre l'inflation ont affecté à nouveau des économies qui commençaient seulement à retrouver un équilibre perdu en 1974.

De ce fait, l'activité s'est ralentie ou réduite dans beaucoup de pays et l'instabilité à un niveau élevé des taux d'intérêts — conséquence d'un monétarisme conçu parfois bien étonnamment comme une panacée — ont entraîné un accroissement du chômage, de nombreuses défaillances d'entreprises et de sérieuses inquiétudes pour nombre de pays en voie de développement.

Néanmoins, des signes d'espoir sont apparus. La consommation d'énergie s'est réduite. L'adaptation des économies — et notamment des industries — au nouveau contexte mondial a été poursuivie, de façon très générale.

Au cours de cette année, la France a connu, elle-aussi, un ralentissement d'activité des évolutions trop rapides des prix et des salaires et une certaine aggravation du déficit du commerce extérieur. Mais, elle a poursuivi son double effort de restauration des équilibres et de modernisation de son appareil productif. La valeur du franc s'est bien maintenue au sein du système monétaire européen et la dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger a été réduite. Les mesures prises pour encourager l'épar-

gne et les niveaux relatifs des taux de rémunération des différentes formes de dépôts ont permis une véritable renaissance du marché financier, qu'il s'agisse des obligations ou des actions.

La profession bancaire a continué d'être l'une des plus concurrentielles qui soient; dans le monde entier, des établissements de plus en plus nombreux ont cherché à développer leur réseau, ou à tout le moins leurs activités internationales. En France même, les banques ont dû encore respecter un encadrement du crédit toujours plus contraignant et subir dans des conditions contestables la concurrence de réseaux parabancaires avanta-gés, par rapport à elles, par des privilèges fiscaux ou réglementaires. Malgré un effort notable d'information et d'explication, la banque est malheureusement restée en France le bouc émissaire traditionnel et commode chaque fois que l'économie traverse une période de difficulté.

En 1980, la Banque Nationale de Paris a poursuivi avec succès sa politique fondée sur la double recherche du meilleur service possible rendu à ses clients et d'une organisation plus efficace donnant aux collaborateurs de l'établissement plus de responsabilités individuelles.

Le bilan consolidé (489 milliards de francs) s'est accru de 23 % environ d'une année sur l'autre. Le profit après impôt a augmenté de 50 %, atteignant

près de 900 millions de francs.

La Banque Nationale de Paris a tenu à développer avec chacun de ses clients, entreprises ou particuliers des relations plus personnalisées qui se sont notamment traduites par une amélioration de l'accueil au guichet, par une relance de l'épargne investie, obligations et actions, pour les personnes privées, comme par le développement des aides au commerce extérieur ou des financements nationaux et internationaux — commodities, euro-émissions ou "financements de projets" tels que celui du North West Shelf en Australie — ainsi que par l'utilisation de moyens informatiques pour la meilleure gestion des trésoreries, pour les entreprises.

Pour atténuer, autant que faire se peut, la rigueur de l'encadrement du crédit pour les entreprises en France, la Banque Nationale de Paris s'est efforcée d'augmenter ses capacités d'octroi de crédits et pour cela a accepté d'emprunter elle-même à des taux élevés 2 milliards de francs sur le marché obligataire; elle a également renforcé dans le même esprit ses fonds propres tant par une recherche d'autofinancement que par une augmentation de capital en espèces.

Dans le même temps, le dispositif international a encore été développé et s'étend maintenant sur 77 pays. Ce développement s'est accompagné d'une action systématique en vue d'obtenir entre les différentes implantations un plein "effet de réseau".

Au niveau de l'organisation, la décentralisation des responsabilités et des pouvoirs a été renforcée. L'adaptation des guichets, pour l'accueil des clients et l'amélioration des conditions

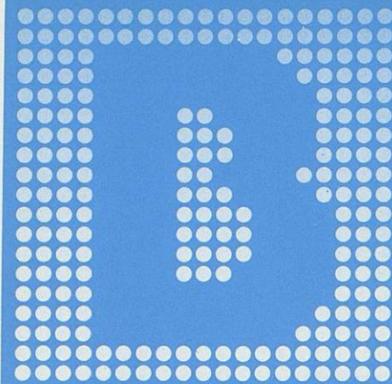
de travail du personnel, s'est poursuivie dans le cadre d'un plan de six ans qui atteindra son terme en 1982. La mise en place de "terminaux" s'achève et la Banque Nationale de Paris sera très en tête également pour l'ouverture de "guichets automatiques" qui permettront d'assurer un service continu aux clients.

Enfin, nous nous sommes lancés dans de premières études devant mener à l'élaboration d'un "plan d'entreprise" pour les dix années qui viennent.

Les bases ainsi renforcées jointes à une solidarité enrichie dans la préparation de l'avenir laissent bien augurer de la poursuite de notre développement.



Jacques Calvet.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'honneur

Henry Bizot
Pierre Ledoux

Vice-Président d'honneur

Pierre Calvet

Membres du Conseil

Jacques Calvet
Président
Michel Bedat
Gérard de Caffarelli
François Dalle
Jacques-Bernard Dupont
Jacques Ferry (1)
Jean Gandois (2)
Jean Gautier
Edmond Malinvaud
Pierre Marcolini
Jean-Pierre Moussy
Georges Pompey

(1) Jusqu'au 14 janvier 1981
(2) Depuis le 20 février 1981

COLLÈGE REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES

Alain de La Coste-Lareymondie,
Président

Le Président
du Conseil d'Administration

Le Directeur du Trésor

Marcel Carminati

Jean Dulière

Jean Lapeyre

Jean-Pierre Lemaire

Guy Nebot (1)

Michel Pébereau (2)

(1) Jusqu'au 11 mai 1981
(2) A partir du 12 mai 1981

DIRECTION GÉNÉRALE

Jacques Calvet
Président

Gérard Llewellyn
Directeur général

François Hecker
*Directeur général adjoint
Division Internationale*

Jacques Masson
*Directeur général adjoint
Réseaux Métropolitains*

Claude Reinhart
*Directeur général adjoint
Direction de la Prévision
et de l'Organisation*

René Thomas
*Directeur général adjoint
Direction des Grandes
Entreprises et du
Développement*

Jacques Vizios
*Directeur général adjoint
Direction Financière*

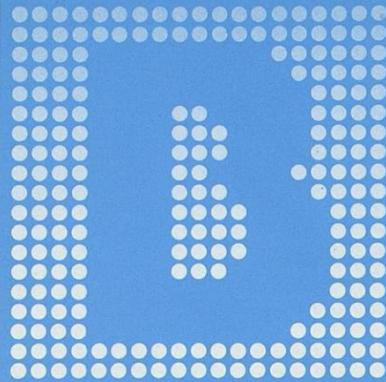
Guy Real del Sarte
Inspecteur général

Guy Hazard
*Directeur central
Administration*

Pierre Mendras
*Directeur central
Direction de la
Trésorerie et des
Affaires internationales*

Michel Rubinstein
*Directeur central
Réseaux Métropolitains*





L'ECONOMIE EN 1980

La récession engendrée par la deuxième crise du pétrole a fini par gagner, au cours de l'année 1980, l'ensemble des pays industrialisés. Il est trop tôt encore pour en mesurer l'ampleur, mais celle-ci se trouvera en tout état de cause aggravée par la conjonction de trois adaptations nécessaires mais de réalisation difficile car, au transfert massif de pouvoir d'achat en faveur des producteurs de pétrole et à la redistribution des activités par une division internationale du travail plus favorable aux nouveaux pays industriels, s'ajoutent les efforts de tous pour tenter de freiner l'inflation par la réduction de la liquidité monétaire.

Le choc de la crise a été enregistré par les différents pays à des dates différentes et avec une force inégale. La France a vu la demande interne se maintenir un peu plus longtemps sous l'effet d'anticipations spéculatives mais a fini par connaître le sort commun en cours d'année. La Grande-Bretagne subit une cure de désinflation particulièrement sévère. Les Etats-Unis pratiquent depuis de longs mois une politique de taux d'intérêt très élevés et dangereusement variables qui n'a pas encore donné les résultats internes escomptés mais qui contraint, par exemple, la République Fédérale d'Allemagne à adopter, à son corps défendant, une politique de restriction monétaire qui ne peut qu'aggraver son marasme économique.

Toutefois, à côté de ces raisons sérieuses d'inquiétude, l'évolution récente a apporté des motifs de satisfaction ou d'espoir : dans le monde, la détente relative sur le marché du pétrole et l'espoir renaissant d'un redressement de l'économie américaine. En France, la bonne tenue de la monnaie qui marque la confiance des marchés dans la restauration progressive des équilibres fondamentaux. Partout enfin, le trouble ressenti aujourd'hui est à la mesure des changements qui s'opèrent et qui attestent de la vigueur et de la capacité de réaction de l'économie de marché dans la plupart des pays industriels.

LES FACTEURS DOMINANTS

Un prélèvement pétrolier nettement accru

En 1980, le prélèvement pétrolier a pesé d'un poids sans précédent sur les économies industrielles. Aux Etats-Unis, la facture pétrolière a atteint 3,1 % du produit national brut; elle s'élevait à 1,9 % en 1974. En Allemagne Fédérale, elle a représenté 4,3 % du PNB, contre 3,3 % en 1974 et au Japon 5 %, contre 4,6 % il y a 6 ans.

En France, le déficit énergétique a atteint 130 milliards de francs, et près de 5 % du produit intérieur brut, contre 3,4 % en 1979, et 4 % en 1974. Le prix du pétrole brut a augmenté en moyenne de 75 % en 1980, après 22,6 % en 1979.

Face à ce nouveau choc, la baisse en volume de la consommation de pétrole a été générale. Elle a, certes, été favorisée par le ralentissement de la croissance économique, mais elle s'explique surtout par un effort sans précédent d'économies d'énergie. On a même observé un très net décrochage de la consommation par rapport au produit intérieur brut : la croissance des pays industriels a été très légèrement positive en 1980 alors que les consommations de pétrole ont baissé de 6 %. Cette baisse explique d'ailleurs que,

malgré la guerre entre l'Irak et l'Iran, le marché pétrolier ait trouvé son équilibre à un prix certes élevé (35 dollars en moyenne pour un baril de pétrole en fin d'année) mais à un niveau de production par les pays de l'OPEP inférieur de 15 % à celui de l'année précédente. En France, la baisse des quantités de pétrole importées (-12 % en 1980) a été supérieure à celle observée en moyenne dans les autres pays industrialisés. L'économie française commence ainsi à tirer les premiers bénéfices du programme de diversification des sources d'énergie qu'elle a entrepris.

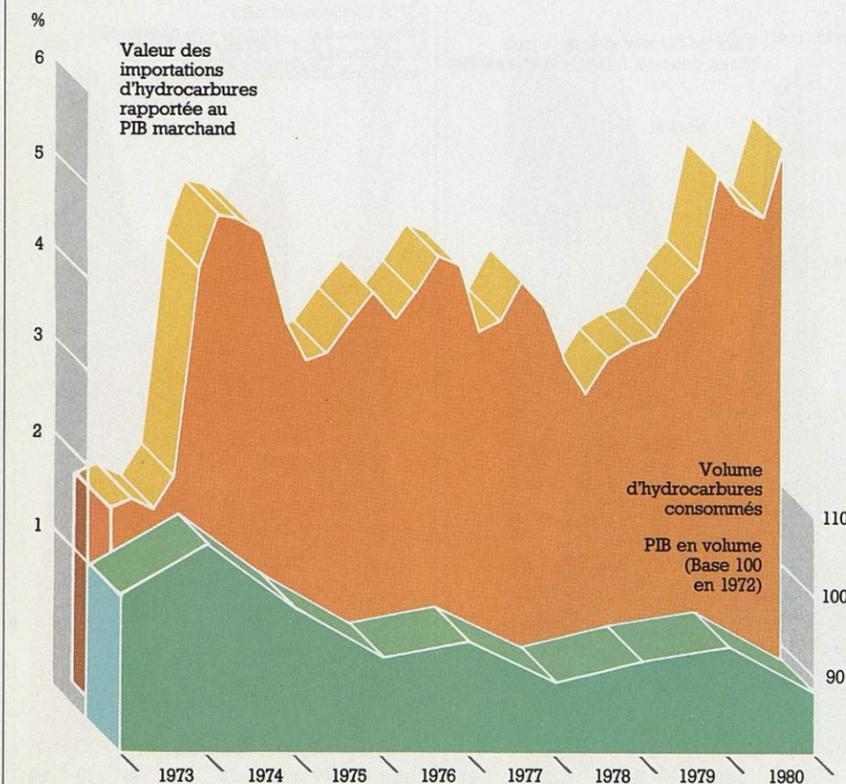
Une demande soutenue par la baisse du taux d'épargne

Les grands pays industriels ont réagi de façon similaire au second choc pétrolier pendant la majeure partie de l'année. Les hausses des prix du pétrole ont successivement provoqué deux types de réactions, désormais classiques : dans un premier temps, les effets récessifs du prélèvement supplémentaire sont provisoirement contrecarrés par un accroissement de la demande des ménages, et dans une certaine mesure des entreprises, du fait des anticipations inflationnistes que suscite la croissance accélérée des prix de détail. C'est ce qui s'est passé au premier trimestre 1980 dans les pays de l'OCDE. Dans un deuxième temps, la demande s'ajuste à l'évolution négative du pouvoir

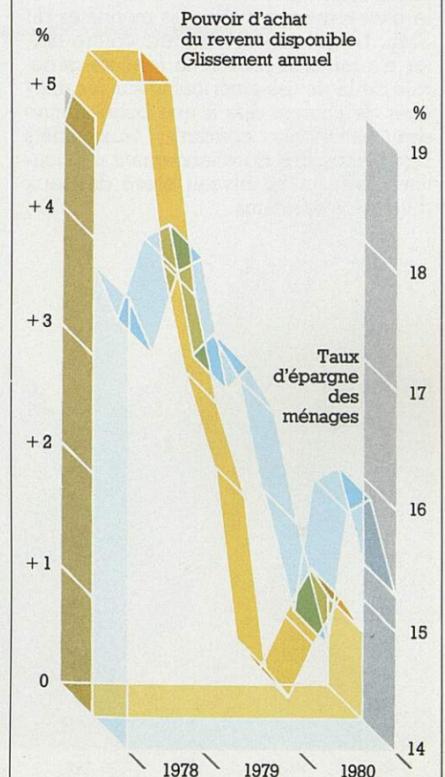
d'achat des revenus, ce qui provoque un recul de l'activité. C'est ce que l'on a observé à partir du printemps chez tous nos partenaires, à l'exception du Japon. La plus forte chute d'activité a été enregistrée en Grande-Bretagne, où la baisse du PNB a dépassé 2 % sur l'ensemble de l'année 1980. A l'inverse, c'est aux Etats-Unis que la baisse a été la plus précoce, mais aussi la plus courte.

La France n'a pas échappé à ce mécanisme. Au premier trimestre, le taux d'épargne a atteint un niveau particulièrement faible pour notre pays : 14,9 %, qui a correspondu à une forte croissance de la consommation : +0,8 % en volume. Au printemps, le taux d'épargne s'est nettement redressé, provoquant un recul de l'activité. Toutefois, à l'inverse de ce que l'on observait généralement dans les autres pays, la France a enregistré au quatrième trimestre une nouvelle baisse du taux d'épargne, entraînant un rebond de la demande. Ces hésitations des agents économiques français à réviser en baisse leur demande, ont, au total, contribué à limiter le recul du taux de croissance du PIB, revenu de 3,4 % en 1979 à environ 1,3 % en 1980. Mais elles ont également engendré un fort courant d'importations, en particulier au début, puis à la fin de l'année, qui a aggravé le déficit du commerce extérieur.

La charge pétrolière de la France



Epargne et pouvoir d'achat - France



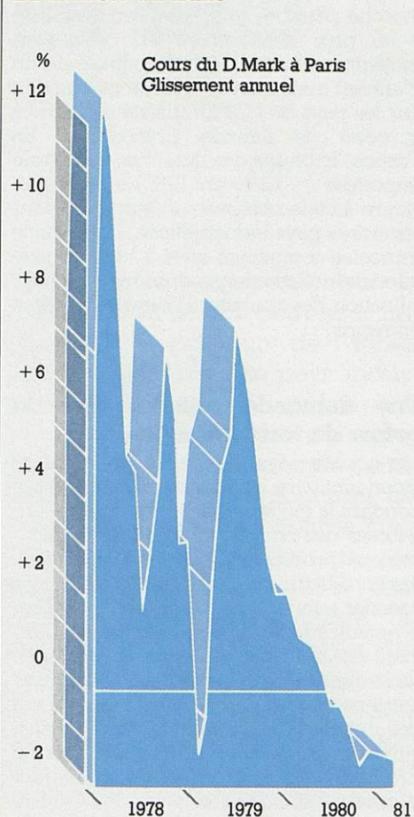
L'ÉCONOMIE EN 1980

La fermeté de la politique monétaire

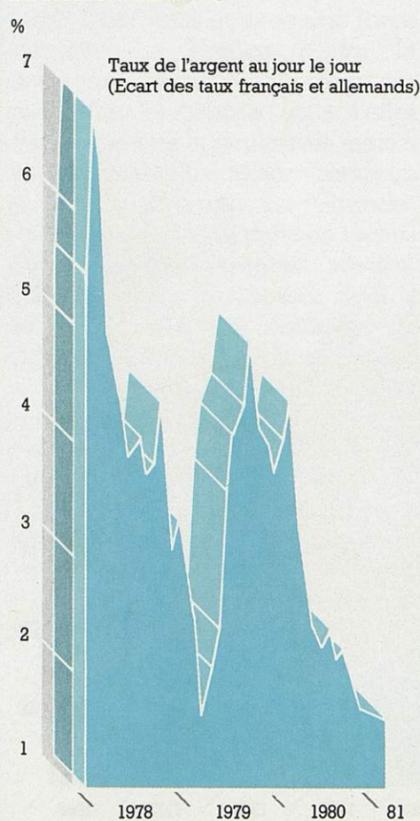
Les pouvoirs publics français ont maintenu en 1980 la politique qu'ils poursuivent depuis plusieurs années de stricte limitation des liquidités : l'objectif de croissance de la masse monétaire a été fixé à 12,5% en 1977, 12% en 1978, 11% en 1979 et 1980 et 10% en 1981. Pour que l'objectif puisse être atteint, le Trésor a renoncé à tout endettement supplémentaire à court terme, grâce à un large recours au marché financier. Le contrôle du crédit a été renforcé par des coefficients d'encadrement plus sévères qu'en 1979 et par des mesures tendant à réduire le développement des crédits non encadrés. L'ensemble a permis d'atteindre et même de dépasser le résultat recherché : la masse monétaire a finalement augmenté moins vite que les prix en 1980 : +9,6%, alors que la hausse des prix a été de 13,6%.

Le contrôle direct de la masse monétaire, complété par des mesures du type de l'augmentation des réserves obligatoires imposées aux banques, permet à l'institut d'émission de moduler les taux d'intérêt à court terme, en fonction de la situation du franc sur le marché des changes. En 1980, la Banque de France n'a d'ailleurs pas eu à soutenir le franc. Elle a, au contraire, pour réduire la pression sur le D-Mark et contribuer ainsi au bon fonctionnement du système monétaire européen (SME), accepté une baisse progressive des taux du marché monétaire. En effet, la politique de restriction des liquidités et un déficit des paiements courants relativement limité ont maintenu le franc le plus souvent en tête des monnaies du SME. Le glissement du franc contre dollar n'a fait que refléter la fermeté générale de la devise américaine sur les marchés de change due à une bonne tenue des paiements courants, aux effets psychologiques du changement de gouvernement et au niveau élevé des taux d'intérêt américains.

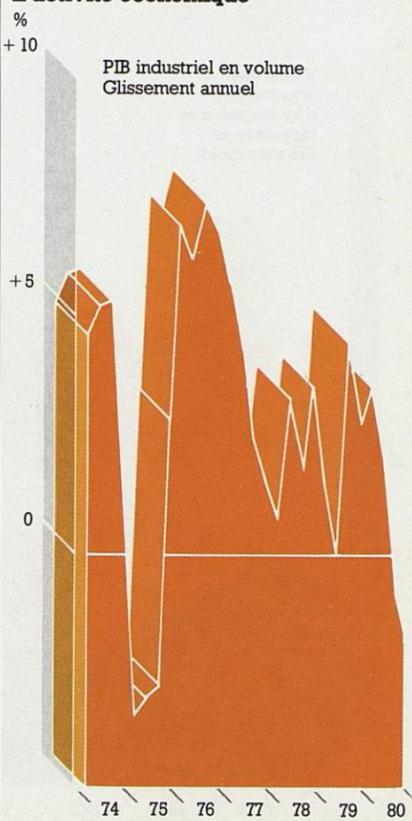
La fermeté du franc



La fermeté du franc



L'activité économique



LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANNÉE 1980

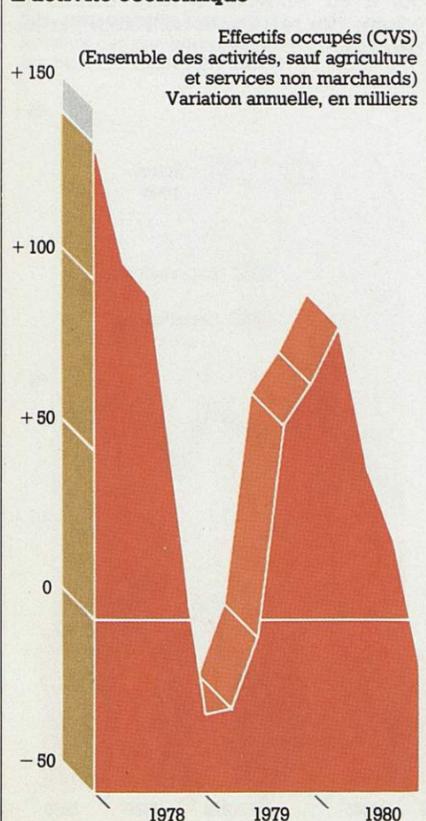
Une activité se ralentissant

Le produit intérieur brut s'est accru de 1,3% en moyenne, mais cette croissance a été essentiellement le résultat d'une hausse de l'activité au premier trimestre suivie d'une baisse progressive tout au long de l'année, entrecoupée comme aux mois de juillet ou d'octobre de rebonds conjoncturels de courte amplitude.

Si la baisse de la demande des ménages au deuxième trimestre n'a pas eu de répercussion brutale sur la production, c'est en raison d'un accroissement du volume des stocks et de l'investissement des entreprises. L'investissement des entreprises privées s'est en effet très bien tenu en 1980, augmentant de 3,3% environ, après une stagnation ininterrompue depuis 1976. Ce n'est qu'en fin d'année que les entreprises décidaient de tirer sur leurs stocks et de réduire leurs investissements.

C'est la demande de biens de consommation qui, la première, a manifesté des signes de baisse : le recul de l'activité dans ce secteur a été très net dès le deuxième trimestre, notamment dans le textile-habillement et dans l'automobile.

L'activité économique



À l'automne, les secteurs des biens intermédiaires ont à leur tour enregistré une dégradation des perspectives d'activité et de résultats. Prisonnières d'un coût énergétique croissant et d'un marché en forte baisse les entreprises ont, dans la sidérurgie, la chimie, le papier, revécu la conjoncture sombre des années 1974/75. La production a baissé, en général de façon modérée : mais les prix, sous l'effet de la concurrence internationale, ont beaucoup reculé. Dans l'ensemble, la part des profits bruts des sociétés dans la valeur ajoutée est revenue de 12,5 à 9,8%.

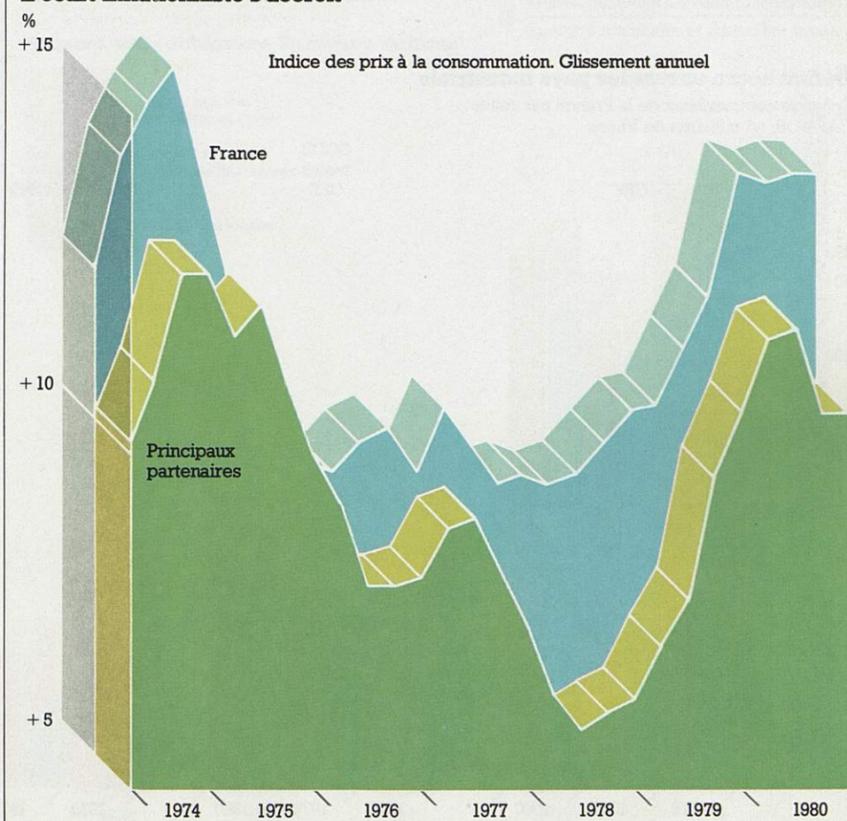
La situation de l'emploi s'est détériorée, notamment en fin d'année. En novembre et décembre, en effet, le nombre des demandeurs d'emplois recensés en fin de mois s'est accru de 73 000 et, sur l'ensemble de l'année, il a monté de 144 000 pour dépasser à la fin décembre, le chiffre de 1 500 000.

Une évolution trop rapide des prix et des salaires

Après la très forte hausse du premier trimestre, le taux d'inflation en France a eu tendance à se stabiliser, au cours de l'année 1980, sans que l'on puisse encore parler d'un véritable reflux. Au total, l'augmentation du coût de la vie a été de 13,6% (contre 11,8% en 1979) ; c'est le plus mauvais résultat enregistré depuis 1974. La comparaison avec les autres pays industriels apparaît assez défavorable : la plupart ont connu un taux d'inflation plus faible que la France, ou en amélioration plus sensible, notamment le Royaume-Uni et les États-Unis. Seule l'Italie a souffert à la fois d'un taux d'inflation sensiblement plus élevé que la France, et d'une évolution plus défavorable en cours d'année.

La hausse des salaires nominaux a été plus forte en 1980 qu'en 1979 (environ 15,5%, contre 13,8% en 1979, pour le taux de salaire horaire). La France a été l'un des pays où les salaires ont le plus augmenté, aussi bien en valeur nominale qu'en pouvoir d'achat. D'autres pays ont au contraire enregistré des baisses du coût réel de leur main-d'œuvre ; c'est le cas en particulier des États-Unis. Si les revenus français ont, cependant, progressé nettement moins vite qu'en 1979, le ralentissement de l'activité survenu dans le même temps a finalement entraîné une hausse sensible du coût salarial par unité produite qui a pesé sur la situation financière et la compétitivité des entreprises.

L'écart inflationniste s'accroît



L'ÉCONOMIE EN 1980

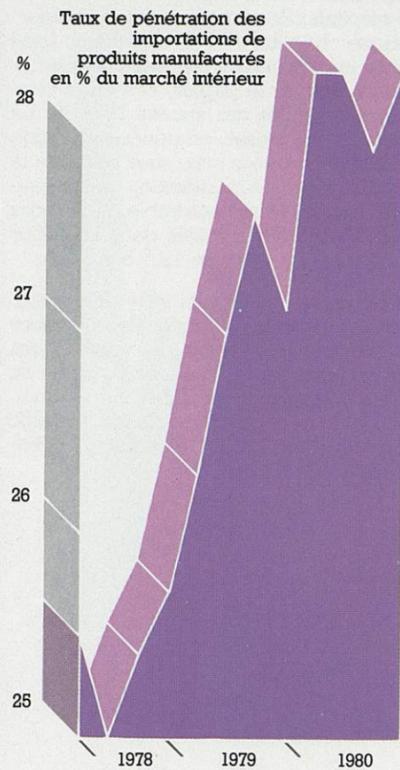
Une aggravation du déficit du commerce extérieur

Les résultats du commerce extérieur de la France font apparaître un déficit de 60 milliards de francs, en accroissement de 47 milliards sur 1979. Cette aggravation correspond sensiblement à l'accroissement de la dépense en énergie. Mais le commerce extérieur de la France a profondément évolué dans sa structure.

Géographiquement, l'aggravation du déficit avec les pays industrialisés a été compensée par l'amélioration des ventes aux pays de l'OPEP, les soldes avec les autres zones, mis à part l'apparition d'un déficit avec les pays de l'Est, ne montrant pas de changements très notables.

La détérioration des échanges avec les pays industrialisés s'est surtout produite sur notre marché intérieur, nos parts de marché à l'exportation se sont à peu près maintenues dans l'ensemble. L'augmentation du taux de pénétration des marchandises étrangères en France a une double cause, d'une part le niveau soutenu de l'investissement, qui ne manque jamais de déclencher une vague d'importations compte tenu de nos faiblesses de structure; d'autre part une consommation plus forte que dans les pays voisins et une moins bonne compétitivité de nos produits, qui a provoqué des achats considérables de biens de consommation industriels à l'étranger. En définitive, le seul secteur où le solde de nos échanges se soit amélioré l'an dernier est celui des produits alimentaires.

Déficit accru envers les pays industriels



Le ralentissement de la création monétaire et la hiérarchie des taux ont entraîné une modification importante des ressources bancaires et ont provoqué une renaissance du marché financier

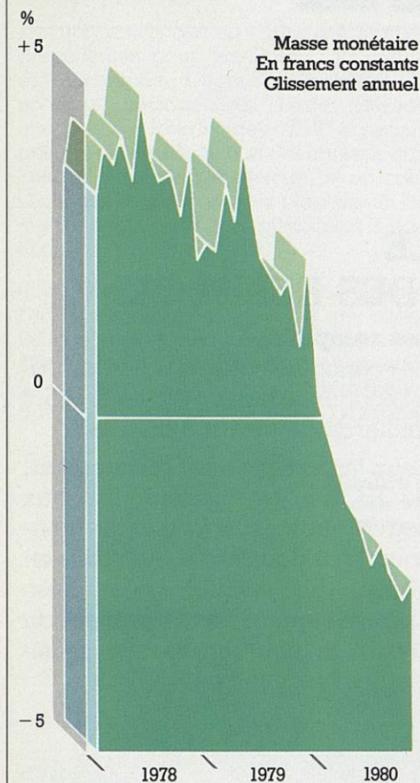
La nouvelle structure des ressources bancaires

Dans une masse monétaire en progrès beaucoup plus faible, les banques ont enregistré en 1980 une modification considérable de la structure de leurs ressources. La part des dépôts à vue et des dépôts d'épargne à taux réglés a nettement fléchi, au profit des bons d'épargne, et surtout des dépôts à terme et des bons de caisse courts mieux rémunérés.

Le ralentissement de la croissance et la transformation de la structure des ressources liquides ont résulté essentiellement du renforcement des modifications amorcées à la fin de 1979, dans la hiérarchie des taux d'intérêt, en faveur des placements les plus longs et principalement des obligations. Les banques ont d'ailleurs été elles-mêmes amenées à développer, encore plus qu'en 1979, leurs recours aux ressources obligataires.

Les agents économiques ont donc restructuré leurs avoirs monétaires et leur épargne selon un double mouvement : ils ont réorganisé leurs placements bancaires, afin de mieux profiter des taux créditeurs les plus élevés et ils ont accru leurs placements sur le marché obligataire, ce qui a eu tendance à faire baisser le volume des ressources collectées par les banques.

Forte réduction de la création monétaire



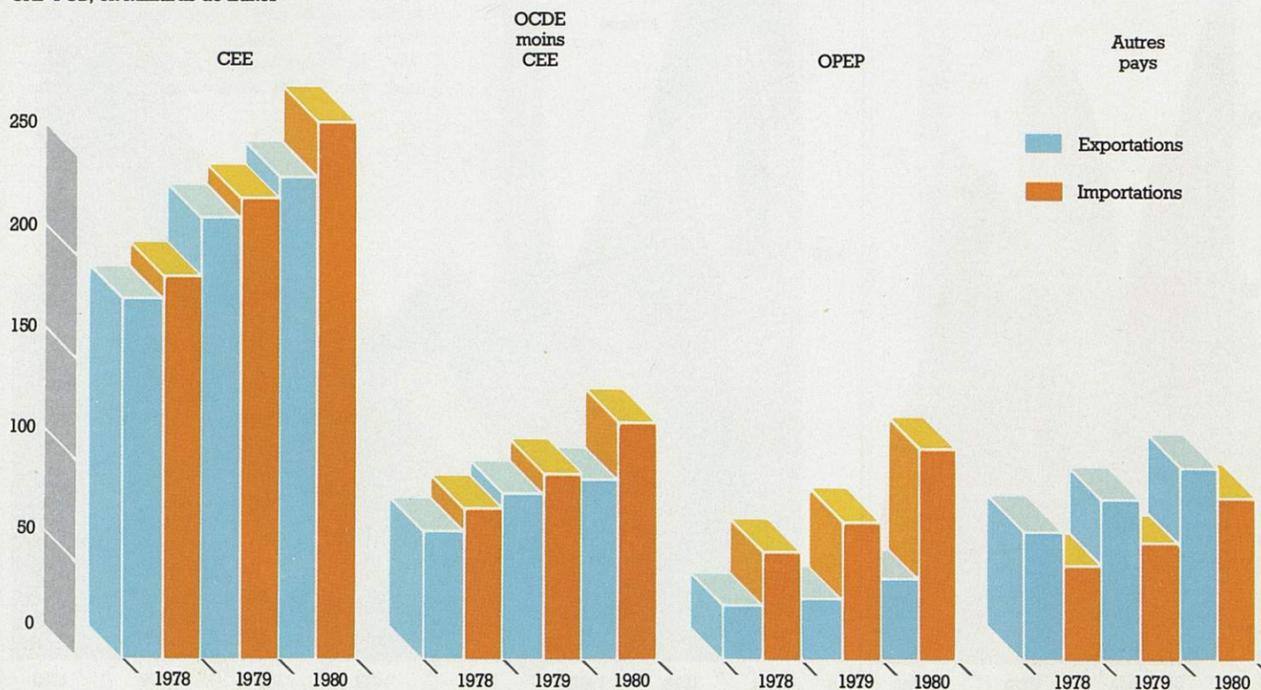
La renaissance du marché financier

Les émissions de valeurs mobilières ont connu en 1980 un essor considérable, favorisé notamment par la hausse des taux et le raccourcissement de la durée des emprunts. Le progrès des émissions d'actions a été appréciable, mais c'est surtout sur les émissions d'obligations qu'une évolution de grande ampleur s'est produite : 111,7 milliards de francs, contre 65,5 milliards en 1979, soit en net 91 milliards, contre 49,5 milliards en 1979, après déduction des amortissements et remboursements. La part du secteur public et des établissements de crédit spécialisés est restée prépondérante. Quant aux banques, le montant net de leurs émissions d'obligations est passé de 6 milliards de francs en 1979 à 14 milliards en 1980. Le développement des émissions s'est accompagné d'un progrès notable des transactions à la Bourse : +24% pour les actions et +30% pour les obligations.

Ainsi le rôle du marché financier dans les circuits de capitaux s'est-il brusquement accru, puisque la forte augmentation des émissions s'est accompagnée d'une sensible diminution dans la formation des disponibilités monétaires et de l'épargne liquide. La part des valeurs mobilières dans le flux total de constitution d'actifs liquides et financiers est passée de 21% en 1979 à 37% en 1980.

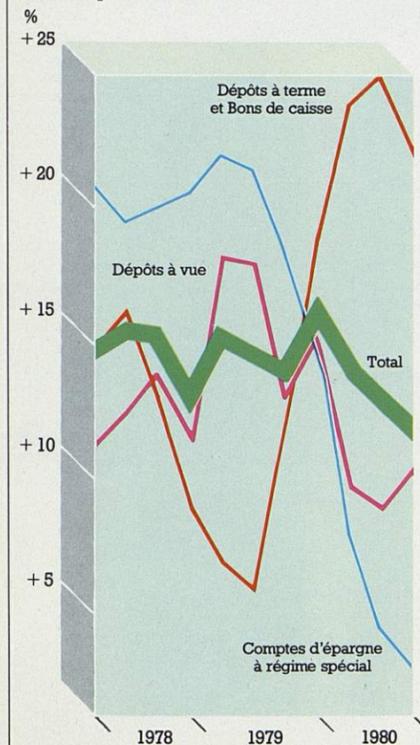
Déficit accru envers les pays industriels

Echange commerciaux de la France par zones CAF-FOB, en milliards de francs



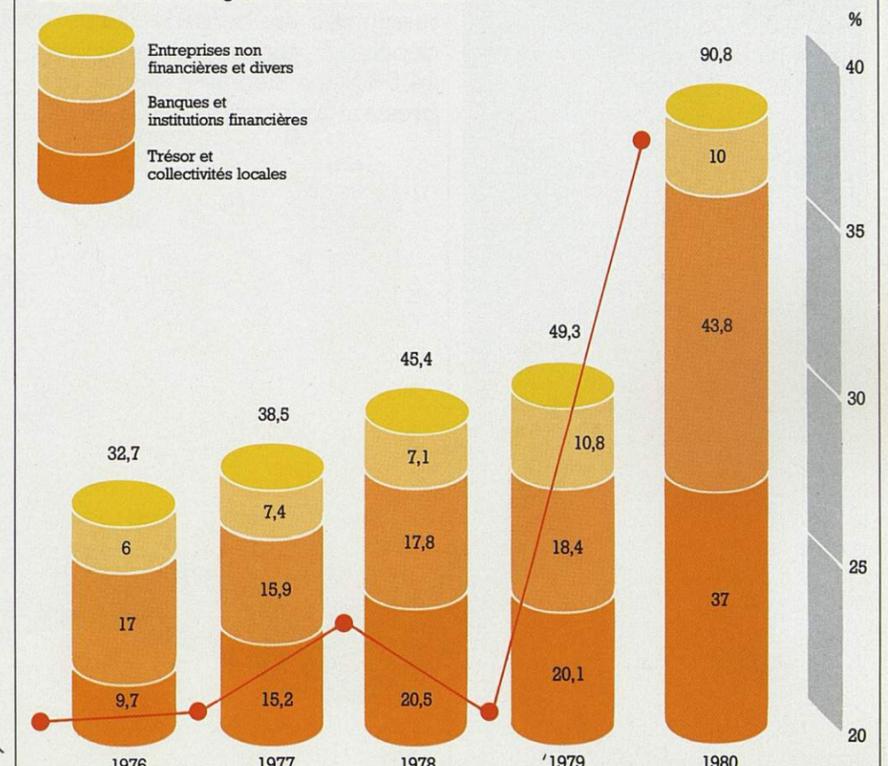
Rupture dans l'évolution des ressources bancaires

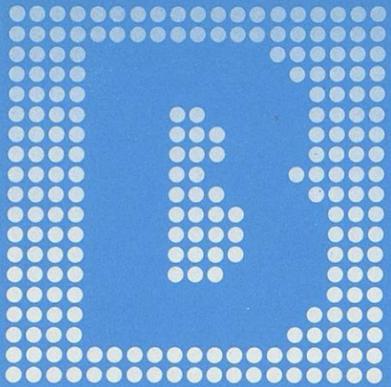
Structure des ressources-clientèle des banques. Glissement annuel



La renaissance du marché financier

Emissions nettes d'obligations. En milliards de francs





L'ACTIVITE BANCAIRE EN METROPOLE

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Les ressources

L'évolution des ressources de la BNP entre fin 1979 et fin 1980 (*) a été marquée bien entendu par le double changement de comportement des déposants qui vient d'être décrit.

L'ensemble des ressources de la clientèle a atteint 161,2 milliards à fin 1980, en progression de 8,6%.

Les comptes à vue et l'épargne-logement progressent respectivement de 5,31 et 6,21%, augmentation faible mais relativement satisfaisante compte tenu des évolutions signalées.

Les comptes sur livrets qui ne bénéficient pas d'avantages fiscaux sont en baisse : -1,13%.

En revanche, l'accroissement des ressources en bons de caisse et dépôts à terme est sensible : 14,5%, les dépôts à terme progressant à eux seuls de 26%.

Les emplois

Les concours consentis par la BNP à l'économie se sont élevés à 145,4 milliards de francs à fin 1980.

Leur taux moyen de progression, de 13,3%, est modéré. Ce taux couvre toutes les formes de concours, car pour les seuls crédits en francs, sur lesquels pèse avec toute sa rigueur l'encadrement du crédit, le pourcentage est sensiblement plus faible.

(*) Situations arrêtées au 2/1/1980 et 2/1/1981.

LES PARTICULIERS

L'action entreprise au cours des années précédentes pour améliorer l'accueil a été accentuée. L'approfondissement de contacts personnalisés entre chaque client et son interlocuteur BNP a permis une plus juste adaptation des conseils aux besoins ressentis par chacun, et en conséquence de proposer les placements les mieux appropriés aux différentes situations.

C'est dans le même esprit, pour faciliter l'accès au marché financier à une clientèle jusqu'alors éloignée de la bourse par crainte de sa technicité et mieux conseiller la clientèle boursière traditionnelle, que des spécialistes de l'épargne

investie, les conseillers de la clientèle particulière, ont été installés dans 89 sièges. Leur mise en place dans d'autres agences se poursuivra en 1981.

La gamme des produits d'épargne et des services offerts à la clientèle privée a été élargie : une formule de contrat d'assurance sur la vie à capital différé a été mise au point par la filiale Natio Vie tandis que la dernière née des SICAV, Natio Inter, créée à la fin de 1979 et spécialisée dans les obligations internationales prenait son essor. La facilité de caisse automatique, dont bénéficie tout client quelques jours par mois, a été portée à 3 000 F, ainsi que la possibilité de procéder à des retraits hebdomadaires aux guichets d'un siège BNP autre que celui qui tient le compte du tireur. La fiabilité des

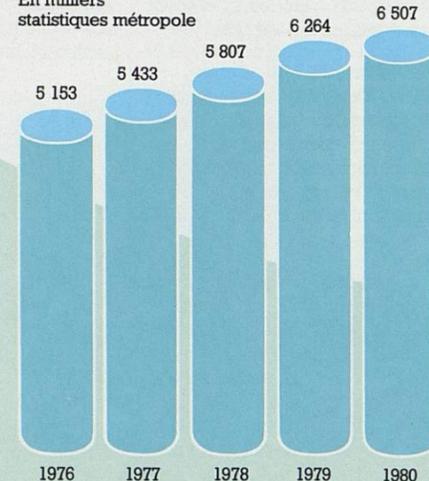
distributeurs automatiques de billets a été améliorée et le parc des appareils en service augmenté de 30 unités.

A la suite des expériences menées sur les guichets automatiques en 1980 cette nouvelle génération de matériel sera mise progressivement à la disposition de la clientèle à partir de 1981 ; les premiers sièges équipés seront ceux d'Aix-en-Provence, de Marseille et de la région parisienne. Outre le retrait d'espèces, ces appareils permettront à leurs utilisateurs de connaître le solde de leur compte et de recevoir des messages personnalisés ou généraux, donnant ainsi à nos clients les services essentiels les plus fréquemment demandés 24 h sur 24.

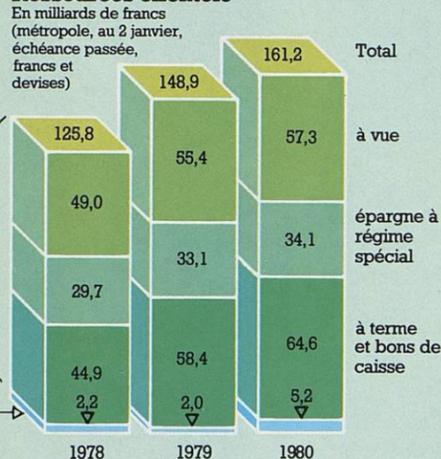
La rigueur de l'encadrement du crédit a en 1980 lourdement pesé sur le développement du crédit aux particuliers. Une exception cependant, les prêts principaux d'épargne-logement qui enregistrent une progression de plus de 30% entre fin 1979 et fin 1980.

Les efforts constants que la BNP réalise afin de mieux servir et de mieux comprendre sa clientèle de particuliers lui ont permis d'enregistrer en 1980 un nouvel accroissement de celle-ci. A fin 1980 en effet, près de 3 200 000 comptes de particuliers à vue, 1 060 000 comptes sur livrets et environ 900 000 comptes relevant de l'épargne-logement (comptes d'épargne-logement + plans d'épargne-logement) étaient ouverts sur ses livres.

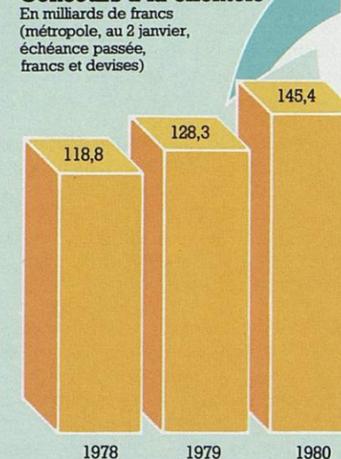
Nombre de comptes
En milliers
statistiques métropole



Ressources clientèle



Concours à la clientèle



(*) Y compris comptes à vue rémunérés des ENFAMM

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN MÉTROPOLE

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

La BNP est, de par une longue tradition correspondant à sa politique continue, la grande banque des petites et moyennes entreprises. Elle s'est efforcée, en 1980, d'atténuer la rigueur de l'encadrement du crédit envers sa clientèle de petites et moyennes entreprises en lui réservant une fraction nettement accrue de ses possibilités de crédits encadrés et en lui consentant divers crédits spécifiques. Ainsi, les crédits d'équipement mis à disposition des PME/PMI représentent un encours de plus de 10 milliards.

La création d'entreprises a été l'une de ses préoccupations. Nombre d'entreprises artisanales, commerciales, industrielles ainsi que des professions libérales ont pu commencer leurs activités en 1980 grâce à l'octroi de crédits "première installation". Ces prêts, tant par leurs taux avantageux que par leurs modalités bien adaptées, correspondent bien aux besoins des créateurs d'entreprises.

Ainsi, depuis le début de l'année 1979, date de lancement, près de 4 000 créateurs ont obtenu un crédit "première installation".

Dans le même temps, la BNP a apporté aux PME en expansion, par l'octroi de prêts participatifs, les quasi fonds propres qui étaient indispensables à leur développement.

De même, après avoir très activement contribué au lancement des crédits "article 8 simplifié" issus d'une convention désormais signée avec dix sociétés de caution mutuelle, la BNP a pris une part essentielle dans ces crédits d'équipement appréciés à la fois par leur simplicité et leur rapidité de réalisation.

La BNP a également pris une part dans le capital de l'Institut de Développement des Industries Agricoles et Alimentaires, organisme dont les interventions soit en fonds propres, soit en prêts participatifs, contribueront à apporter aux entreprises les plus performantes dans ce secteur d'activité, les capitaux permanents nécessaires leur permettant notamment de développer leurs exportations et de participer au développement des excédents commerciaux, objectif poursuivi par cette branche d'activité.

Dans le secteur de l'artisanat, créateur d'emplois, et dont il faut souligner la créativité et le dynamisme, la BNP bien qu'elle n'ait pas accès à la distribution de prêts aidés ou bonifiés, a apporté un appui non négligeable. Plus de 1 200 artisans ont obtenu, depuis son lancement, un prêt "première installation".

La BNP a de plus participé à la création

de la Fondation à l'Initiative Créatrice Artisanale en prenant une part de son capital. L'intervention de ce Fonds qui apportera sa garantie sans percevoir de commission facilitera l'accès des artisans ou des futurs artisans à des prêts à moyen ou long terme destinés au développement ou à la création de leur entreprise. A cette occasion, la BNP a annoncé qu'une première enveloppe de 300 millions de francs utilisable en crédits de création ou d'équipement était mise à disposition de l'artisanat.

L'information destinée aux entreprises a été notablement améliorée et en particulier en matière de conditions. Un document précis et détaillé donne à chacun des clients entreprises le coût des crédits et la tarification bancaire ; ce document est complété par un affichage dans tous les sièges de la BNP. Il s'agit d'une information personnalisée dont seront progressivement pourvus tous les clients de la BNP et ceci avant la fin de 1981.

Par l'intermédiaire de sa filiale, la Banexi, la BNP a fortement accru sa participation tant en France qu'à l'étranger à un grand nombre d'opérations de négociations et de participations, permettant ainsi de garantir la permanence et la croissance du potentiel productif de nombreuses entreprises.

Les filiales de crédit-bail ont continué leur développement. Pour le matériel, Natio-Equipement et Natio-Location ont contracté en 1980, 954 millions de francs d'immobilisations nouvelles destinées à la location. La progression a été très faible en raison de l'encadrement du crédit. Les moyens de ces sociétés ont été confortés par une émission obligataire de 150 millions de francs. En ce qui concerne l'immobilier, Natiobail et Natiocrédibail ont accordé pour leur part 165 millions de crédits nouveaux portant ainsi le total de leurs engagements bruts en crédit-bail à 1,8 milliard de francs environ.

Dans un contexte de baisse progressive de l'activité, la politique de prises de participation en fonds propres dans les opérations de promotion immobilière, par l'intermédiaire de nos filiales Logexi et Soprexi, a été poursuivie dans un esprit de sélectivité accrue.

Notre filiale de promotion immobilière Meunier Promotion a développé son activité "Gestion de Biens Immobiliers" qui est fort appréciée de notre clientèle. Elle a, d'autre part, accentué son implantation en province tout en menant à bien le dénouement de certaines opérations importantes dans l'agglomération parisienne, comme celle de l'Hôtel Drouot. Les prises de participation dans des opérations immobilières décidées en 1980 par la Banexi pour l'ensemble du groupe BNP ont concerné 47 opérations nouvelles dont 11 pour Meunier Promotion. Sur les 439 participations prises depuis l'origine, 241 sont aujourd'hui pratiquement

dénouées ; le groupe BNP se trouve donc encore engagé dans 198 opérations représentant un encours de 310 millions de francs.

En ce qui concerne les crédits à la promotion immobilière, ils atteignaient au 31 décembre 1980 un montant total pour la BNP de 1 554 millions de francs en autorisations et 819 millions en utilisations.

L'appui fourni par la BNP aux petites et moyennes entreprises et plus encore la volonté de le faire sans cesse progresser ont eu pour conséquence de consolider la place de premier plan qu'elle occupe dans ce secteur de l'économie nationale.

La BNP compte en effet maintenant plus de 350 000 comptes de clients "entrepreneurs individuels" avec un taux d'accroissement supérieur à 5% en 1980 par rapport à l'année précédente. En outre, un grand nombre de ses quelque 173 000 comptes de sociétés sont ceux de petites et moyennes entreprises.

LES GRANDES ENTREPRISES

Dans plusieurs secteurs, après un début d'année brillant, les grandes entreprises ont enregistré une baisse de leurs résultats. La réduction des débouchés à partir du deuxième trimestre a touché l'industrie automobile et les entreprises produisant des matériaux de construction. Des baisses de prix de vente ont handicapé la chimie, la sidérurgie et le papier alors même que, fortes consommatrices d'énergie, elles souffraient de la hausse des coûts de l'énergie.

Pour les industries dont la production est orientée sur les biens d'équipement professionnels ou ménagers, l'exercice a été en revanche relativement favorable.

Les demandes de crédits en nette hausse, essentiellement pour couvrir les besoins de trésorerie, ont été satisfaites à la fois par une utilisation systématique des pos-

sibilités laissées par l'encadrement du crédit et par un recours accru aux crédits en devises dont le montant a presque triplé en une année malgré des taux d'intérêt souvent élevés. Les limites imposées par l'encadrement ont été d'autant plus sensibles que, dans le secteur du raffinage, la croissance du niveau des stocks, la hausse du prix du brut et les pertes d'exploitation ont conduit à une forte augmentation des besoins de trésorerie. Les crédits bénéficiant d'un régime plus favorable au regard des normes d'encadrement ont aussi beaucoup progressé et en particulier les crédits de préfinancement à l'exportation qui se sont accrus de plus de 40%.

La position de la BNP sur le marché du crédit aux grandes entreprises s'est vue renforcée à la fois par une progression globale de sa part dans les pools bancaires et par un accroissement du nombre des positions de chef de file qu'elle occupe. A l'étranger, l'entrée en relation avec les filiales d'entreprises

multinationales s'est poursuivie à un rythme rapide, favorisé par l'ouverture des succursales de Madrid et de Milan.

En dehors des concours financiers sous toutes leurs formes, la BNP a mis l'accent sur le service rendu à sa clientèle de grandes entreprises. Elle a ainsi conçu en relation étroite avec les intéressés un système de compensation de créances entre sociétés de nationalités différentes. D'une façon générale, elle s'est efforcée d'apporter aux entreprises, fort nombreuses, qui se trouvent confrontées avec les problèmes posés par les amples fluctuations de change, son aide dans la connaissance des marchés et des moyens de couverture.

EXCLUSIF BNP CREDIT DE PREMIERE INSTALLATION

LE "NOUVEAU CREDIT D'EQUIPEMENT SIMPLIFIE" BNP
LA REPONSE A VOS BESOINS D'INVESTISSEMENT

CREDIT PROSPECTION ETRANGER BNP

CRÉDITS A L'ENTREPRISE BNP
Pour progresser, pour se défendre contre la concurrence (notamment celle du Marché Commun), une entreprise a besoin d'augmenter son capital, ses équipements, son volume d'affaires. Le crédit à l'entreprise B.N.P. est la fenêtre ouverte sur l'économie mondiale, adaptée à chaque cas particulier.

le crédit-bail 5 questions 5 réponses

les entreprises et la BNP

les entreprises et la BNP

LE LIVRET D'EPARGNE MANUELLE

comment assurer vos exportations

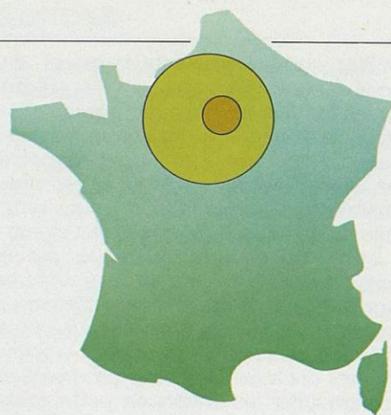
LA BNP DANS LES RÉGIONS

AGENCES DE PARIS

Les groupes de la Direction des Agences Parisiennes ont cherché à poursuivre leurs efforts d'insertion dans le tissu industriel et artisanal local.

C'est ainsi qu'il a été organisé quatre opérations de rencontre entre la BNP et les entreprises locales, baptisées "Point Camail". Il s'agissait à chaque fois d'exposer, au cours d'une période de 4 à 5 semaines, dans les locaux d'un siège de la banque, la production des entreprises locales, clientes ou non, de convier la population à se rendre compte des particularismes de son quartier, et de provoquer des rencontres entre les animateurs de PME—PMI, exposants ou non.

Paris
L'Agence Pereire après rénovation.



BASSIN PARISIEN

Dans l'ensemble des secteurs géographiques où le réseau régional exerce son activité, la situation économique s'est plutôt dégradée en 1980; certaines régions jusqu'alors privilégiées, comme l'Orléanais, ont commencé elles-mêmes à connaître des difficultés.

La crise de l'emploi, le quasi-doublement des placements d'emprunts obligataires facilités par le haut niveau des taux, ont fortement pesé sur la collecte des dépôts. Par rapport à 1979, celle-ci est en recul sensible, recul plus marqué en région parisienne qu'en Normandie, ou dans la région du Centre.

La demande globale de crédits par les entreprises industrielles et commerciales, discrète en 1979, s'est fortement accentuée en 1980.

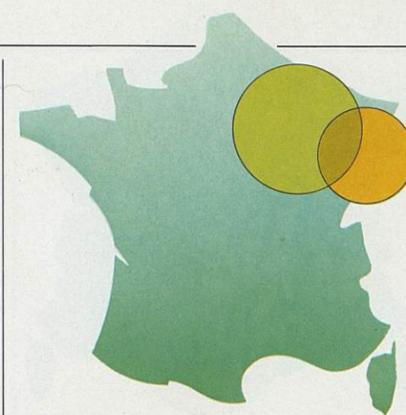
La plate-forme pétrolière "Ile du Levant".



ALSACE FRANCHE-COMTÉ

L'Alsace et la Franche-Comté avaient connu en 1979 un développement plus favorable que l'ensemble national. En 1980 en revanche ces deux régions ont été plus sévèrement touchées par la crise. La production industrielle a sensiblement fléchi en raison d'une demande, tant intérieure qu'extérieure, en net recul. C'est le cas notamment des secteurs textile et automobile. Le ralentissement de l'activité en Allemagne Fédérale, dont l'économie est inévitablement liée à l'Alsace et à la Franche-Comté, a amplifié le phénomène. Les trésoreries des entreprises et des ménages, l'emploi, s'en sont trouvés affectés.

Dans ce contexte plus difficile, le réseau régional de la BNP a renforcé sa présence auprès des petites et moyennes entreprises. Il a notamment mis en place les premiers prêts participatifs. Il s'est également attaché à apporter son concours à l'animation commerciale dans de nombreuses agglomérations, en liaison avec les Chambres de Commerce et les associations locales de commerçants.



Strasbourg
Siège de la direction régionale.



LORRAINE, CHAMPAGNE-ARDENNE, BOURGOGNE

La sidérurgie lorraine a connu une baisse accentuée d'activité dans la deuxième partie de l'année et le textile vosgien est entré à nouveau en récession en dépit de quelques réussites isolées.

En Champagne-Ardenne, la campagne céréalière exceptionnelle a contrasté avec une vendange champenoise inférieure de moitié à celle de l'année précédente. La bonneterie troyenne a vu se préciser les menaces liées à la croissance des importations sur un marché en baisse. L'industrie métallurgique, souvent dépendante de l'automobile, a dû ralentir son activité.

La Bourgogne, traditionnellement à l'écart des vicissitudes de l'industrie lourde, a présenté dans l'ensemble un climat économique relativement serein. La récolte vinicole a été cependant médiocre en quantité et en qualité.

La BNP a ouvert deux nouvelles agences, à Sarrebourg et Chalon-sur-Saône, et développé ses opérations avec les sièges voisins de son réseau international, en particulier Luxembourg et Bruxelles, au bénéfice de ses exportateurs. Un gestionnaire conseil de patrimoine a pris ses fonctions à Nancy. Les chefs d'entreprise de Lorraine ont été les premiers destinataires d'une série de réunions consacrées à la prévision économique.

Troyes
Un atelier de bonneterie.



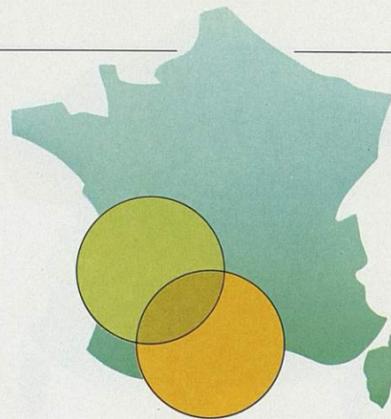
LA BNP DANS LES RÉGIONS

AQUITAINE, POITOU- CHARENTES, LIMOUSIN

Malgré des récoltes viticoles en Charentes et en Bordelais inférieures de 40 à 50 % à celles de l'an passé, l'agriculture régionale a réalisé une production globalement satisfaisante associée malheureusement à des prix souvent peu rémunérateurs.

Le reste de l'économie de la région n'a pas connu, mis à part un regain d'activité pétrolière, d'évolution plus favorable que l'ensemble de l'économie française.

Le 30 juin 1980 à Poitiers, le Conseil Régional Consultatif du Poitou-Charentes a été constitué sous la présidence de M. Monory, ministre des Finances.



La BNP a contribué à la création de l'Institut de Participation du Grand Sud-Ouest "Auxitex", dont l'activité de prise de participation dans les entreprises moyennes régionales en développement, viendra utilement compléter celui des SDR Sodecco et Expanso, au sein desquelles la BNP est déjà présente.

La forêt landaise aux environs du Pyla.



MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC- ROUSSILLON

Annoncé en novembre 1979, le Plan décennal pour le grand Sud-Ouest s'est mis en place progressivement à partir de février 1980. Si ses effets ne sont pas toujours perçus du grand public, il est indéniable qu'il est à l'origine de travaux susceptibles de donner une impulsion nouvelle à l'activité économique des régions concernées : le bilan de la première année fait ressortir que les enveloppes budgétaires affectées à sa réalisation ont été totalement engagées.

Pour sa part, la BNP a poursuivi sa politique de présence et d'ouverture : elle a, en particulier, inauguré son second Comité régional consultatif à Montpellier en avril, réuni en mai une assemblée générale des clients de l'agglomération toulousaine et entrepris à partir de septembre une vaste opération de promotion des exportations auprès des PME-PMI.

Installation du comité régional à Montpellier.



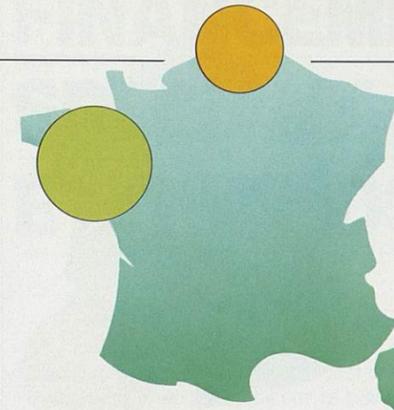
NORD-PICARDIE

L'activité économique de la région a subi de plein fouet, au deuxième semestre, les effets d'un ralentissement général qui a tout particulièrement frappé les secteurs industriels déjà éprouvés du textile, de la sidérurgie et la sous-traitance qui s'y rattache. Il en est résulté un taux de demandes d'emploi non satisfaites dépassant d'un tiers la moyenne nationale.

La région est en pleine mutation économique et la régénération du tissu des entreprises est en œuvre, dans le bassin minier avec la diversification des industries mécaniques, à Dunkerque avec le nouveau quai aux pondéreux, ou bien encore dans l'ensemble de la région avec le développement des industries agro-alimentaires.

Dans tous ces secteurs, la BNP s'est associée étroitement aux efforts d'innovation et d'investissement, comme elle a apporté l'appui de ses services spécialisés et de son réseau international, non seulement aux grandes entreprises régionales traditionnellement tournées vers l'étranger, mais aussi aux nombreuses PME-PMI recherchant des débouchés nouveaux.

La modernisation du parc immobilier et les sièges nouveaux ouverts dans les groupes de Lille, Amiens, Boulogne et Saint-Quentin ont permis d'améliorer l'accueil et le service de la clientèle.



PAYS DE LA LOIRE, BRETAGNE

L'activité de la branche agro-alimentaire en Bretagne a tranché par sa vigueur, avec la morosité de l'activité économique régionale au second semestre.

La BNP a fait la preuve de la vitalité de son dispositif commercial en enregistrant un accroissement global net de 16 000 comptes.

Les efforts des entreprises en vue de conquérir et d'améliorer leur position sur les marchés extérieurs ont été encouragés de même que les programmes destinés à améliorer leur outil de production. Afin de valoriser le potentiel industriel de la région en renforçant les fonds propres des entreprises régionales, la BNP s'est associée à la création de l'Institut de Participation de l'Ouest.

L'Hydraerdre "Armoric II".



Lille - La vieille Bourse.



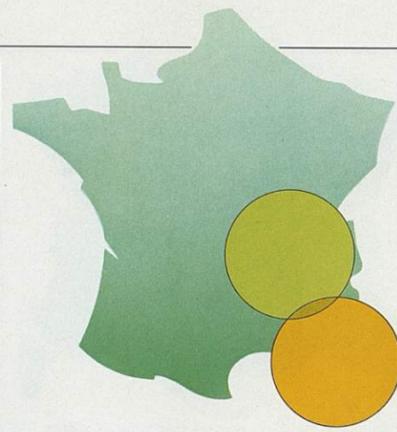
LA BNP DANS LES RÉGIONS

PROVENCE, ALPES-CÔTE D'AZUR, CORSE

L'activité économique a été relativement satisfaisante bien que le second semestre ait traduit un léger ralentissement de la demande.

Il est cependant encourageant de constater la création de nouvelles entreprises et l'apparition de jeunes industries axées sur des technologies de pointe. Tel est le cas de la construction sur le site de la zone industrielle du Rousset près d'Aix-en-Provence d'un centre de production de mémoires de microprocesseurs, ou encore d'une nouvelle série d'implantations dans le cadre du parc de Valbonne Sophia-Antipolis.

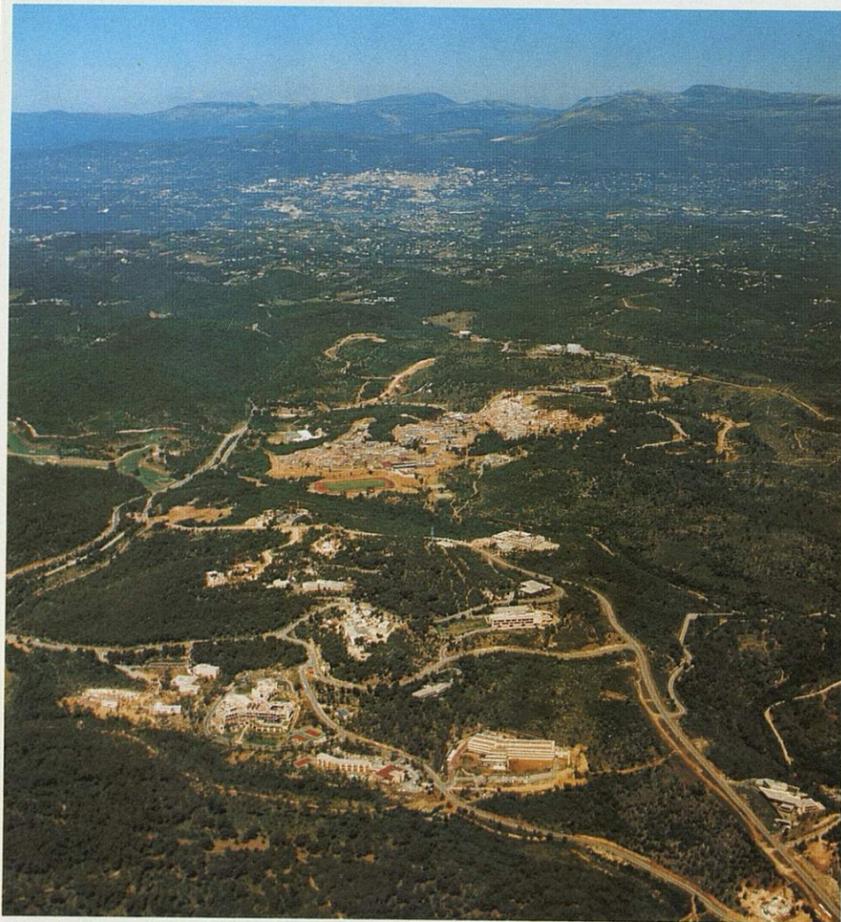
La BNP s'est efforcée de procurer aux exportateurs régionaux des ouvertures sur les marchés extérieurs. C'est ainsi qu'a été organisée en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille une journée d'information sur le Nigéria qui précédait l'envoi d'une mission commerciale dans ce pays, au déroulement de laquelle a été étroitement associé notre bureau de représentation de Lagos. De telles initiatives seront bien entendu renouvelées.



Les dépôts de la clientèle se sont accrus de 15%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale, et cette progression s'est traduite par une amélioration de la part de marché de la BNP.

Les efforts d'amélioration des services ont été poursuivis avec l'ouverture de trois nouveaux sièges : deux à Marseille, un autre à Grasse. Dans chaque agence importante, des collaborateurs spécialisés chargés d'accueillir et de conseiller la clientèle des particuliers ont été progressivement mis en place.

Centre d'activités du parc de Valbonne Sophia-Antipolis.



RHÔNE-ALPES, AUVERGNE

Malgré le ralentissement enregistré au cours du deuxième semestre dans les secteurs "automobile" et "textile", les régions Rhône-Alpes et Auvergne ont connu, en 1980, une activité soutenue par le nucléaire, la construction électrique, une partie de la chimie fine et une industrie agro-alimentaire bien orientée. Les deux Savoies, grâce à une diversification économique et un développement continu des stations alpines, demeurent favorisées au plan de l'emploi, ce qui n'est pas le cas de la Loire, mais dans l'ensemble la région Rhône-Alpes a un taux de demandes d'emploi qui demeure inférieur à la moyenne nationale.

Le réseau régional de la BNP a accentué son aide aux entreprises comme aux particuliers. Pour les entreprises, il a apporté son concours dans la recherche de nouveaux marchés extérieurs et le financement des dépenses de prospection. Plusieurs crédits acheteurs ont également été montés, sur place suivant les nouvelles procédures décentralisées.

Des prises de participations directes ou des prêts participatifs ont permis de renforcer la situation financière d'entreprises situées dans des secteurs de technologie avancée. L'attribution de crédits de "première installation" a conforté le rôle que la BNP entend jouer auprès des PME-PMI.

Pour les particuliers, le département "Gestion, Conseil de patrimoine" installé à Lyon, a sensiblement élargi ses activités cependant que dans les groupes d'agences des "Conseillers de la clientèle particulière" étaient progressivement mis en place.

Lyon - Siège de la direction régionale.



TRÉSORERIE ET STRUCTURE DU BILAN

Comme les années précédentes, la BNP a conservé en 1980 une trésorerie largement excédentaire et a maintenu le rôle de premier plan qu'elle joue en tant qu'établissement prêteur sur le marché monétaire.

Pour compenser l'accroissement de ses engagements à moyen terme en devises et s'assurer des ressources stables correspondantes, la BNP a eu recours au marché international des capitaux pour :

- 4 émissions obligataires à 7 ans ou 10 ans totalisant 385 millions de dollars US;
- 4 émissions de certificats de dépôts à 3 ans totalisant 170 millions de dollars US par l'intermédiaire de ses sièges de Hong Kong, Panama, Singapour et de sa filiale, la BNP Limited à Londres.

En outre, la BNP a constitué à Paris, en liaison avec ses filiales de Bâle, Londres et New-York, une banque (Natiotrésorerie) spécialisée dans les opérations interbancaires, tant en francs qu'en devises et dont le démarrage au cours du deuxième semestre de 1980 semble prometteur.

L'aggravation de la situation des entreprises les plus fragiles a été sensible au cours du second semestre et, globalement, les défaillances ont été plus nombreuses qu'en 1979, par leur nombre comme par le montant des capitaux concernés. Simultanément, la situation financière de plusieurs pays étrangers s'est dégradée. Pour ces raisons, les provisions pour créances douteuses ont été très sensiblement relevées.

FINANCEMENTS SPECIAUX ET GRANDS PROJETS

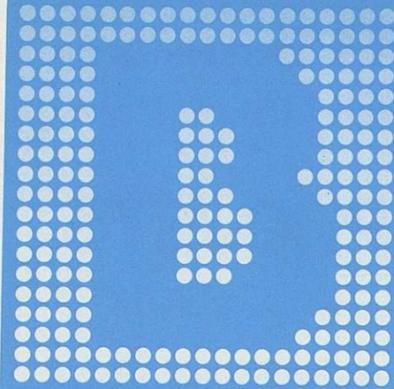
Pour faire face à une demande croissante de financements consentis sur la base de la rentabilité économique propre de certains projets plutôt que sur la capacité d'emprunt des promoteurs ou des maîtres d'ouvrages, la BNP s'est donnée depuis des années déjà, à l'instar des quelques autres grandes banques internationales, les moyens d'étudier en profondeur le risque associé à des investissements exigeant des capitaux considérables dans le domaine de l'énergie, des mines, des télécommunications et des transports.

La capacité opérationnelle dans le financement de projets repose à la fois sur l'aptitude à analyser les aspects techniques, juridiques et économiques des projets et à proposer les modalités contractuelles et financières adaptées à chaque cas particulier.

A cet égard, la BNP a poursuivi les études sur l'évolution de l'environnement technique, économique et politique à l'intérieur duquel les grands projets naissent et se développent. Elle a ensuite entretenu des contacts permanents avec les sociétés et les institutions nationales et internationales directement concernées par la réalisation de projets spécifiques. Elle a enfin, soit directement en métropole soit par l'intermédiaire de sa filiale, la Société de Promotion des Grands Projets Internationaux, à l'étranger, assuré pour plusieurs grands investissements, l'ingénierie financière et apporté des concours importants dans le domaine des financements sur projets.

C'est ainsi qu'en métropole la BNP a financé plusieurs bateaux, participé, dans le domaine spatial, à la constitution de la société Ariospace à la tête d'un groupe de banques françaises et étrangères et, outre-mer, dirigé le financement de deux projets très importants : l'un visant à la production d'aluminium en Inde, et l'autre portant sur le développement d'un grand gisement de gaz naturel en Australie (Projet North West Shelf). Ce dernier projet a donné lieu à un "financement sans recours" de 1 400 mil-

lions de dollars US, basé sur sa seule rentabilité, première opération de ce type sur le marché financier international pour des montants aussi élevés. La BNP, à la fois comme banque internationale, et grande banque commerciale australienne, a participé, comme leader, au montage et au financement de cette opération, aux côtés de sept autres grands établissements bancaires internationaux.



L'ACTIVITE SUR LE MARCHÉ FINANCIER

En dépit de la dégradation progressive et quasi générale de leur environnement économique, les divers marchés boursiers se sont relativement bien comportés en 1980. La Bourse de Paris en particulier a progressé de 9% (indice Compagnie des Agents de Change). Elle a ainsi poursuivi, mais de façon atténuée, sa vigoureuse reprise des deux années précédentes (+46% en 1978; +17% en 1979). Les raisons en sont d'ailleurs à peu près les mêmes : effet sur la marge bénéficiaire des entreprises de la libération des prix et incidence de la loi du 13 juillet 1978, dite loi Monory.

Les augmentations de capital en espèces réalisées par les sociétés françaises cotées ont légèrement progressé (de 2,1 à 3,3 milliards de francs). Plus spectaculaire a été la collecte des capitaux sur le marché obligataire. Malgré l'évolution heurtée et défavorable des taux d'intérêt à long terme les émissions se sont élevées au chiffre sans précédent de 111 milliards de francs contre 65 milliards en 1979.

La BNP a continué à jouer un rôle de tout premier plan sur le marché obligataire; elle a dirigé ou co-dirigé 70 emprunts, se situant ainsi au premier rang des banques françaises; elle a notamment dirigé :

- l'emprunt d'Etat 12% de janvier 1980, d'un montant de 12,5 milliards de francs;
- le premier emprunt émis sur le marché français par la Communauté Européenne de l'Energie Atomique "Euratom";
- le premier emprunt émis par l'Aéroport de Paris dans le cadre des investissements liés à la réalisation de l'aérogare de Roissy II.

La BNP a d'autre part émis pour son propre compte trois emprunts pour un montant global de 1,85 milliard de francs et un emprunt de 150 millions de francs pour sa filiale de crédit-bail Natio Equipement.

Au cours de l'année 1980, la BNP a participé à l'élaboration de nouvelles formules d'emprunts à taux variable en fonction du marché obligataire. Elle a également apporté son concours aux sociétés pour la réalisation des augmentations de capital.

L'ensemble des capitaux gérés par les SICAV du groupe BNP a connu une progression sensible passant de 7,5 à 9,8 milliards de francs. Le tableau ci-dessous fournit pour chacune d'elles les chiffres caractéristiques de son évolution : la plus favorisée d'entre elles pour ce qui est des capitaux recueillis a été Natio-Valeurs où les souscriptions nouvelles ont atteint 1 050 millions de francs. Avec un actif total de 2 958 millions de francs à la fin de 1980 elle conservait la première place des sociétés de sa catégorie. Elle a distribué l'an dernier un premier dividende.

Toutes nos SICAV ont enregistré une amélioration de leur valeur liquidative par action, la meilleure performance revenant à Epargne-Inter (+46%). Leurs résultats bénéficiaires permettront d'augmenter le dividende qu'elles distribueront en 1981, sauf pour Natio-Valeurs dont l'exercice n'aura eu qu'une durée de 12 mois contre 17 précédemment et pour Epargne-Inter. La dernière en date, Natio-Inter, constituée en 1979, détachera son premier coupon en 1981.

Enfin, la Banque a constitué en 1980 dans le cadre de la loi du 13 juillet 1979 cinq fonds communs de placement spécialisés par nature d'investissements ou par type de clientèle et dont la gestion est confiée à la société Natio-Gestion.

SICAV du groupe BNP	Actif net total (en millions de FRF)		Actif net par action (en FRF)		Dividende 1980	Évolution dividende et avoir fiscal compris (en %)
	31.12.79	31.12.80	31.12.79	31.12.80		
Épargne-valeur	2 286	2 603	219,08	258,09	11,87	23,22
Épargne-croissance	311	366	594,42	743,96	28,51	29,54
Épargne-inter	487	691	281,96	398,15	15,35	46,65
Épargne-obligations	2 747	3 059	136,60	140,10	12,86	11,97
Natio-valeurs	1 611	2 958	331,47	387,67	28,58	25,59
Natio-inter	75	140	403,07	490,79	—	21,76

L'ACTION BNP

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Dans le cadre de sa politique de renforcement des fonds propres, la BNP a procédé au cours de l'année 1980 à trois augmentations de capital.

Le collège des actionnaires du 19 mai 1980 a décidé deux augmentations de capital par incorporation de réserves; le capital qui s'élevait au début de l'année à 697 000 000 F a été porté à 1 507 000 000 F, le nombre des titres passant de 6 970 000 à 7 535 000. Il a d'abord été procédé à une élévation du nominal de 100 F à 200 F; ensuite, fidèle à sa politique de rémunération de ses actionnaires, la BNP a décidé la distribution d'actions gratuites dans la proportion de 4 nouvelles pour 49 actions anciennes.

La fin de l'année 1980 a été marquée par un événement considérable au plan du capital : pour la première fois depuis sa création la BNP a procédé à une augmentation de capital par appel de fonds auprès de ses actionnaires. De 1945 à 1966, date de la création de la BNP, les deux banques dont elle est issue voyaient leur capital entièrement détenu par l'Etat, cette situation s'est prolongée de la fusion, en 1966, à 1973, année à partir de laquelle la loi (4 janvier 1973) a donné la possibilité à l'Etat de céder des titres et de distribuer gratuitement des actions qu'il détenait aux salariés. Cette ouverture du capital et les cessions ultérieures ont conduit très normalement à la cotation du titre en octobre 1975. Toutefois après une longue période d'évolution peu favorable des cours de l'action BNP en Bourse, la stabilisation puis la reprise de ceux-ci ont conduit le Conseil d'administration à considérer que les conditions d'un appel au marché étaient réunies.

Aussi faisant usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par le collège du 19 mai 1980, le Conseil d'administration dans sa séance du 12 novembre 1980 décidait de procéder à une augmentation de capital de 125 580 000 F pour le porter de 1 507 000 000 F à 1 632 580 000 F par la création de 627 900 actions nouvelles, soit avec une proportion d'une action nouvelle pour 12 actions anciennes. Avec un prix d'émission de 250 F par action, la BNP a pu renforcer ses fonds propres de plus de 156 000 000 F. La période de souscription s'est étendue du 1^{er} au 31 décembre, la cotation des actions nouvelles intervenant le 13 avril 1981.

L'Etat qui détenait 90,4% du capital avant l'opération a décidé de ne pas exercer ses droits pour que soient associés de nouveaux actionnaires à l'expansion de la BNP et afin de favoriser un élargissement du marché des actions. Les droits qu'il détenait, d'abord cédés à la Caisse des Dépôts et Consignations, ont été offerts

au public le 19 décembre par la procédure d'offre publique de vente (OPV). Alors que 6 813 792 droits étaient offerts à la vente, plus de 18 000 ordres représentant 6 905 076 droits étaient traités sur le marché le jour de l'OPV. Les demandes n'ont pu être intégralement satisfaites.

Cette augmentation de capital qui s'est déroulée dans des conditions très satisfaisantes pour l'actionnaire a été l'occasion d'une augmentation du nombre des actionnaires et du nombre d'actions négociables sur le marché. Au total, en effet, les 627 900 actions nouvelles ont été souscrites par plus de 23 000 souscripteurs, ce qui porte à plus de 64 000 le nombre des actionnaires privés. Ils détiennent globalement 1,35 million d'actions, soit 16,5% du capital — les deux tiers en étant détenus par des personnes physiques. Ce chiffre inclut les 27 921 titres distribués en 1980 au personnel par l'Etat dans le cadre de la loi du 4 janvier 1973 et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionariat. La part des actionnaires autres que l'Etat dépassant maintenant 10%, il a été procédé à l'élection d'un administrateur qui remplace l'un de ceux désignés en raison de leur compétence technique, et d'un membre du collège supplémentaire.

LE MARCHÉ BOURSIER

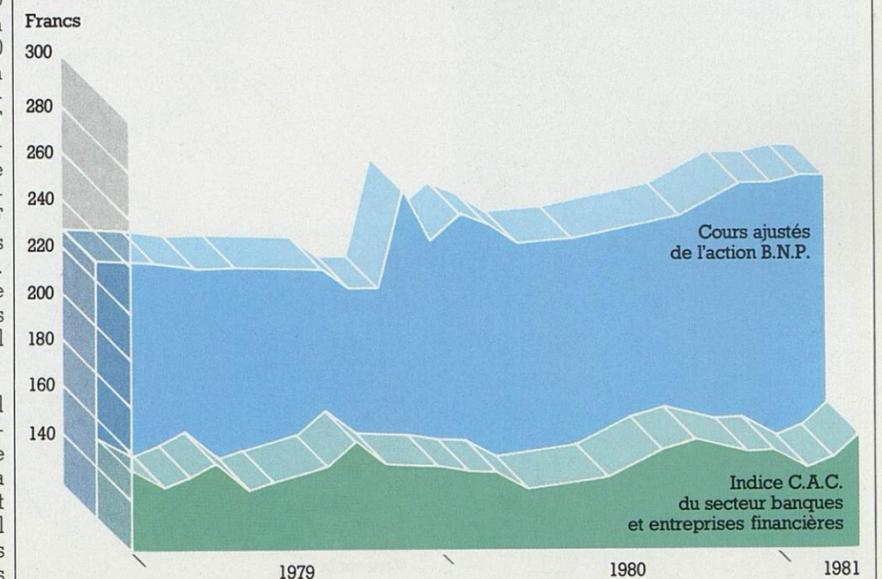
En 1980, après attribution gratuite mais avant augmentation de capital contre espèces, le nombre de titres inscrits à la cote officielle était de 1 883 749 actions représentant 25% du capital social.

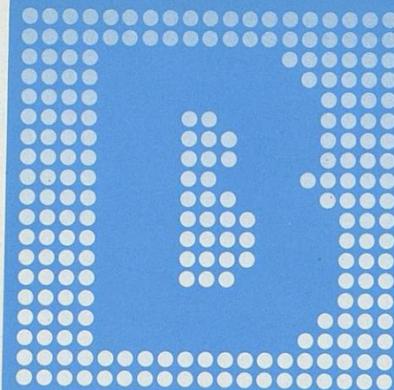
Les volumes négociés ont été en 1980 en forte augmentation sur ceux de 1979. Plus de 182 000 actions ont été échangées sur le marché contre 42 000 l'année précédente. En capitaux, la progression est sensiblement du même ordre, 49,4 millions de francs contre 12 millions en 1979.

Le cours ajusté de l'action BNP était de 264 F le 2 janvier 1980. Au 30 juin, à la veille du détachement du droit d'attribution (attribution gratuite de 4 actions nouvelles pour 49 actions anciennes) le cours ajusté était de 257 F. A la fin de l'année, le cours a atteint 279 F.

	Nombre de titres échangés	Capitaux en milliers de francs
1 ^{er} trimestre	7 452	2 077
2 ^e trimestre	16 663	4 656
3 ^e trimestre	31 556	8 221
4 ^e trimestre	126 631	34 482
Total	182 302	49 436

Evolution du cours de l'action B.N.P. En fin de mois





L'ACTIVITE INTERNATIONALE

LE RÉSEAU INTERNATIONAL

Complétant l'expansion réalisée durant la décennie précédente, notamment dans le Sud-Est Asiatique, aux États-Unis et, ces dernières années, en Europe où elle s'est installée sur les grandes places industrielles et commerciales, la BNP a poursuivi sa politique d'implantation à l'étranger; actuellement présente dans près de 80 pays, elle accompagne ainsi l'effort d'exportation des entreprises françaises et contribue à l'accroissement des échanges internationaux et au développement des économies nationales partout dans le monde.

En 1980, l'extension de la présence de la BNP sur le plan international s'est manifestée essentiellement par la création de nouveaux bureaux de représentation et la consolidation de sa position dans plusieurs pays avec l'ouverture de nouveaux sièges et l'acquisition d'une banque aux États-Unis.

Le groupe BNP dans le monde



Europe

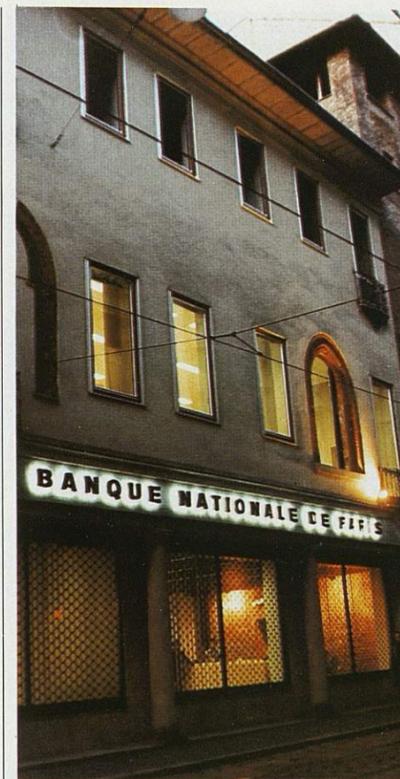
Dans les pays scandinaves, les bureaux d'Oslo et de Stockholm ont vu leurs compétences élargies respectivement au Danemark et à la Finlande, renforçant ainsi la présence de la BNP dans les pays du Nord de l'Europe.

Au Royaume-Uni, la BNP Ltd a complété son réseau dans les principaux centres industriels de ce pays en ouvrant une agence à Manchester.

En Allemagne Fédérale, l'ouverture récente de la succursale de Düsseldorf doit permettre une extension du fonds de commerce dans la région industrielle de la Ruhr; celle de l'agence de Hambourg marque la volonté de la BNP, après son installation à Anvers et à Rotterdam, d'être présente dans les plus grands ports de l'Europe.

Installée déjà sur les places de Bâle et Genève, et dorénavant à Zurich, la BNP (Suisse) SA se trouve à même d'accroître sa participation au financement du négoce international et d'intervenir dans les crédits aux entreprises suisses.

Au Luxembourg, le changement de raison sociale de la filiale en BNP (Luxembourg) SA contribue à assurer une meilleure intégration à la vie et à l'image du groupe.



La succursale de Milan.

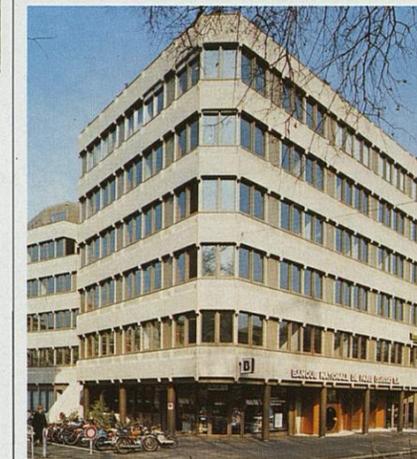
En Italie, la succursale de Milan, inaugurée en 1980, connaît des débuts prometteurs.

L'ouverture d'une agence à Barcelone a créé un nouveau point d'appui en Espagne où la BNP intervient, outre sa succursale de Madrid, à travers une société financière, Eurofip, et une société de services, Consejo Espana.

En Grèce, pays qui vient de se joindre à la Communauté Economique Européenne, la BNP détient depuis déjà 10 ans une participation dans la Banque d'Attique; elle y a renforcé sa position en en prenant la direction.

En installant un bureau à Berlin (République Démocratique Allemande), qui s'ajoute à ceux de Moscou, Varsovie et Budapest, la BNP poursuit son action dans les pays de l'Europe de l'Est afin d'assurer un concours accru à la réalisation des projets intéressant l'industrie française et au développement des relations de ces pays avec l'ensemble de ses sièges.

Bâle
Le siège social de la BNP (Suisse) S.A.



L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

Amériques

Avec l'ouverture d'une agence à Calgary dans la province pétrolière d'Alberta, la BNP Canada Inc. dispose dorénavant de six sièges au Canada.

Installée à New York 499 Park Avenue dans de nouveaux locaux, la succursale de la BNP complètera auprès de sa clientèle, tant américaine que française, l'activité de la French American Banking Corporation, sa filiale entièrement contrôlée implantée depuis 1919, qui continuera à faire porter ses efforts notamment sur le financement du négoce international.

En procédant à l'acquisition de la Bank of the West qui, après fusion avec la French Bank of California, dispose d'un réseau de 45 agences, la BNP s'assure un appui précieux au renforcement de sa présence en Californie et plus largement dans le Bassin du Pacifique.

Au Venezuela, la coopération avec le groupe financier Cavendes se développe de façon satisfaisante par l'intermédiaire d'une filiale commune, le Consorcio Financiero Bolivar.

En Argentine, le bureau de représentation de Buenos Aires a été transformé en succursale qui deviendra opérationnelle au début du second semestre 1981.



La nouvelle succursale de New York et le hall d'entrée.

Asie

Première banque européenne à s'être installée à Pékin, la BNP, par l'intermédiaire de son bureau de représentation, s'attache, après la conclusion d'accords de financement avec la Chine, au développement des échanges entre la France et ce pays en apportant un concours plus direct aux sociétés françaises.

Au Japon, le siège d'Osaka, ouvert fin 1979, a connu un bon développement et doit permettre, aux côtés de la succursale de Tokyo, une évolution significative de l'activité de la BNP dans le monde.

A Hong Kong, la création de 10 nouvelles agences est venue renforcer un dispositif déjà important de nature à assurer une action plus affirmée, et en particulier dans les nouveaux territoires où s'implantent des villes nouvelles.

Complétant les activités de la succursale de Singapour, la BNP (South East Asia) Ltd a clôturé son premier exercice avec des résultats positifs et doit s'attacher notamment à participer au financement des projets concernant les pays de l'Asean.

En Australie, où le centenaire de la présence de la BNP a été célébré en février 1981, une agence a été ouverte à Canberra, capitale fédérale. Dans ce pays, aux richesses naturelles considérables, l'action du groupe se développe non seulement sur le plan des opérations bancaires classiques, mais elle s'étend également au financement des grands projets énergétiques et industriels.

Afrique

Malgré une conjoncture difficile dans divers pays, due pour une large part à la hausse des prix des produits importés et surtout du pétrole, conjuguée avec la stagnation des cours des produits exportés, les banques associées en Afrique de l'Ouest ont réussi à maintenir leurs résultats.

L'accroissement de la production pétrolière en Afrique Centrale a accéléré le développement du Cameroun et favorisé le redressement des économies gabonaise et congolaise. Ce contexte favorable a déjà permis, ou laisse espérer des résultats en progrès pour les banques associées dans ces trois pays.

Au Nigéria, la United Bank for Africa Ltd poursuit sa croissance; ses effectifs (plus de 4 000 personnes) et ses moyens d'action sont à la mesure de l'importance du pays et de sa place dans le système bancaire nigérian.

Répondant à leur vocation nationale, les banques associées africaines, notamment au Nigéria et en Côte d'Ivoire, développent leurs réseaux d'agences tant dans les grandes villes que dans les centres secondaires, et se dotent de structures régionales.

Par l'intermédiaire de la Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer "SFOM" qui détient 20% du capital de la Merchant Bank of Central Africa, la BNP est la seule banque française présente au Zimbabwe.

La succursale de Pointe-à-Pitre. ▶

BICIA de Haute-Volta

▼ Le siège social à Ouagadougou.



Moyen-Orient

L'ouverture d'un bureau à Amman a contribué à soutenir avec succès l'action des exportateurs français en Jordanie, complétant ainsi les implantations déjà créées dans cette région à Manama et Abu Dhabi.

Au Koweït, l'Arab European Financial Management Company "AREF", dans laquelle la BNP I détient une participation, a été dotée de moyens humains et de structures administratives renforcés.

En Iran, la BNP a veillé à maintenir sa présence sans discontinuité grâce à sa délégation générale de Téhéran qui a poursuivi son action au service de la clientèle de la Banque.

◀ La succursale de Port-au-Prince.



L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

LE NÉGOCE INTERNATIONAL

Le département du Négoce International a fait bénéficier de son expérience et de sa compétence un nombre accru d'opérateurs français et étrangers, ces derniers étant surtout représentés par des sociétés multinationales de négoce, dont les relations, souvent fort anciennes avec le groupe de la BNP s'étendent aux cinq continents.

Afin de mieux servir la clientèle des négociants non résidents, ce département vient de créer une section opérationnelle confiée à des spécialistes en mesure de monter directement, à partir de Paris, des financements portant sur des produits de base tels que le pétrole et ses dérivés.

LA COOPÉRATION BANCAIRE

La coopération bancaire internationale s'est révélée fructueuse pour la BNP, tant dans le cadre d'ABECOR avec la poursuite d'études sur l'évolution des marchés financiers et le développement de nouvelles technologies qu'avec la Société Financière Européenne dont les résultats ont progressé de 31 % et où un nouveau plan de développement à moyen terme devrait renforcer son rôle de banque d'affaires et son action sur le marché international.

De même, la Banque Arabe et Internationale d'Investissement a connu un bel exercice, en continuant d'affirmer sa vocation de banque d'investissement au service du monde arabe et en ayant encore élargi ses interventions dans le financement des opérations de négoce international, notamment dans le domaine du pétrole.

Enfin, à Londres, l'association au sein de la Saudi International Bank avec des institutions saoudiennes prestigieuses a permis de mettre à la disposition des clients de la BNP un instrument de choix qui contribue à la réalisation de leurs opérations bancaires et financières avec l'Arabie Saoudite.

LES CONCOURS AU COMMERCE EXTÉRIEUR

L'année 1980 a été caractérisée par une forte augmentation du montant des exportations françaises faisant l'objet de financements à moyen et long terme en dépit de la concurrence très vive marquant l'ensemble des transactions internationales.

Dans ce contexte, la BNP a maintenu sa position de leader dans le financement des crédits export, tant par le volume des concours mis à la disposition des exportateurs français ou de leurs acheteurs étrangers, que par le nombre croissant des opérations dont elle est chef de file.

Ces résultats ont été possibles grâce au resserrement des liens établis par l'ensemble des réseaux français et étranger du groupe avec le département du commerce extérieur.

L'évolution actuelle montre que, parallèlement à l'accroissement des exportations traditionnelles, se confirme une tendance de plus en plus marquée pour des opérations de caractère multinational impliquant le recours à des méthodes de financement plus complexes et portant sur des montants très élevés.

Pour accompagner cette évolution, le département du Commerce Extérieur a mis en place, fin 1980, un secteur chargé de ces "Financements spéciaux". De même, ont été renforcés les moyens des filiales chargées des activités de leasing international ainsi que ceux d'Investexport, société filiale de la BNP, qui intervient, de façon soutenue en capital, dans les investissements concourant au développement des exportations.

Le service Promotion et Information Internationales — PII — a développé son action d'assistance aux exportateurs français : l'année 1980 a été l'occasion d'expérimenter sur le marché de la République Fédérale Allemande une formule qui se révèle très féconde, de spécialistes géographiques itinérants. Simultanément, l'accent a été mis sur l'information opérationnelle, en particulier dans le domaine des projets à l'étranger avec les services et les réseaux concernés de la BNP.

Une cellule d'évaluation permanente des risques sur les pays étrangers a été constituée par le rassemblement de spécialistes jusque-là répartis dans les différents secteurs géographiques, permettant d'améliorer la surveillance quotidienne des opérations dans un domaine où les engagements de la Banque connaissent une forte croissance.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

En 1980, les euro-émissions d'obligations ont atteint un montant record de 18 milliards tandis que les crédits financiers internationaux plafonnaient à un niveau légèrement inférieur aux 80 milliards de dollars US consentis en 1979.

L'euro-marché a été marqué par un autre record : celui des taux d'intérêt sur le dollar américain. En décembre 1980, le Libor est monté jusqu'à 22 %. Cette hausse n'a pas empêché la devise américaine d'être de loin la plus utilisée.

Les emprunts euro-obligataires

En un an, le montant des émissions a progressé de 3,5 milliards de dollars US. Mais les mouvements en dents de scie des taux d'intérêt à court terme sur le dollar, dont l'amplitude a dépassé 10 points, ont imprimé au marché un rythme désordonné : tarissement des émissions au premier trimestre et en fin d'année, relance au deuxième et au troisième trimestres.

Les émissions à taux flottant ont connu un certain succès puisqu'elles ont représenté 20 % environ du nombre des opérations.

L'utilisation accrue du dollar américain au détriment du deutsche-Mark a été l'un des faits saillants de l'année. La devise américaine a en effet été utilisée dans près de 68 % des émissions alors que le deutsche-Mark n'a représenté que 16 % contre un peu plus de 22 % en 1979 et surtout 40 % en 1978.

La position de la BNP a, depuis quelques années, connu une nette progression. Notre établissement se trouvait au douzième rang mondial en 1977. En 1980, il est au troisième rang mondial (et premier français). Il n'est devancé que par une banque allemande et une banque suisse.

La BNP a participé en 1980 à 223 euro-émissions publiques, dont 82 en tant que chef ou co-chef de file.

En outre, la BNP a réalisé et dirigé une opération pour son propre compte de 250 millions de dollars US, la plus importante à ce jour pour une banque non américaine. Cet emprunt a été accompagné d'autres de moindre montant, notamment à Singapour, Hong Kong et Panama, emprunts qui ont permis à notre établissement de renforcer ses ressources loyales en devises.

Les crédits financiers internationaux

Malgré l'imprécision des statistiques relatives aux euro-crédits, il est possible d'estimer leur montant à 76 milliards de dollars US en 1980 contre 80 milliards en 1979.

En 1980, pour la première fois depuis 1975, les pays industrialisés ont été des emprunteurs plus importants que les pays en développement. Ces derniers malgré leurs besoins accrus ont restreint leurs demandes, vraisemblablement en raison du niveau élevé des taux d'intérêt et de l'augmentation des marges. De leur côté, les banques ont observé une certaine prudence dans leur concours.

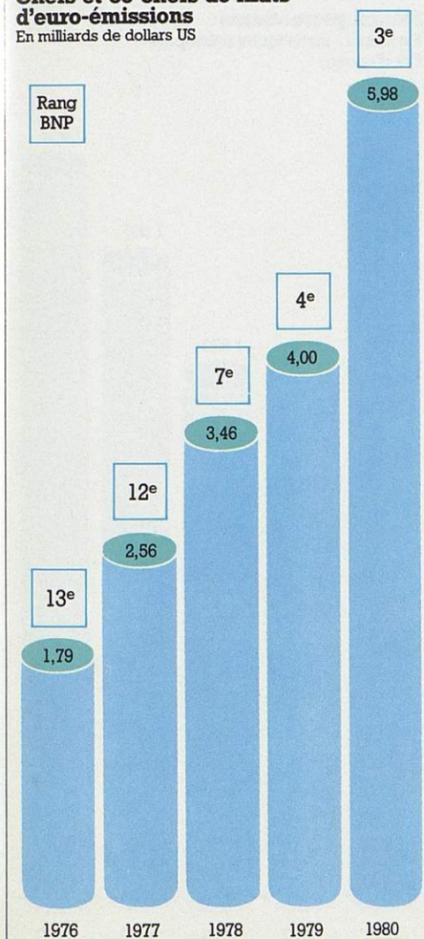
La BNP a toujours suivi une politique très sélective dans le choix des participations qu'elle prend dans ces opérations.

En 1980, elle a accepté de participer à 74 euro-crédits dont 40 ont été signés avant la fin de l'année. Elle a été 18 fois chef de file et 15 fois co-chef de file. Le montant unitaire de ces opérations a généralement été compris entre 100 millions de dollars US et plus d'un milliard. Parmi les opérations les plus importantes, citons pour les emprunteurs français, le Gaz de France, Peugeot-Citroën, le Nickel..., et pour les étrangers, la République du Venezuela, les États-Unis du Mexique, la Suède, la Finlande, la Belgique, la Grèce, le Maroc...

Ces participations situent la BNP parmi les 15 banques les plus actives au monde sur ce marché.

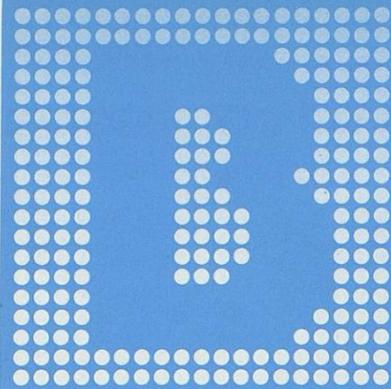
Chefs et co-chefs de filats d'euro-émissions

En milliards de dollars US



ÉMISSIONS DIRIGÉES OU CO-DIRIGÉES PAR LA BNP EN 1980

Emprunteurs	Pays d'origine	Montant (en millions)			
		USD	DEM	FRF	Autres
I.B.M.	France				120
Euratom	Intern.				300
B.F.C.E.	France		100		
Allied Irish Bank	Irlande	60			
Citicorp Overseas	U.S.A.				GBP 50
Union Bank of Norway	Norvège				UCE 18
Standard & Chartered	R.U.	75			
B.N.P.	France	50			
E.N.E.L.	Italie	200			
Northwest	U.S.A.	50			
Citicorp	U.S.A.	200			
Électricité de France	France				400
E.S.C.C.	Intern.				150
E.I.B.	Intern.	100			
General Telephone and Electronics	U.S.A.	50			
Banamex	Mexique	40			
Portland General Electric	U.S.A.	50			
NICOR	U.S.A.	40			
Caisse Nationale des Autoroutes (C.N.A.)	France	85			
Banco Pinto y Sotto Mayor	Portugal	30			
Dinaelectron	U.S.A.	15			
United Mexican States	Mexique				150
Lonhro	R.U.		60		
Fed. Bus. Dev. Bank.	Canada	75			
Électricité de France	France	100			
Orient Leasing	Japon	30			
Anheuser-Bush Int. Fin. NV	U.S.A.	100			
Banco Central de Costa Rica	Costa Rica	50			
Hydro-Québec	Canada	100			
United Mexican States	Mexique				150
Finland	Finlande				Yen 15md
Lonhro	R.U.	40			
S.N.C.F.	France				550
E.N.E.L.	Italie	200			
Paribas (Suisse)	France	41,16			
Sweden	Suède				Yen 15md
C.I.I. Honeywell Bull	U.S.A.				125
Sharp	Japon				100
Daiei	Japon				130
Fed. Bus. Dev. Bank	Canada				CAD 60
Citicorp	U.S.A.	300			
Continental Illinois	U.S.A.	150			
Bank of Tokyo	Japon	50			
Kingdom of Sweden	Suède				400
E.S.C.C.	Intern.	50			
Int. Harvester	U.S.A.	115			
G.T.E. Finance	U.S.A.	50			
Ferrovie dello Stato	Italie	250			
Barclays Bank	R.U.	200			
Bankmont Realty	Canada				CAD 60
Republic of Austria	Autriche		150		
General Motors	U.S.A.	100			
J.C. Penney	U.S.A.	100			
C.E.C.A.	Intern.				GBP 20
Renault	France				300
National Westminster	R.U.	100			
Banca Serfin	Mexique	25			
Transamerica Fin. Corp	U.S.A.	50			
B.N.P.	France				GBP 15
Eksporthfinanz	Norvège				NOK 100
Australian Ind. Dev. Corp.	Australie				AUD 30
Nissho Iway	Japon	40			
B.N.P.	France	250			
Trailer Train	U.S.A.	40			
Fed. Bus. Dev. Bank	Canada	50			
Renault (PP)	France				200
Ingersoll Rand	U.S.A.	50			
E.E.C.	Intern.	20			
C.I.I. Honeywell Bull	U.S.A.				225
Toyo Menka Kaisha	Japon	20			
B.B.L.	Belgique	100			
All Nippon Airways	Japon	40			
Pengo Finance	U.S.A.	22,5			
Kleinwort Benson	R.U.	50			
Associated Corp. of North America	U.S.A.				GBP 20
Reading and Bates	U.S.A.	60			
Niigata Engineering Co	Japon	30			
Daiei Inc.	Japon				100
Charbonnages de France	France				400
Nippon Credit Bank	Japon	50			
Sumitomo Metal	Japon	50			
European Investment Bank	Intern.				Yen 15md
Beneficial Overseas	R.U.				GBP 20
Crutcher	U.S.A.	30			
La Redoute	France				125



ORGANISATION ADMINISTRATIVE EQUIPEMENT ET METHODES

La réalisation du programme de rénovation des sièges d'exploitation s'est poursuivie tout au long de l'exercice. De nombreuses opérations de réaménagement, d'extension ou de transfert ont été entreprises ou menées à bonne fin, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'assurer un meilleur accueil à la clientèle.

Parmi les chantiers engagés, il convient de citer tout particulièrement ceux de Lyon-Grenette, Rennes, Nevers, Auxerre, La Trinité et Maine-Montparnasse et pour les travaux terminés, Brest, Mont-de-Marsan et Goncourt.

A l'étranger, trois chantiers importants ont été achevés. Ils concernent la succursale de Milan, l'agence de Barcelone et notre filiale de Bâle. Trois autres opérations immobilières ont été entreprises : il s'agit des travaux d'aménagement de la succursale de New York et des nouveaux sièges sociaux de nos filiales à Nouméa et à Dublin.

L'année 1980 et la première moitié de 1981 marquent l'achèvement d'une grande étape dans l'évolution de l'organisation administrative et des systèmes informatiques de la Banque.

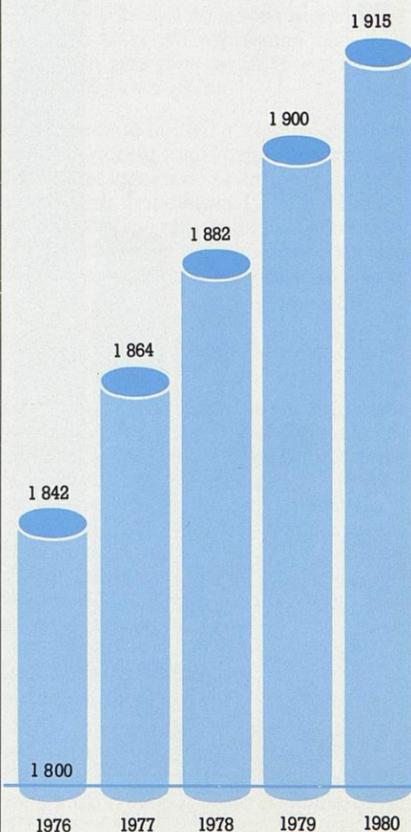
Le système d'informatique distribuée s'articule autour de grands centres de traitement très automatisés auxquels sont reliés des terminaux conversationnels dans les sièges d'exploitation et divers services de Direction Générale, des matériels de traitement de chèques décentralisés, des matériels d'introduction de données et d'impression à haute performance dans des centres administratifs répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En particulier, la décentralisation du traitement des chèques au niveau de chaque département a été opérationnelle dès le 1^{er} octobre 1980, date de mise en application du nouveau régime de la départementalisation des échanges de chèques entre banques. Le système est très fiable et répond parfaitement aux objectifs qui avaient été fixés au début de la décennie 70.

Il est clair aujourd'hui que la décennie 80 verra, non pas une croissance des volumes d'opérations comme celle que nous avons connue dans le passé mais des évolutions qualitatives plus importantes encore et plus profondes, en particulier dans les relations entre la Banque et ses clients avec le développement des guichets automatiques, des terminaux points de vente, des liaisons informatiques directes Banque/Entreprises, voire des terminaux à domicile.

La nouvelle étape du Plan Directeur Organisation et Informatique engagée

Sièges permanents
En unités - statistiques métropole
Fin d'année.



en 1981 est conçue pour mettre en place, au cours des prochaines années, le support technique, administratif et humain de cette grande évolution.

Dans le domaine de la sécurité, le premier semestre de 1980 a été marqué par une nouvelle augmentation de la criminalité. Mais les changements de méthodes de la police et les efforts déployés par elle sur la voie publique ont provoqué, à partir du mois d'août, une régression sensible des agressions.

Les protections lourdes mises en place pendant les deux dernières années, notamment sur Paris, ont entraîné une baisse des hold-up dans cette région. En revanche, elles sont à l'origine d'un transfert de criminalité en province.

L'action de la police, conjuguée aux moyens de protection mis en œuvre par la B.N.P. et qui seront poursuivis sur l'ensemble du territoire, devrait produire des effets positifs dès l'exercice prochain.

LA BNP ET SON PERSONNEL

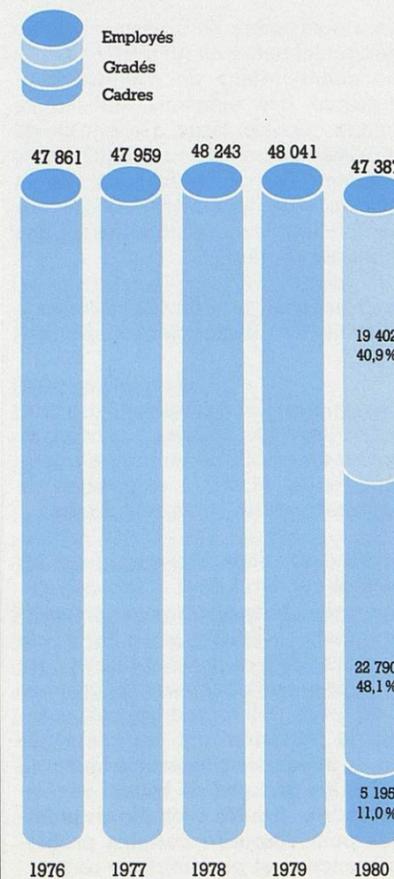
LES EFFECTIFS

Avec 47 387 agents au 31 décembre 1980, la BNP comptait 654 personnes de moins qu'un an auparavant. Cette réduction s'inscrit dans une évolution de moyen terme associée au développement des moyens informatiques destinés à accroître l'efficacité globale de l'organisation au sein de la Banque et à répondre aux exigences nouvelles de la clientèle. Elle a pour contrepartie une répartition des tâches différente, fondée sur des relations plus intenses avec les entreprises et les particuliers. La réduction d'effectif a porté essentiellement en 1980 sur le personnel employé dans des organismes administratifs.

Bien entendu, cette évolution s'est produite à l'intérieur de notre "turnover" par simple réduction des embauches. Celles-ci demeurent toutefois importantes avec plus de 1 500 pour l'année.

Cette situation devrait se maintenir

Effectifs
En unités - statistiques métropole
Fin d'année



dans les années à venir, ce qui facilitera nos adaptations aux besoins sans pour autant créer de difficultés en matière de relève pour les postes d'encadrement : l'important mouvement d'embauches réalisé au début des années 1970 nous assure en effet des collaborateurs d'excellent niveau de qualification.

Cette évolution facilitera de plus l'élargissement de la place des femmes dans la hiérarchie. Depuis 1974, le nombre total de cadres féminins est en progression de plus de 50 % et s'élève à 740 personnes. Chez les gradés, parmi lesquels se trouve une part importante de futurs cadres, le nombre de femmes est de 50 % du total soit autant que leur proportion dans l'ensemble de l'effectif.

LA FORMATION

Après avoir atteint un niveau satisfaisant de formation générale de son personnel, la BNP poursuit un objectif de perfectionnement permettant de préparer ses collaborateurs à des tâches d'exploitation plus complexes et diversifiées.

Dans cet esprit, l'accent a été mis sur la préparation à l'exercice des fonctions d'encadrement, non seulement dans leur aspect technique, mais aussi avec tout ce qu'elles comportent au plan des relations et des responsabilités humaines. Plusieurs séminaires spécialisés ont été ainsi conçus et réalisés avec succès.

Par ailleurs, la préparation des cadres à des fonctions à l'étranger s'est accrue, par l'intermédiaire notamment de l'ABECOR Banking Institute, organisme commun européen de formation situé près de Francfort (R.F.A.). Une centaine de cadres de la Banque, âgés de moins de 35 ans dans leur majorité, ont suivi des séminaires à l'ABIN ou ont participé à des tables rondes techniques entre spécialistes des banques européennes, membres de l'association ABECOR (Banques associées d'Europe).

La formation assurée aux jeunes collaborateurs récemment embauchés s'est bien sûr poursuivie. C'est ainsi que 6 105 agents se sont inscrits aux cours du C.A.P. et du Brevet Professionnel de Banque et que, de façon plus générale, 670 000 heures ont été consacrées en 1980 aux premières formations.

LA BNP ET SON PERSONNEL

LA POLITIQUE SALARIALE

La politique salariale s'est inscrite dans une double préoccupation : non seulement assurer le maintien du pouvoir d'achat pour tous en favorisant les salaires les moins élevés, mais aussi reconnaître les performances par une gestion individualisée de notre personnel.

Un accord salarial a été signé le 7 novembre 1980. Il a assuré le maintien du pouvoir d'achat pour l'année :

- d'abord par une augmentation de 13,65 % de la valeur du point (base de détermination des salaires bancaires), équivalente à la hausse des prix. Cette révision de la valeur du point a été réalisée le 1^{er} mars (+2,75 %), le 1^{er} mai (+2,25 %), le 1^{er} août (+2,75 %), le 1^{er} novembre (+4 %) et pour régularisation le 1^{er} janvier 1981 (+1,22 %);

- ensuite par le paiement en novembre d'un versement compensateur des retards constatés entre les dates de majoration de la valeur du point et celle des prix de 28 % de la mensualité d'octobre avec un minimum de FRF 1 000 par agent salarié à plein temps du 1^{er} janvier au 31 octobre.

Dans le même accord, l'élévation du minimum de ressources annuel de la profession bancaire a été prévue. Au 1^{er} novembre 1980, il était de FRF 39 644.

C'est ainsi qu'à la même date à la BNP un employé titulaire du Baccalauréat touchait au titre de sa première année d'emploi FRF 43 152, portés à FRF 46 650 la deuxième année et FRF 50 015 après sa troisième année.

Outre les avantages liés à l'ancienneté, la politique d'augmentation et de promotion individuelle a permis de tenir compte de façon sélective du mérite et de la compétence des meilleurs éléments. A ce titre, 3 420 collaborateurs ont en 1980 bénéficié de promotions.

LA PARTICIPATION

La réserve spéciale de participation répartie en 1980 s'est élevée à 43,4 millions de francs, montant en augmentation de 57 % par rapport à 1979, ce qui a permis à chaque agent de bénéficier d'une somme comprise entre 644 et 2 578 francs.

L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Les recherches sur l'amélioration des conditions de vie au travail ont porté sur l'élargissement de la procédure de l'horaire variable ainsi que sur la mise en place du travail à mi-temps.

L'horaire variable continue à se développer progressivement conformément à la loi et avec l'accord de chaque Comité d'Etablissement local. En 1980, une quinzaine de groupes l'ont mis en place, ce qui porte à 3 400 le nombre total d'agents qui en bénéficient. Cette mesure ne concerne pas seulement les sièges d'exploitation.

A titre expérimental, la BNP a procédé à la mise en place du mi-temps dans certains groupes d'exploitation et organismes administratifs. Cette démarche a permis de tester l'impact de cette mesure auprès du personnel, d'observer les problèmes d'organisation qui en découlent, et d'envisager les conditions de sa généralisation en 1981.

RELATIONS DE TRAVAIL ET INFORMATION

La BNP, toujours très soucieuse d'accroître l'information du personnel, a continué son action à cet égard.

Elle a notamment établi son troisième bilan social national qui permet à chaque collaborateur de prendre connaissance des éléments statistiques sociaux représentatifs des efforts de notre établissement dans les différents domaines des rémunérations, de la formation, des conditions de travail, des relations professionnelles et des avantages sociaux.

Conformément à la loi, le projet en a été remis au Comité Central d'Entreprise.

Chacun des 120 groupes et organismes de province (même ceux comprenant moins de 300 personnes) a également rédigé et mis à disposition de son personnel un bilan social local.

Par ailleurs, nous avons exploité les voies de recherches et d'actions retenues dans le rapport sur la concertation, établi à la faveur de la loi du 2 janvier 1978 : par exemple, les séminaires des directeurs de groupes et de leurs collaborateurs responsables du personnel ont été intensifiés afin de mieux les préparer à leur rôle social, les groupes de travail réunissant cadres, gradés et employés multipliés pour résoudre certains problèmes concrets et permettre de recueil-

lir l'information ascendante, si nécessaire dans une entreprise de notre taille.

Enfin, les relations avec les instances représentatives du personnel sont l'occasion, à tous les niveaux, d'échanges nombreux avec nos partenaires sociaux. A cet égard, la démultiplication des délégués du personnel dans les services centraux parisiens a permis de rapprocher sur le terrain les représentants de la Direction Générale et les élus du personnel.

Les sessions du Comité Central d'Entreprise sont l'occasion d'informer et de consulter les représentants du personnel sur un grand nombre de problèmes concernant la vie de la maison. En particulier, le plan de développement Organisation et Informatique fait l'objet de débats très approfondis.

De même, la Direction Générale a poursuivi ses discussions avec les organisations syndicales, dans le cadre de la Commission de Droit syndical, pour déterminer en commun les règles de fonctionnement des différentes institutions. Des progrès ont pu être réalisés en particulier sur le fonctionnement des comités d'hygiène et de sécurité.

LES AVANTAGES SOCIAUX

La contribution de la B.N.P. au budget social géré par les comités d'établissement et le Comité Central d'Entreprise représente une somme de l'ordre de 188 millions de francs auxquels viennent s'ajouter près de 40 millions de francs directement ordonnancés par la Direction Générale.

Pour comparer ces chiffres aux dépenses de 1979, il convient d'y ajouter quelque 30 millions de francs versés au titre de l'allocation spéciale familiale et précédemment inclus dans le budget social.

Sur des données comparables, et répartie sur la base de l'effectif moyen de l'année, cette somme correspond à une augmentation de près de 15 % et s'élève à 5 410 francs par agent.

La BNP, notamment par l'intermédiaire de la Société Mutualiste, de la Caisse de Prévoyance et de la Caisse de Retraites, a poursuivi ses efforts en faveur des handicapés.

La Société Mutualiste du personnel comptait, au 31 décembre 1980, plus de 115 000 sociétaires et ses versements au titre de l'année écoulée ont dépassé 51 600 000 francs.

RESULTATS ET BILAN DE LA BNP

LES RÉSULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 603,5 millions de francs contre 402 millions l'exercice précédent, soit une progression de 50,1 %.

En métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 12 032 millions de francs (+31,8 %).

Les charges de personnel s'élèvent à 6 142 millions de francs (+14,6 %).

Les impôts et taxes à 355 millions de francs progressent de 15,8 %.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 2 122 millions de francs (+16,3 %).

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes d'amortissements (+81 millions de francs) et de provisions (+1 398 millions de francs) s'élèvent à 2 703 millions de francs (+120,8 %).

Les produits exceptionnels nets à 110 millions de francs sont sensiblement comparables à ceux de l'exercice précédent (107 millions de francs).

Les résultats nets s'établissent à 429,8 millions de francs contre 280,2 millions en 1979.

Hors métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 914 millions de francs (+53,1 %).

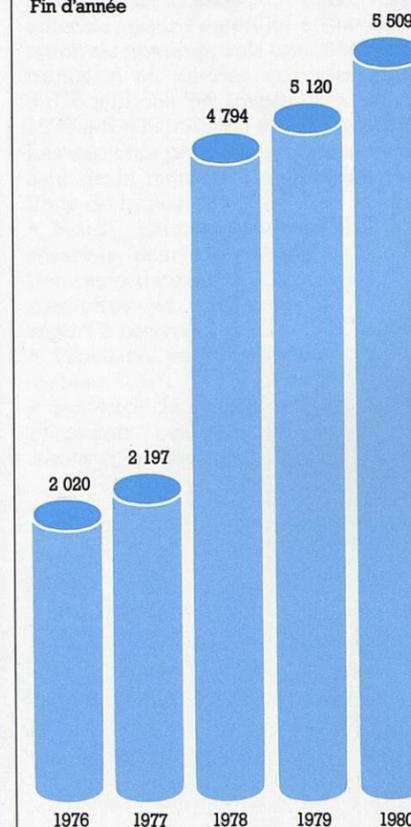
Les résultats nets des sièges s'établissent à 173,7 millions de francs contre 121,8 millions en 1979.

Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 12 946 millions de francs, en augmentation de 3 206 millions de francs (+32,9 %).

	millions de francs
A ce produit net d'exploitation bancaire de	12 946
viennent s'ajouter les produits accessoires et la balance des produits et charges exceptionnels	+ 133
formant un total de	13 079
sur lequel s'imputent :	
• les frais généraux de toute nature	- 9 086
• le net des dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions	- 2 893
• l'impôt sur les sociétés 1 980	- 497
faisant ressortir un bénéfice net de	603

Fonds propres
Après répartition du bénéfice et inclus provision pour investissement en millions de francs
Fin d'année



RÉSULTATS ET BILAN DE LA BNP

Proposition de répartition

Sur ce bénéfice de	F	603 544 309,24
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 353 630 parts de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux 269 470 parts du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (12,54 F pour la BNCI et 22,53 F pour le CNEP) à raison de :		
— 0,3762 F brut par titre pour la BNCI	F	— 133 035,61
— 0,6759 F brut par titre pour le CNEP	F	— 182 134,77
le solde disponible ressort à	F	603 229 138,86
auquel s'ajoute le report antérieur de	F	12 925 103,38
pour former un total de	F	616 154 242,24
ainsi réparti :		
• Réserve légale	F	30 161 456,94
• Réserves	F	427 247 825,22
dont :		
7 252 668,00 F affectés à la réserve spéciale pour investissement.		
419 995 157,22 F à la réserve ordinaire.		
Après ces affectations, l'ensemble des réserves s'élèvera à 3 712 000 000,00 F.		
• Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de 0,7488 F par titre pour la BNCI et 1,3241 F par titre pour le CNEP	F	621 603,37
• Attribution aux actionnaires	F	146 932 200,00
soit un dividende de 18,00 F par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au trésor (avoir fiscal) de 9,00 F portant à 27,00 F le revenu global par action.		
		604 963 085,63
• Le surplus étant reporté à nouveau	F	11 191 156,71
		616 154 242,34

Le bilan

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1980 s'élève à 452,7 milliards de francs contre 374,8 milliards l'exercice précédent, soit une progression de 20,8 %.

Actif

Concours à la clientèle.

L'ensemble des concours à la clientèle s'établit à 173 milliards de francs contre 151,2 milliards en 1979, soit une progression de 14,4 %.

Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux.

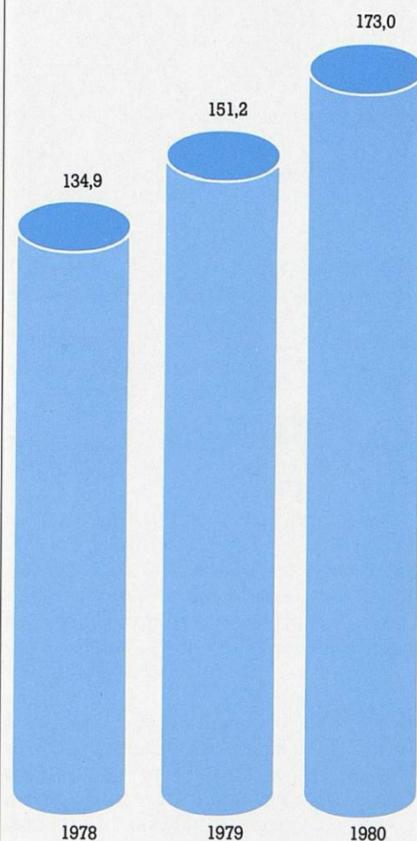
L'ensemble des comptes de ce poste s'établit à 15 milliards de francs contre 8,7 milliards l'exercice précédent.

Banques, organismes et établissements financiers.

Ces comptes passent de 104,6 milliards de francs à 153,6 milliards.

Crédits à l'économie

En milliards de francs
Fin d'année



Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme.

Ce poste est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Il s'établit à 62,6 milliards de francs contre 58,7 milliards l'année précédente.

Titres de placement.

Après amortissements et provisions, les titres de placement se situent à un niveau à peu près équivalent à celui de l'exercice 1979 : 2,1 milliards de francs contre 2 milliards l'année précédente.

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement qui a été déterminé dans les mêmes conditions qu'en 1979 s'est élevé pour l'exercice à 47,1 millions de francs contre 37,7 millions l'exercice précédent.

Comptes d'investissements.

• Le montant des titres de participation et de filiales de 2,4 milliards de francs est légèrement supérieur à celui de 1979 : 2,1 milliards. Les provisions pour dépréciation de l'exercice se sont élevées à 7,3 millions de francs contre 16,4 millions l'exercice précédent.

• Poste "Immobilisations" :

Ce poste s'établit à 2,9 milliards de francs, en progression de 339 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation correspond aux dépenses d'investissements de l'exercice après déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux.

Autres comptes.

Les autres comptes d'actif sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent ; ils s'élèvent à 41,1 milliards de francs contre 44,9 milliards en 1979. Cette diminution de 3,8 milliards de francs résulte notamment de deux mouvements de sens contraire, une diminution de 7,1 milliards de francs du compte chèques et effets à l'encaissement et une augmentation de 2,9 milliards de francs des comptes de régularisation et divers.

Passif

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'élève à 186,5 milliards de francs contre 165,8 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,5 %. Les comptes de Sociétés et d'Entrepreneurs individuels progressent de 7 milliards de francs (+ 14,1 %) et les comptes de Particuliers de 8,4 milliards de francs (+ 24 %).

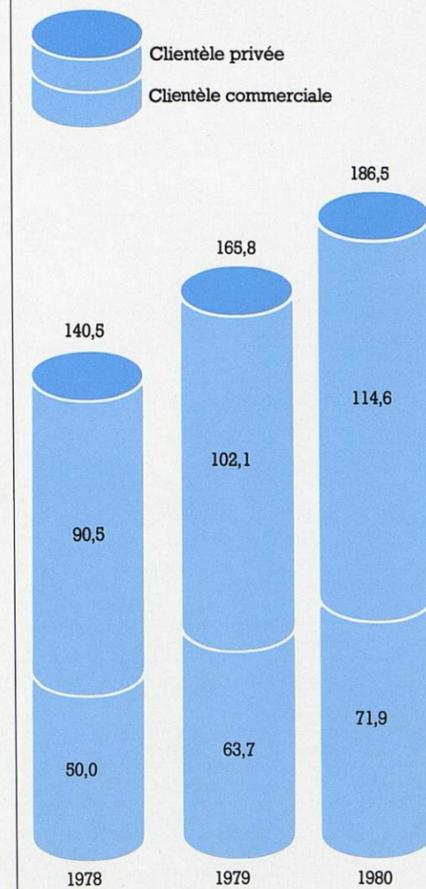
Aussi bien en moyenne d'année, que d'un 31 décembre à l'autre, les ressources non rémunérées et les comptes d'épargne à régime spécial progressent à un rythme nettement moins rapide par rapport à 1979 que les dépôts à terme et les bons de caisse dont la part dans l'ensemble des ressources progresse de plus de trois points.

Les comptes d'épargne à régime spécial progressent très légèrement : 1,2 milliard de francs, soit une progression de 3,6 %.

Les bons de caisse, qui atteignent 36,3 milliards de francs, progressent moins vite qu'au cours de l'exercice précédent : + 8,7 % contre 9,2 % en 1979.

Ressources clientèle

En milliards de francs
Fin d'année



Dépôts des banques (inclus instituts d'émission, Trésor public et comptes courants postaux).

L'ensemble des dépôts des banques atteint 157,2 milliards de francs, soit une augmentation de 46,8 milliards. Les comptes à terme, qui représentent 73 % environ de l'ensemble des dépôts, progressent pour leur part de 36,1 milliards de francs.

Les valeurs données en pension ou vendues ferme atteignent 48,6 milliards de francs.

Autres comptes.

Les autres comptes du passif, exclus les capitaux permanents et la provision pour investissements, s'élèvent à 47,9 milliards de francs, chiffre comparable à celui de l'exercice précédent (48,7 milliards de francs).

Il est à noter la diminution de 6,7 milliards de francs (- 22 %) des comptes exigibles après encaissement.

Capitaux permanents.

Avant répartition du bénéfice, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissements des exercices antérieurs et le bénéfice de l'exercice, s'établissent à 12 555 millions de francs contre 8 197 millions à la fin de l'exercice 1979, soit une progression de l'ordre de 53 %. Cette progression tient aux résultats de l'exercice mais, bien entendu, pour l'essentiel à l'augmentation de nos emprunts obligataires en francs et en devises qui passent de 3 076 millions de francs à la fin de 1979 à 6 899 millions à la fin de 1980. Les capitaux permanents se décomposent de la manière suivante (en millions de francs) :

• Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau)	4 939
• Provision pour investissements	114
• Bénéfice de l'exercice ...	603
Emprunts obligataires en francs et en devises	6 899
	<hr/>
	12 555

BILAN DÉFINITIF

au 31 décembre 1980

ACTIF	31 décembre 1979	31 décembre 1980
Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	8 680 323 289,27	15 033 743 263,07
Banques, organismes et établissements financiers :		
a) Comptes ordinaires	5 185 416 173,75	11 160 275 747,96
b) Prêts et comptes à terme	99 397 902 695,08	142 437 303 317,61
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	58 698 045 631,83	62 600 103 831,80
Crédits à la clientèle :		
a) Créances commerciales	35 894 884 975,65	36 177 816 420,37
b) Autres crédits à court terme	25 590 665 995,79	33 830 517 631,24
c) Crédits à moyen terme	43 635 380 864,87	49 702 556 400,53
d) Crédits à long terme	33 649 466 334,83	37 638 815 355,43
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	12 436 287 993,47	15 687 368 165,07
Chèques et effets à l'encaissement	35 958 133 368,93	28 856 592 047,75
Comptes de régularisation et divers	7 235 617 164,78	10 060 374 472,40
Opérations sur titres	1 689 104 281,75	1 811 768 826,12
Titres de placement :		
a) Fonds d'État, bons et obligations	685 915,36	496 790,31
b) Autres titres de placement	1 974 088 892,18	2 105 702 322,46
Titres de participation et de filiales	2 108 518 342,35	2 343 679 098,36
Prêts participatifs	123 920 896,02	388 597 724,69
Immobilisations	2 550 818 773,59	2 889 402 085,85
TOTAL DE L'ACTIF	374 809 261 589,50	452 725 113 501,04

HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	5 962 138 000,00	10 383 268 000,00
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	7 941 446 000,00	9 909 982 000,00
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	15 949 738 000,00	21 773 935 000,00
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	38 500 453 000,00	46 266 045 000,00
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 493 710 000,00	4 517 514 000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	7 855 000,00	4 152 000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	712 733 000,00	674 268 000,00

PASSIF

	31 décembre 1979 avant affectation du résultat	31 décembre 1980 avant affectation du résultat	31 décembre 1980 après affectation du résultat
Instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	20 576 716 490,90	28 838 122 916,13	28 838 122 916,13
Banques, organismes et établissements financiers :			
a) Comptes ordinaires	10 353 814 992,88	12 812 899 142,27	12 812 899 142,27
b) Emprunts et comptes à terme	79 452 061 951,08	115 608 275 269,41	115 608 275 269,41
Valeurs données en pension ou vendues ferme	41 748 993 836,40	48 595 671 791,04	48 595 671 791,04
Comptes créditeurs de la clientèle :			
• Sociétés et entrepreneurs individuels :			
— Comptes ordinaires	30 653 208 961,10	31 303 561 424,55	31 303 561 424,55
— Comptes à terme	19 129 292 261,94	25 524 842 820,65	25 524 842 820,65
• Particuliers :			
— Comptes ordinaires	26 450 613 159,46	29 351 930 450,88	29 351 930 450,88
— Comptes à terme	8 523 975 056,44	13 993 284 466,31	13 993 284 466,31
• Divers :			
— Comptes ordinaires	10 490 883 683,33	11 340 412 058,70	11 340 412 058,70
— Comptes à terme	3 417 996 619,53	3 766 238 490,91	3 766 238 490,91
Comptes d'épargne à régime spécial	33 717 381 544,31	34 876 454 022,26	34 876 454 022,26
Bons de caisse	33 445 958 406,41	36 326 527 337,46	36 326 527 337,46
Comptes exigibles après encaissement	30 467 210 754,66	23 775 032 098,80	23 775 032 098,80
Comptes de régularisation, provisions et divers	16 944 014 096,01	22 519 396 229,05	22 667 265 202,80
Opérations sur titres	1 240 205 150,80	1 537 068 192,44	1 537 068 192,44
Obligations et emprunts participatifs :			
• en devises à moyen terme	2 598 600 000,00	4 649 051 500,00	4 649 051 500,00
• en francs à long terme	477 132 375,00	2 249 570 560,00	2 249 570 560,00
Écart de réévaluation :			
• Provision réglementée	186 640 437,37	164 660 264,72	164 660 264,72
• Réserve réglementée :			
— Écart sur éléments non amortissables	1 274 047 658,16	537 012 759,08	537 012 759,08
— Écart excédentaire sur éléments amortissables	248 130 108,66	227 875 501,47	227 875 501,47
Amortissements réglementés	10 186 980,24	9 067 204,35	9 067 204,35
Amortissements complémentaires des investissements	471 698 138,20	471 698 138,20	471 698 138,20
Provision pour investissement	97 641 386,00	114 054 335,00	114 054 335,00
Réserves	1 720 000 000,00	2 008 937 114,74	2 466 346 396,90
Capital	697 000 000,00	1 507 000 000,00*	1 507 000 000,00*
Report à nouveau	13 812 279,34	12 925 103,38	11 191 156,71
Bénéfice de l'exercice	402 045 261,28	603 544 309,24	—
TOTAL DU PASSIF	374 809 261 589,50	452 725 113 501,04	452 725 113 501,04

Les fonds propres de la BNP ont été majorés de 157 millions de francs le 13 février 1981 suite à une augmentation de capital contre espèces de 125,6 millions de francs, assortie d'une prime d'émission de 31,4 millions de francs.

* dont 697 millions de francs provenant de l'incorporation partielle de la réserve réglementée.

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA BNP

DÉBIT	1979		1980	
Charges d'exploitation bancaire	17 308 238 494,39	27 665 164 699,35		
Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires	8 741 857 015,07	15 078 417 856,58		
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	6 986 147 381,58	12 131 007 952,80		
— Emprunts contre effets publics ou privés	1 728 018 043,62	2 899 501 525,69		
— Commissions	27 691 589,87	47 908 378,09		
Charges sur opérations avec la clientèle	7 799 835 386,36	11 087 241 857,75		
Charges sur opérations de crédit-bail	—	—		
Intérêts sur emprunts obligataires	323 842 216,00	641 090 214,00		
Autres charges d'exploitation bancaire	442 703 876,96	858 414 771,02		
Charges de personnel	5 576 867 620,75	6 443 993 078,21		
Impôts et taxes	314 520 574,38	363 914 298,03		
Charges générales d'exploitation	1 930 697 206,10	2 277 761 857,43		
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 105 256 957,09	1 308 017 981,94		
— Crédit-bail mobilier - Loyers payés	16 809 188,00	13 655 411,00		
— Crédit-bail immobilier - Loyers payés	101 116 037,00	109 431 104,00		
— Autres travaux, fournitures et services extérieurs	987 331 732,09	1 184 931 466,94		
Autres charges générales d'exploitation	825 440 249,01	969 743 875,49		
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	268 136 251,56	356 705 909,42		
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	1 005 634 980,58	2 492 394 970,81		
Charges exceptionnelles	447 494 679,25	189 382 359,92		
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	71 323 386,00	99 665 617,00		
Participation des salariés	61 861 858,00	43 463 438,95		
Impôt sur les sociétés	294 243 670,81	496 978 580,05		
Bénéfice de l'exercice	402 045 261,28	603 544 309,24		
TOTAL DU DÉBIT	27 681 063 983,10	41 032 969 118,41		

CRÉDIT	1979		1980	
Produits d'exploitation bancaire	27 048 236 834,87	40 611 505 852,08		
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	11 013 399 408,70	17 932 706 616,29		
— Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	7 206 774 450,21	12 002 628 115,59		
— Prêts contre effets publics ou privés	3 790 794 483,62	5 901 289 535,21		
— Commissions	15 830 474,87	28 788 965,49		
Produits des opérations avec la clientèle	14 426 059 149,25	20 038 541 274,21		
— Crédits à la clientèle	10 297 620 105,60	13 795 096 010,27		
— Comptes débiteurs à la clientèle	3 580 236 481,07	5 568 779 976,32		
— Commissions	548 202 562,58	674 665 287,62		
Produits des opérations de crédit-bail	—	—		
Produits des opérations diverses	1 358 680 396,93	2 332 821 038,44		
Produits du portefeuille-titres	250 097 879,99	307 436 923,14		
Produits accessoires	4 886 184,72	5 456 394,81		
Produits exceptionnels	554 426 360,15	342 774 030,87		
Reprises des provisions hors exploitation	73 514 603,36	73 232 840,65		
TOTAL DU CRÉDIT	27 681 063 983,10	41 032 969 118,41		

RÉSULTATS FINANCIERS

de la société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

	1976	1977	1978	1979	1980
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	500 000 000	592 592 500(1)	592 592 500	697 000 000(2)	1 507 000 000(3)
Nombre d'actions émises	5 000 000	5 925 925	5 925 925	6 970 000	7 535 000
Nombre de parts au 31 décembre					
• ex-B.N.C.I.	442 038	419 936	397 834	375 732	353 630
• ex-C.N.E.P.	336 838	319 996	303 154	286 312	269 470
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	14 755 278 601	17 139 988 471	20 154 103 531	27 031 332 771	40 583 621 907
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	1 218 826 613	1 389 588 656			
• Nouveau plan comptable		1 412 879 521	1 364 831 463	1 922 799 124	3 866 128 315
Impôts sur les bénéfices	284 000 000	217 000 000	203 363 349	294 243 671	496 978 580
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	565 014 250	290 216 652	335 064 975	402 045 261	603 544 309
Montant des bénéfices distribués	1 170 969	98 890 182	1 053 871	995 323	147 868 974
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions :					
• Ancien plan comptable	186,96	197,87			
• Nouveau plan comptable		201,80	196,00	233,65	447,13
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	113,00	48,97	56,54	57,68	80,10
Dividende versé à chaque action	—	16,50	—	—	18,00
IV - Personnel					
Nombre de salariés	50 303	50 463	50 844	51 206	50 897
Montant de la masse salariale	2 562 281 815	2 825 611 479	3 166 164 201	3 599 263 167	4 154 808 089
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 099 755 336	1 248 163 085	1 423 867 517	1 677 084 568	1 928 397 290

(1) Le capital a été porté le 1^{er} juin 1977 de 500 000 000 F à 592 592 500 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions à raison de 5 pour 27.

(2) Le capital a été porté le 31 mai 1979 de 592 592 500 F à 697 000 000 F par création de 1 044 075 actions nouvelles de 100 F de nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 3 actions nouvelles pour 17 anciennes.

(3) Capital porté le 3 juin 1980 de 697 000 000 F à 1 394 000 000 F par prélèvement de 697 000 000 F sur la réserve réglementée de réévaluation des immobilisations non amortissables ; cette opération est réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 200 F. Le capital a été ensuite porté de 1 394 000 000 F à 1 507 000 000 F par prélèvement sur les réserves ordinaires.

PARTICIPATIONS ACQUISES OU CÉDÉES

au cours de l'exercice 1980

Acquisitions ou cessions de participations dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française (article 356 de la loi du 24 juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100 000 francs.

ACHATS ET SOUSCRIPTIONS

en francs

Banque pour l'Industrie Française	4 950 000
Union Méditerranéenne de Banques	4 668 000
(nos participations aux augmentations de capital)	
Natio-Trésorerie	92 497 500
(notre part dans le capital initial)	

CESSIONS

en francs

Compagnie Financière France-Afrique "COFIFA"	26 730 342
Société pour le Développement International du Commerce et de l'Industrie "INTERCOMI"	1 004 087
Natio Équipement	83 842 826
Natio Informatique	6 478 415
Société d'Études et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	1 360 514
Société Française de Vente et de Financement de Matériels Terrestres et Maritimes "SOFRANTEM"	4 582 480
Société de Gestion Industrielle et de Financement "GIF"	1 600 922
Société Immobilière de Connantré "SOCIM"	598 200
Société de Financement des Matériels de la Sucrierie de Connantré "SOFISUCRE"	3 686 059
Compagnie Française des Mines "COFRAMINES"	13 752 762
FRANTOUR	4 071 956
COGECAMION	243 844
Compagnie Financière de Promotion "COFIPRO"	1 720 165
Société Nouvelle de Roulements	4 611 570
Compagnie Européenne de Participations Immobilières "EURIMPAR"	2 094 564
Société Industrielle des Gaz de l'Air "SIGA"	5 998 121
DAFSA	2 231 470

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

au 31 décembre 1980 (Art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA BNP

I - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la BNP)

	Capital	Réserves
• BNP Intercontinentale 20, boulevard des Italiens, 75009 Paris	81 688 050	312 010 310
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi" 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	90 000 000	42 627 020
• Natiotrésorerie 11, boulevard des Italiens, 75002 Paris	100 000 000	—
• Société Financière Auxiliaire — SFA 7, rue Sainte Cécile, 75009 Paris	20 000 000	11 473 441
• Natiocrédibail 65, rue d'Anjou, 75008 Paris	50 000 000	3 192 000
• Société Auxiliaire de Participation et de gestion — SAPEG 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	3 000 000	100 458 149
• Compagnie Immobilière de France — CIF 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris	3 000 000	5 578 942
• BNP Suisse Aeschengraben 26 - Bâle	CHF 40 000 000	CHF 53 909 596
• BNP Limited 8/13 King William Street - London EC 4	GBP 15 000 000	GBP 15 409 112
• Banacom Aeschengraben 26 - Bâle	CHF 250 000	CHF 6 000 475
• French American Banking Corporation — FABC 120 Broadway - New York NY 10 005	USD 30 000 000	USD 26 571 457
• BNP Daiwa Hong Kong Limited 711 Central Building Queen's Road Central - Hong Kong	HKD 30 000 000	HKD 5 752 951
• Bank of the West 180 Montgomery Street - San Francisco 94104	USD 6 621 000	USD 68 323 000
• Intercontinental Trading of Investment Cy Limited — ITIC 12 Castlereagh Street - Sydney	AUD 5 000 000	AUD 276 470
• BICI du Niger Carrefour Maourey - Niamey	XOF 1 000 000 000	XOF — 78 751 038
• BNP Irland Limited 111, Geaflon Street - Dublin 2	IEP 1 750 000	IEP 418 900

II - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la BNP)

• Natiobail 65, rue d'Anjou, 75008 Paris	222 350 000	6 780 802
• Banco del Atlantico Vesnustiano Carranza 48 Mexico	MXP 525 000 000	MXP 226 045 000
• BICI de la Côte d'Ivoire Avenue Franchet d'Esperey - Abidjan	XOF 3 000 000 000	XOF 4 091 514 608
• Banque du Caire et de Paris 14, rue el Saray et Kubra-garden City - Le Caire	EGP 7 000 000	EGP 270 636
• BNP Luxembourg 24, boulevard Royal - Luxembourg	BEL 420 000 000	BEL 114 632 485
• Consortio Financiero Bolivar Avenida Francisco de Miranda — Cheravo à Caracas	USD 30 000 000	—
• Australian European Finance Corporation Ltd — AEFC 15th Floor, Hooker House 175 Pitt Street - Sydney	AUD 10 000 000	AUD 6 890 000
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer — SFOM 11, quai des Bergues 1211 Genève 1	CHF 55 000 000	CHF 17 077 746
• Europea de Financiacion Inversion y Promocion S.A. Eurofip 14 Cedaceros - Madrid	ESP 500 000 000	ESP 268 159 419
• Société Financière Européenne — SFE 84, Grand'Rue - Luxembourg	CHF 202 500 000	CHF 46 848 240

B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

I - FILIALES (non reprises au § A)

- a) Filiales françaises (ensemble)
b) Filiales étrangères (ensemble)

II - PARTICIPATIONS (non reprises au § A)

- a) Dans les sociétés françaises
b) Dans les sociétés étrangères

Quote-part du capital détenue en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (FF)
61,32	214 179 860	700 247 556	6 000 000	606 681 261	39 826 423	4 981 538
89,99	105 738 275	1 194 891 304	433 500 000	105 186 420	37 128 496	—
92,50	92 497 500	7 841 463 222	—	179 556 546	176 368	—
99,99	19 998 724	1 311 327 659	—	181 814 727	- 10 344 754	—
79,99	40 200 231	163 863 000	221 719 731	52 246 000	10 503 000	5 239 476
99,99	98 075 920	—	—	2 019 073	1 901 893	1 499 825
97,26	36 429 206	9 653 850	—	2 883 646	1 943 327	671 117
75,65	175 745 476	103 839 750	—	CHF 109 242 686	CHF 8 021 281	4 750 000
98,00	236 351 152	165 121 003	1	GBP 161 038 508	GBP 7 406 345	8 403 935
94,00	21 064 650	—	—	CHF 1 494 394	CHF 740 900	—
100,00	208 550 589	56 450 000	85 531	USD 109 807 136	USD 15 040 000	14 365 663
60,00	17 002 330	13 864 120	—	HKD 74 644 364	HKD 4 645 355	447 020
100,00	323 904 264	36 128 000	—	USD 73 740 000	USD 2 099 000	—
100,00	26 650 000	15 990 000	—	AUD 8 955 867	AUD 48 242	—
99,94	15 837 342	—	—	XOF 399 578 749	XOF -128 206 492	—
100,00	16 280 790	12 644 800	—	IEP 93 890 535	IEP 547 653	519 300
20,64	46 392 374	667 476 209	1 312 332 000	209 427 613	35 771 147	5 194 216
19,82	24 670 086	—	—	MXP 5 073 183 000	MXP 345 315 000	967 261
21,00	18 448 625	—	—	XOF 26 937 465 351	XOF 1 913 143 612	1 662 936
49,00	22 766 625	—	—	EGP 3 697 079	EGP 1 679 405	1 587 407
37,49	28 737 069	24 828 938	—	BEL 3 170 198 869	BEL 44 234 882	1 012 991
25,00	30 678 750	20 322 000	—	USD 4 872 047	USD 4 069 405	—
23,00	17 642 602	6 774 000	—	AUD 40 596 000	AUD 3 514 000	1 008 975
30,59	144 072 824	17 976 000	—	CHF 16 660 590	CHF 7 606 180	3 456 475
40,00	16 744 960	—	—	ESP 572 244 105	ESP 132 768 347	982 541
11,11	58 978 500	212 703 000	—	CHF 111 251 782	CHF 16 369 704	3 462 828
	25 914 404	1 352 628	15 250 000			3 450 590
	28 731 984	935 390 306	4 090 350			—
	83 260 432	610 555 655	77 940 000			3 849 196
	51 019 143	151 225 250	83 382 627			3 746 997

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances en date du 2 décembre 1976, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission de Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Nos vérifications ont, dans le cadre du budget qui nous a été alloué, été conduites conformément aux diligences professionnelles adaptées aux caractéristiques de la banque. Elles ont comporté au siège, dans divers centres administratifs et dans certaines succursales françaises et étrangères, l'examen des livres, valeurs et procédures.

Nos rapports avec les services de l'inspection et de l'audit ont permis d'accroître la base de l'échantillon sur lequel ont porté nos sondages.

Les documents sociaux sont présentés sous leur forme habituelle. En ce qui concerne les méthodes d'évaluation, nous avons relevé une amélioration de la comptabilisation des dépenses d'agencements et installations qui, désormais, sont prises en compte dans les immobilisations pour les montants réels et non plus selon une clé de répartition forfaitaire.

Votre Conseil d'administration vous donne dans son rapport diverses informations sur l'activité de la société, son environnement et l'évolution de ses principales filiales, ainsi que sur les comptes sociaux. Les divers renseignements ainsi fournis n'appellent pas de remarque de notre part.

Les résultats de l'exercice qui s'établissent en bénéfice pour 603,5 millions de francs s'entendent après constitution de provisions pour

créances douteuses à des niveaux qui paraissent correspondre globalement à une saine appréciation des risques encourus. La charge nette (créances irrécouvrables comprises) représente pour l'ensemble du réseau 2 425 millions de francs. Ces provisions, en très forte augmentation, sont la conséquence du contexte économique défavorable et de la dégradation de la situation de certains pays étrangers. Compte tenu des dotations de l'année, le ratio de couverture des risques sur les engagements de la Banque Nationale de Paris tend à se rapprocher de ceux que l'on relève chez les principales banques de niveau international.

Malgré la charge qui en a découlé, les bons résultats enregistrés par ailleurs ont permis d'améliorer sensiblement le bénéfice net de l'exercice qui, à notre avis, donne une image fidèle de la situation de la banque au 31 décembre 1980.

Conformément à l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, un tableau annexé au rapport du Conseil d'administration précise les mouvements des titres de participation.

En conclusion de ce qui précède, nous sommes d'avis que les comptes qui vous sont présentés sont régulièrement établis et qu'ils expriment sincèrement la situation de la banque. Nous vous délivrons en conséquence la certification prévue par la loi.

Paris, le 28 avril 1981.

Les Commissaires aux comptes :

"Cabinet Mulquin-Soccefi et Associés"
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffégeau

"Sofracor"
Louis Viala

RAPPORT SPÉCIAL

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions des articles 101 à 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous informons des conventions réglementées intervenues ou reconduites au cours de l'exercice 1980 qui ont fait l'objet d'autorisations préalables de votre Conseil d'administration dans le sens et suivant la procédure définie par la même loi.

1. Mise en place d'un système de garantie des dépôts en banque

L'Association Française des Banques a décidé, le 14 janvier 1980, de mettre en vigueur entre les banques adhérentes, un mécanisme de solidarité professionnelle. Votre Conseil a décidé, dans sa séance du 12 mars 1980, ainsi qu'il en avait la faculté, de regrouper dans cette opération votre société à ses filiales en France et dans les départements d'Outre-Mer.

Le calcul de leur contribution sera effectué sur le total de leurs dépôts cumulés. Cette consolidation est subordonnée à la condition que la Banque Nationale de Paris, société-mère, garantisse les autres banques.

Dans ce cadre, la Banque Nationale de Paris se propose de garantir les dépôts des banques suivantes :

- La Banque Nationale de Paris "Intercontinentale" (BNPI).
- La Banque pour l'Expansion Industrielle (Banexi)
- La Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail "Natiobail"
- La Société Natiocrédibail

2. Prêt subordonné accordé à la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A.

Pour des raisons de ratios entre les fonds propres et le montant des crédits distribués, les actionnaires de la Banque Nationale de Paris Luxembourg S.A., à savoir, la Banque Intercontinentale du Luxembourg, de la Banque Nationale de Paris et de la Banque Nationale de Paris "Intercontinentale" ont décidé de consentir un prêt subordonné de 210 000 000 de francs luxembourgeois à cette société, au prorata de leur participation (Conseil du 9 juillet 1980).

3. Garantie de "Commercial paper notes"

La Banque Nationale de Paris a été amenée à créer une filiale dénommée "Banque Nationale de Paris U.S. Finance Corporation" permettant, sous la garantie de la Banque Nationale de Paris, d'émettre des "commercial paper notes". Votre conseil du 9 juillet 1980 autorise que soit accordée par la Banque Nationale de Paris la garantie inconditionnelle du paiement de tous "commercial paper notes" émis par la Banque Nationale de Paris U.S. Finance Corporation, sous réserve qu'à tout moment le montant en circulation de ces "commercial paper notes" n'excède pas 200 millions de dollars, sans l'accord écrit préalable de l'un des dirigeants de la Banque Nationale de Paris.

4. Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés à :

- La Banque Nationale de Paris Canada
 - La Banque Nationale de Paris Ltd. Londres
 - La Banque Nationale de Paris Irlande
 - L'Euro-Latinamerican Bank Ltd. Londres
- se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice.

5. Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur de :

- Natiobail
- Natio Equipement
- Natio Location
- Banque Nationale de Paris Ltd. Londres
- Euro-Latinamerican Bank Ltd. Londres.

De même, la garantie accordée à la Banque Nationale de Paris Canada Corporation sur les billets à ordre émis ou négociés par celle-ci, dans la limite de 250 millions de dollars canadiens, a été maintenue.

6. Avances à "Banexi"

Les avances octroyées à la "Banexi" ont été, comme par le passé, partiellement productives d'intérêts.

7. Avances à la Compagnie d'Investissement de Paris "C.I.P."

Cette année, l'avance consentie à la "C.I.P." a été partiellement productive d'intérêts.

8. Prestations inter-groupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du groupe se sont poursuivies. Il s'agit, en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- des locations de bureaux.

Un abandon de créance a été consenti, comme par le passé, en faveur de la "SPGPI".

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante, traitées avec différentes sociétés du groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet, sauf exception, de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance au cours de l'exercice écoulé et soumises à votre approbation.

Fait à Paris, le 31 mars 1981.

Les Commissaires aux comptes :

"Cabinet Mulquin-Soccefi et Associés"
Paul-Carlos Mulquin
Jean Raffégeau

"Sofracor"
Louis Viala

RESOLUTIONS

Résolutions adoptées au cours de la réunion du 30 mai 1981 par le Collège représentant les actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973.

Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1980, approuve le bilan et le compte de résultats.

Deuxième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats proposée par le Conseil d'administration. Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice 1980, forme un total de 616 469 412,62 francs, de répartir cette somme de la manière suivante :

1° - Dotation à la réserve légale jusqu'à concurrence de 10 % du capital	F	30 161 456,94
2° - Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de	F	621 603,37
qui, ajoutée à l'intérêt minimum, soit	F	315 170,38
représente un montant global à répartir de	F	936 773,75
soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI, et 2 F pour le CNEP, en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.		
3° - Dotation aux autres réserves d'une somme de	F	427 247 825,22
portant l'ensemble des réserves à 3 712 000 000 francs et comprenant :		
• 7 252 668 francs représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1975,		
• 419 995 157,22 francs affectés aux réserves ordinaires.		
4° - Affectation d'une somme de	F	11 191 156,71
au report à nouveau.		
5° - Répartition d'une somme globale de	F	146 932 200,00
à titre de dividende aux actionnaires de la Banque Nationale de Paris, correspondant à une distribution de 18 F par action, assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 9 F portant à 27 F le revenu global par action.		

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 1981. Il s'applique aux 8 162 900 actions correspondant à un capital s'élevant à 1 632 580 000 francs à la suite de l'émission d'actions contre espèces de 125 580 000 francs réalisée en décembre 1980. Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'il a été réparti, au titre de l'exercice 1977, un dividende de 16,50 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,25 F, soit un total de 24,75 F. En 1978 et en 1979, il n'a pas été attribué de dividende en espèces.

Troisième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

Le Collège fixe à 1 176 000 francs le montant de la rémunération globale des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1980.

Cinquième résolution

Le Collège représentant les actionnaires, sur la proposition du Conseil d'administration, autorise ledit Conseil à émettre, s'il le juge à propos et sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère, jusqu'à concurrence d'un montant de 8 000 000 000 de francs, valeur nominale ou contrevalet en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime.

Il lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de cet ou de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de cette ou de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera.

Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 8 000 000 000 de francs ci-dessus fixé.

Aux diverses fins ci-dessus, le conseil a tous pouvoirs pour remplir toutes formalités préalables et consécutives ; il pourra consentir toutes délégations et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation annule la fraction inutilisée de l'autorisation précédemment donnée par le Collège du 19 mai 1980 dans sa neuvième résolution.

Sixième résolution

Le Collège, sur proposition du Conseil d'administration, décide, en conséquence des dispositions du décret du 21 mars 1980 modifiant le décret du 4 juillet 1973 portant application de la loi du 4 janvier 1973 relative à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel dans les banques nationales, de remplacer l'énoncé de l'article

7 des statuts par le texte ci-dessous :

Article 7, alinéa 2 (nouvelle rédaction)

"En application des articles 8 et 17 du décret du 4 juillet 1973, modifié par le décret du 21 mars 1980, il ne pourra être procédé à aucune inscription qui aurait pour effet de porter à plus de 0,05 % du capital le nombre des actions détenues par une personne physique ou à plus de 1 % le nombre des actions détenues par une personne morale".

Septième résolution

Le Collège représentant les actionnaires, agissant en vertu des dispositions de l'article 19 des statuts, fixe à 180 000 F par exercice, jusqu'à décision nouvelle, le montant global des jetons de présence alloués aux administrateurs et au censeur. Cette décision prend effet à compter du 1^{er} juin 1981.

Le Conseil d'administration se réunissant onze fois l'an, il sera versé à chaque administrateur une somme fixe de 9 500 F majorée d'un jeton de présence de 500 F par séance.

Huitième résolution

Le Collège confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

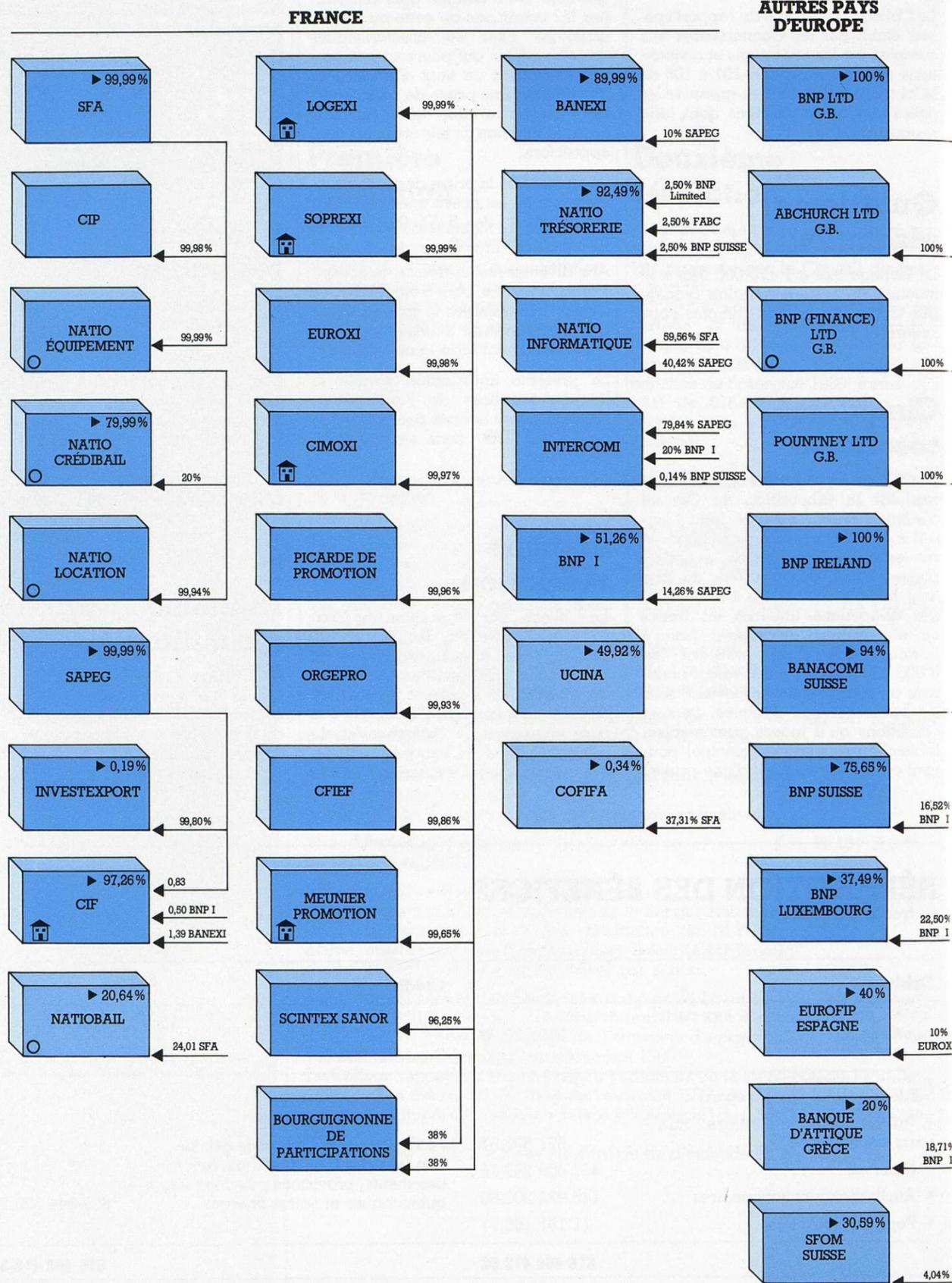
en francs

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	315 170,38	Report antérieur	12 925 103,38
Solde disponible ainsi réparti :			
• Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	621 603,37	Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges ...	603 544 309,24
• Réserves	457 409 282,16		
• Attribution aux actionnaires ...	146 932 200,00		
• Report à nouveau	11 191 156,71		
	616 469 412,62		616 469 412,62

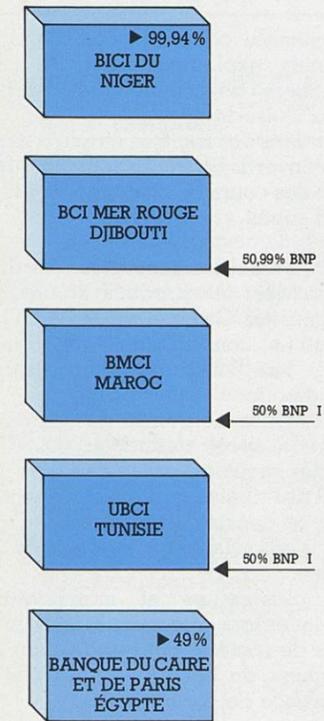
ORGANIGRAMME DU GROUPE B.N.P.

AU 31 DÉCEMBRE 1980

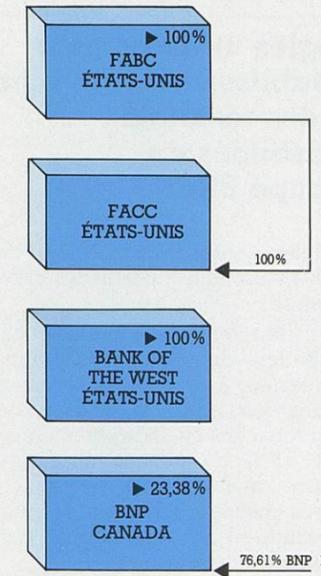
EUROPE



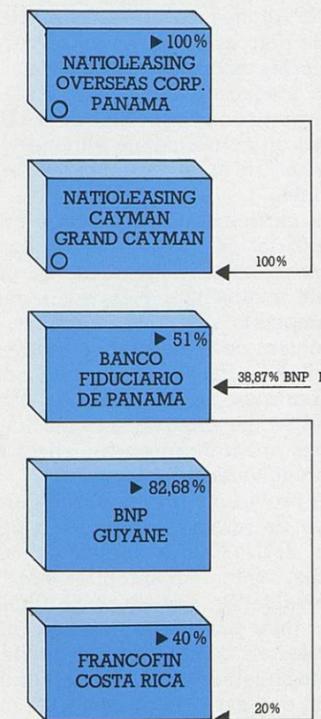
AFRIQUE



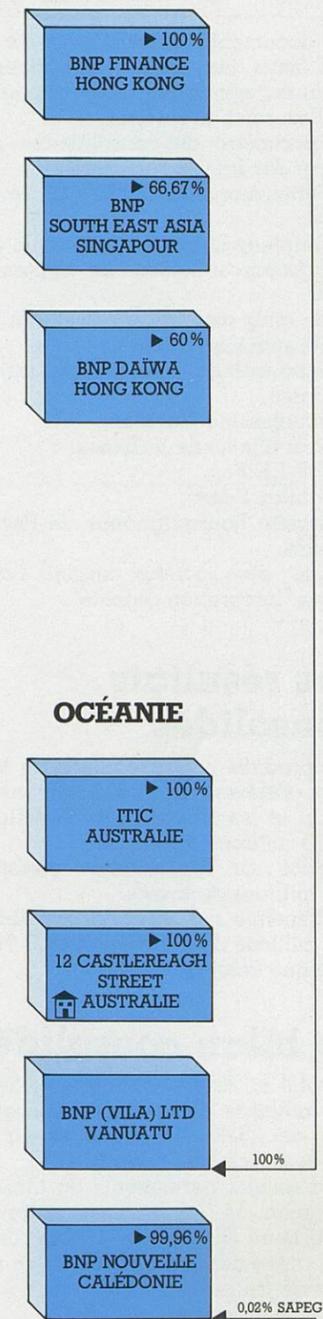
AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD ET CENTRALE



ASIE



OCÉANIE

- FILIALES
- PARTICIPATIONS
- Pourcentage de la participation de la BNP
- Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuille
- Sociétés de crédit-bail et assimilées
- Sociétés immobilières

RESULTATS ET BILAN CONSOLIDES DU GROUPE BNP

Les documents consolidés ont été établis dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Le périmètre de consolidation s'est élargi des filiales suivantes :

- Natiotrésorerie, créée en février 1980,
- Pountney Limited, filiale de la BNP Ltd Londres, créée en septembre 1980,
- et de cinq sociétés ayant atteint une dimension significative :
- Natioleasing Overseas Corporation - Panama,
- Natioleasing Cayman,
- et trois filiales de la Banexi :
- C.F.I.E.F.,
- Scintex Sanor,
- Société Bourguignonne de Participations.

Toutes ces sociétés faisant l'objet d'une "intégration globale".

Les résultats consolidés

Les produits nets d'exploitation bancaire s'élèvent à 14 373 millions de francs et les charges d'exploitation à 9 870 millions de francs.

L'impôt sur les sociétés ressort à 727 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 898 millions de francs, soit 48,8 % de plus que celui de la BNP.

Le bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève à 489 milliards de francs, en progression de 23 %. Il est supérieur de 7,9 % au total du bilan BNP.

Les capitaux permanents du Groupe atteignent 14 636 millions de francs. Supérieurs de 16,6 % à ceux de la BNP, ils se décomposent ainsi (en millions de francs) :

• Fonds propres et plus-values de consolidation	4 072
• Écarts de réévaluation et amortissements réglementés	1 410
• Provision pour investissements	117
• Bénéfice	898
• Intérêts hors groupe	382
• Emprunts participatifs	12
• Obligations en francs et en devises	7 745
Total	14 636

Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe BNP

Le bilan consolidé du Groupe de la BNP a été établi à partir des critères suivants :

- ont été retenues les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction ;
- les participations à 50 % ou plus ont fait l'objet d'une *intégration globale*. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la BNP et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe. Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de participations et de filiales" ;
- les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été *mises en équivalence*. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus, le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette après répartition de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence" ;
- les provisions présentant le caractère de réserves figurant au bilan du 31.12.76 des filiales consolidées, ayant été retenues pour la réévaluation des titres de filiales, ces dites provisions sont désormais prises en compte au niveau de la consolidation pour la détermination de l'actif net des sociétés intéressées.
- le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la BNP et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 60 sociétés exploitant dans 34 pays étrangers, départements ou territoires d'Outre-Mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés, les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1980 des filiales du Groupe retenues pour la consolidation et du jeu des provisions relatives à certaines de ces filiales.

Les plus-values et moins-values dégagées lors de cessions internes de titres de sociétés consolidées ont été éliminées du bénéfice et portées en différence de consolidation.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

dans lesquelles la Banque Nationale de Paris possédait, directement ou indirectement plus de 33 % du capital à la date du 31 décembre 1980

INTÉGRATION GLOBALE

% de contrôle

Banques et assimilés

Sociétés françaises

• Investexport	99,99
• Natio Equipement	99,99
• Banque pour l'Expansion Industrielle "Banexi" et ses filiales	99,99
• Natiocrédibail	99,99
• Société Financière Auxiliaire "S.F.A."	99,99
• Société pour le développement International du Commerce et de l'Industrie "Intercomi"	99,99
• Natiotrésorerie	99,99
• B.N.P. Nouvelle-Calédonie	99,98
• Compagnie d'Investissements de Paris "C.I.P."	99,98
• Natiolocation	99,94
• Banque Nationale de Paris Guyane - Cayenne	82,68
• Banque Nationale de Paris Intercontinentale "B.N.P.I."	65,52

Sociétés étrangères

• French American Capital Corporation "F.A.C.C."	100,00
• Banque Nationale de Paris, Ireland	100,00
• French American Banking Corporation "F.A.B.C."	100,00
• Intercontinental Trading and Investments Company "ITIC"	100,00
• B.N.P. Finance Hong-Kong	100,00
• B.N.P. Vila Ltd	100,00
• Natioleasing Overseas Corporation - Panama	100,00
• Natioleasing Cayman	100,00
• Bank of the West	100,00
• B.N.P. Limited Londres et ses filiales	100,00
• B.N.P. Canada	99,99
• B.I.C.I. Niger	99,94
• Banacom	94,00
• B.N.P. Suisse	92,17
• Banco Fiduciario de Panama	89,87
• B.N.P. South East Asia	66,67
• Francofin Costa Rica	60,00
• B.N.P. Daiwa Hong-Kong Limited	60,00
• B.N.P. Luxembourg	59,99
• Banque pour le Commerce et l'Industrie - Mer Rouge "B.C.I.-M.R."	50,99
• Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie "U.B.C.I."	50,00
• Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie "B.M.C.I."	50,00

AUTRES FILIALES

Sociétés françaises

• Société Auxiliaire de Participation et de Gestion "S.A.P.E.G."	99,99
• Compagnie Immobilière de France "C.I.F."	99,99
• Natioinformatique	99,98

Société étrangère

• 12 Castlereagh Street Pty Ltd	100,00
---	--------

MISE EN ÉQUIVALENCE

Banques et assimilés

Sociétés françaises

• Union pour le Crédit à l'Industrie Nationale "UCINA"	49,92
• Natiobail	44,65
• Cofifa	37,65

Sociétés étrangères

• Europea de Financiacion Inversion y Promocion "S.A. EUROFIP"	50,00
• Banque du Caire et de Paris	49,00
• Banque d'Attique, Athènes	38,71
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer "S.F.O.M."	34,63

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

au 31 décembre 1980

(en francs)

ACTIF	31 décembre 1979	31 décembre 1980
Caisse, instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	9 368 160 265	15 716 634 941
Banques, organismes et établissements financiers :		
a) Comptes ordinaires	5 880 067 200	7 216 173 631
b) Prêts et comptes à terme	102 904 365 333	147 942 266 338
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	59 333 121 821	64 673 789 575
Crédits à la clientèle :		
a) Créances commerciales	37 340 938 496	38 620 242 139
b) Autres crédits à court terme	31 335 910 299	41 352 862 723
c) Crédits à moyen terme	45 308 475 157	53 751 148 175
d) Crédits à long terme	34 334 572 133	38 946 872 341
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	14 887 830 709	19 704 924 874
Chèques et effets à l'encaissement	36 813 332 215	29 817 129 151
Comptes de régularisation et divers	8 152 571 249	11 812 458 951
Opérations sur titres	1 699 159 531	1 822 116 977
Titres de placement :		
a) Fonds d'État, bons et obligations	1 476 536 480	6 011 818 123
b) Autres titres de placement	2 511 910 020	3 676 185 836
Titres de participation et de filiales :		
• Titres mis en équivalence	422 352 614	452 079 254
• Autres titres	992 954 870	1 124 976 518
Prêts participatifs	5 735 896	12 525 788
Immobilisations	3 227 712 771	3 977 242 832
Opérations de crédit-bail	1 418 320 454	1 998 069 817
TOTAL DE L'ACTIF	397 414 027 513	488 629 517 984

HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers	5 970 194 000	10 584 965 000
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers	7 405 496 000	9 082 062 000
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	18 674 467 000	25 819 932 000
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle	42 358 952 000	52 146 165 000
Autres engagements en faveur de la clientèle	3 101 580 000	6 196 110 000
Engagements de crédit-bail mobilier	1 027 000	313 000
Engagements de crédit-bail immobilier	712 733 000	674 268 000

(en francs)

PASSIF	31 décembre 1979	31 décembre 1980
Instituts d'émission, Trésor public, comptes courants postaux	20 691 964 274	29 137 475 660
Banques, organismes et établissements financiers		
a) Comptes ordinaires	11 598 319 542	13 237 821 420
b) Emprunts et comptes à terme	83 185 455 040	123 414 628 707
Valeurs données en pension ou vendues ferme	41 693 548 071	48 338 112 650
Comptes créditeurs de la clientèle		
• Sociétés et entrepreneurs individuels		
— Comptes ordinaires	32 602 953 531	33 985 527 893
— Comptes à terme	22 199 139 952	32 082 803 476
• Particuliers		
— Comptes ordinaires	28 461 340 904	31 331 230 419
— Comptes à terme	11 653 850 151	17 681 537 765
• Divers		
— Comptes ordinaires	11 104 330 111	11 990 047 464
— Comptes à terme	3 789 123 600	4 173 170 020
Comptes d'épargne à régime spécial	34 431 560 143	36 301 327 055
Bons de caisse	35 789 563 356	40 409 783 086
Comptes exigibles après encaissement	31 255 751 832	24 709 781 718
Comptes de régularisation, provisions et divers	18 018 167 098	25 656 925 205
Opérations sur titres	1 134 801 809	1 543 144 636
Emprunts participatifs		12 033 001
Obligations		
• en devises à moyen terme	2 598 600 000	4 624 023 237
• en francs à long terme	1 271 578 910	3 121 216 222
Écart de réévaluation		
• Provision réglementée	186 640 437	164 660 265
• Réserve réglementée		
— Écart sur éléments non amortissables	1 274 047 658	537 012 759
— Écart excédentaire sur éléments amortissables	248 130 109	227 875 502
Amortissements réglementés	10 186 980	9 067 205
Amortissements complémentaires des investissements	471 698 138	471 698 138
Provision pour investissement	99 097 030	116 577 335
Réserves	1 720 000 000	2 008 937 115
Capital	697 000 000	1 507 000 000
Report à nouveau	13 812 279	12 925 103
Plus-values de consolidation	292 999 025	543 563 443
Intérêts hors groupe	336 202 326	381 835 352
Bénéfice de l'exercice*	584 165 207*	897 776 133*
* Part du groupe dans les sociétés intégrées globalement	524 366 621	822 366 271
Part du groupe dans les sociétés mises en équivalence	32 110 496	36 685 588
Part des tiers dans les sociétés intégrées globalement	27 688 090	38 724 274
TOTAL DU PASSIF	397 414 027 513	488 629 517 984

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE BNP

(en francs)

DÉBIT	1979	1980
Charges d'exploitation bancaire	19 325 825 524	31 454 456 875
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	9 487 385 938	16 390 366 671
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	7 716 816 236	13 486 331 659
• Emprunts contre effets publics ou privés	1 739 593 845	2 851 803 822
• Commissions	30 975 857	52 231 190
Charges sur opérations avec la clientèle	8 634 509 464	12 650 131 911
Charges sur opérations de crédit-bail	385 553 293	600 637 545
Intérêts sur emprunts obligataires	383 603 591	734 430 063
Autres charges d'exploitation bancaire	434 773 238	1 078 890 685
Charges de personnel	5 925 942 548	6 944 413 154
Impôts et taxes	330 033 696	386 889 578
Charges générales d'exploitation	2 126 192 440	2 539 479 207
Travaux, fournitures et services extérieurs	1 229 588 823	1 444 160 036
• Crédit-bail mobilier - Loyers payés	10 183 056	19 131 206
• Crédit-bail immobilier - Loyers payés	108 433 936	128 300 888
• Autres travaux, fournitures et services extérieurs	1 110 971 831	1 296 727 942
Autres charges générales d'exploitation	896 603 617	1 095 319 171
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	298 892 731	407 254 462
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	1 151 139 488	2 773 673 848
Charges exceptionnelles	485 188 040	211 352 120
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	84 585 109	131 809 004
Participation des salariés	63 946 860	45 898 019
Impôt sur les sociétés	428 820 944	726 680 122
Bénéfice consolidé de l'exercice	584 165 207*	897 776 133*
TOTAL DU DÉBIT	30 804 732 587	46 519 682 522
* • Part du groupe	556 477 117	859 051 859
• Part des intérêts hors groupe	27 688 090	38 724 274

CRÉDIT

	1979	1980
Produits d'exploitation bancaire	29 945 032 938	45 827 809 334
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	12 061 537 879	19 679 641 101
• Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	8 171 703 448	13 653 560 587
• Prêts contre effets publics ou privés	3 868 603 942	5 985 772 018
• Commissions	21 230 489	40 308 496
Produits des opérations avec la clientèle	15 543 761 627	22 052 627 877
• Crédits à la clientèle	11 137 777 707	15 321 160 511
• Comptes débiteurs de la clientèle	3 831 098 311	5 995 347 147
• Commissions	574 885 609	736 120 219
Produits des opérations de crédit-bail	536 905 901	768 669 324
Produits des opérations diverses	1 503 698 634	2 648 165 982
Produits du portefeuille-titres	299 128 897	678 705 050
Produits accessoires	112 340 375	34 201 074
Produits exceptionnels	634 310 661	545 183 455
Reprises des provisions hors exploitation	80 938 117	75 803 071
Résultats des sociétés mises en équivalence	32 110 496	36 685 588
TOTAL DU CRÉDIT	30 804 732 587	46 519 682 522

FILIALES ET BANQUES ASSOCIEES

FILIALES BANCAIRES ET FINANCIERES

(en milliers de francs)

BNP Limited (Londres)

Part du groupe BNP 100 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	6 739 225	8 009 128	14 130 591
Total des dépôts de clientèle et des banques	6 108 991	7 250 375	12 886 476
Chiffre d'affaires	583 120	994 271	1 733 902
Fonds propres extériorisés	178 903	235 483	280 159
Résultats de l'exercice	32 293	50 200	79 744

La politique monétaire engagée par le gouvernement britannique pour lutter contre l'inflation a eu notamment pour conséquence des taux d'intérêts élevés. Dans le même temps, l'activité de notre filiale a été en vive croissance, le total du bilan ayant augmenté ainsi de 48 % par rapport à 1979, les résultats ont progressé de façon satisfaisante.

BNP Ireland

Part du groupe BNP 100 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	394 364	660 862	894 818
Total des dépôts de clientèle et des banques	358 821	603 388	834 151
Chiffre d'affaires	27 190	53 060	93 891
Fonds propres extériorisés	9 557	12 943	18 754
Résultats de l'exercice	1 474	2 038	4 736

L'année 1980 a été marquée par des taux d'intérêts élevés au premier semestre même s'ils ont fortement chuté en fin d'année. Cet élément, lié à la progression très sensible de l'activité et notamment du niveau des engagements, explique la hausse importante du résultat net.

BNP Luxembourg SA

Part du groupe BNP 59,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	2 105 644	2 856 509	4 018 738
Total des dépôts de clientèle et des banques	2 013 237	2 714 147	3 820 075
Chiffre d'affaires	159 448	238 708	454 131
Fonds propres extériorisés	56 320	71 925	76 586
Résultats de l'exercice	3 898	5 030	6 337

La Banque Commerciale SA Luxembourg a changé sa dénomination en avril 1980 pour devenir BNP Luxembourg SA. Ce changement de raison sociale intègre mieux que par le passé notre établissement luxembourgeois à la vie du groupe BNP.

La bilan est en progression de 47 %. Une augmentation des fonds propres, a été réalisée en 1979. Les résultats nets sont en progression de 22 %.

BNP Suisse

Part du groupe BNP 92,17%

	1978	1979	1980
Total du bilan	1 698 480	1 770 592	2 907 076
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 418 268	1 465 264	2 523 069
Chiffre d'affaires	118 285	173 324	280 535
Fonds propres extériorisés	162 122	177 355	241 160
Résultats de l'exercice	15 290	17 277	20 599

Le résultat net de la BNP (Suisse) enregistre une progression par rapport à l'exercice précédent, en raison du développement de ses activités notamment dans le financement du pétrole. Un renforcement des fonds propres a été effectué courant juillet 1980 portant le capital de 26,550 millions à 40 millions de francs suisses.

EUROFIP (Madrid)

Part du groupe BNP 50,00 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	268 110	258 190	279 068
Total des dépôts de clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	21 941	27 885	32 761
Fonds propres extériorisés	30 176	32 901	43 977
Résultats de l'exercice	4 401	5 886	7 601

Dans un contexte économique espagnol difficile et malgré la forte concurrence, Eurofip SA a poursuivi en 1980 une progression satisfaisante. La décision de porter le capital de 400 millions à 600 millions de pesetas en deux tranches de 100 millions de pesetas (la première a été réalisée le 30/9/80, la seconde sera mise en place en 1981) devrait permettre à cette société d'accroître encore son développement.

Banque d'Attique (Athènes)

Part du groupe BNP 38,71%

	1978	1979	1980
Total du bilan	236 496	316 504	287 738
Total des dépôts de clientèle et des banques	202 973	219 657	213 457
Chiffre d'affaires	24 123	29 757	39 529
Fonds propres extériorisés	18 382	16 601	19 599
Résultats de l'exercice	1 759	1 071	2 062

Les résultats de la Banque d'Attique sont en progression de 108 % sur ceux de l'exercice 1979. Cette amélioration résulte d'un développement notable de l'activité de notre banque associée à partir du 4^e trimestre 1980 et de l'augmentation des taux d'intérêts des banques grecques à la suite d'une décision prise par le Comité Monétaire en date du 1^{er} juillet 1980.

F.A.B.C. (New York) Groupe

Part du groupe BNP 100 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	4 346 138	4 111 862	5 150 905
Total des dépôts de clientèle et des banques	4 030 281	3 784 459	4 729 248
Chiffre d'affaires	266 499	333 175	495 889
Fonds propres extériorisés	180 242	198 473	255 477
Résultats de l'exercice	35 536	47 034	67 921

A New York, la French American Banking Corporation a continué à développer son activité notamment dans le domaine du négoce international et a enregistré une nouvelle augmentation de ses profits nets.

Bank of the West

Part du groupe BNP 100 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	530 249	527 793	3 561 381
Total des dépôts de clientèle et des banques	461 668	455 334	3 058 520
Chiffre d'affaires	42 593	56 690	333 010
Fonds propres extériorisés	45 356	45 278	338 447
Résultats de l'exercice	3 429	1 718	9 479

L'année 1980 a vu la fusion de la French Bank of California et de la Bank of the West. Notre groupe joue un rôle accru en Californie et a connu un exercice satisfaisant.

BNP (Guyane)

Part du groupe BNP 82,68 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	257 818	307 425	382 816
Total des dépôts de clientèle et des banques	206 281	253 380	314 977
Chiffre d'affaires	25 913	32 732	47 328
Fonds propres extériorisés	6 767	12 017	12 735
Résultats de l'exercice	4 288	2 310	4 706

La BNP Guyane a continué son rôle actif de soutien à l'économie guyanaise et a enregistré un développement satisfaisant de ses activités ainsi qu'une nouvelle progression de ses profits nets.

SFOM (Genève)

Part du groupe BNP 34,63 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	287 240	298 279	320 669
Total des dépôts de clientèle et des banques	66 557	62 542	64 073
Chiffre d'affaires	38 453	42 588	42 784
Fonds propres extériorisés	167 788	172 885	185 096
Résultats de l'exercice	20 270	21 148	19 533

Le bilan au 31 décembre 1980 enregistre une augmentation de 6,4 millions de francs suisses par rapport au 31 décembre 1979. Les différents postes du bilan reflètent une sensible stabilité.

Au passif on note une progression des fonds propres de 3,5 millions de francs suisses. Le profit de l'exercice (7 606 000 francs suisses) s'inscrit en légère baisse après dotation aux provisions.

BNP I (Paris)

Part du groupe BNP 65,52 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	1 965 740	2 402 004	5 252 020
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 525 837	1 957 874	4 254 911
Chiffre d'affaires	139 773	219 026	606 681
Fonds propres extériorisés	131 662	286 523	393 698
Résultats de l'exercice	14 302	15 759	39 826

Rappel pour mémoire des chiffres BNCI "OI"

	1978	1979	1980
Total du bilan	1 326 400	1 815 893	
Total des dépôts de clientèle et des banques	938 709	1 220 188	
Chiffre d'affaires	128 941	165 092	
Fonds propres extériorisés	106 605	115 942	
Résultats de l'exercice	14 337	15 891	

Pour la BNP "Intercontinentale" l'exercice 1980 a été marqué par la réalisation de la fusion absorption de sa filiale la BNCI (Océan Indien) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1980. Il était apparu en effet souhaitable de fusionner ces deux banques qui présentaient d'évidentes complémentarités. Les bénéfices de 1980 ressortent en augmentation d'environ 25 %.

Au Liban où la situation économique, en dépit de la conjoncture, a connu une évolution relativement favorable, le groupe de Beyrouth a soutenu un très bon rythme d'affaires.

A Paris, l'agence du Boulevard Malesherbes a offert la gamme des services bancaires et financiers à sa clientèle de particuliers et à ses relations commerciales. Le volume de ses dépôts, en toutes devises a progressé dans de bonnes conditions.

A l'île de la Réunion et à l'île Maurice, la BNP "Intercontinentale" apparaît désormais directement en nom. La succursale de St-Denis de La Réunion a exercé une vive activité et a enregistré de bons résultats.

BMCI (Maroc)

Part du groupe BNP 50 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	2 236 133	2 393 936	2 460 533
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 814 044	1 941 358	2 006 335
Chiffre d'affaires	145 223	159 575	173 033
Fonds propres extériorisés	87 855	88 671	88 901
Résultats de l'exercice	9 151	8 770	8 233

Au Maroc où s'achève en 1980, le Plan Triennal de transition la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a obtenu des résultats assez comparables à ceux de l'exercice précédent, tout en subissant les effets de l'encadrement du crédit.

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

UBCI (Tunisie)

Part du groupe BNP 50 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	1 291 284	1 364 018	1 636 202
Total des dépôts de clientèle et des banques	954 960	1 037 838	1 266 425
Chiffre d'affaires	71 167	67 313	84 329
Fonds propres extériorisés	80 178	82 442	94 745
Résultats de l'exercice	6 554	6 262	7 355

En Tunisie, la situation économique est globalement positive, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, avec un capital porté à 3 500 000 dinars tunisiens a accompli un exercice satisfaisant.

BNP (Canada)

Part du groupe BNP 99,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	961 859	1 432 856	3 011 249
Total des dépôts de clientèle et des banques	878 353	1 332 441	2 821 651
Chiffre d'affaires	95 659	149 055	321 018
Fonds propres extériorisés	32 227	33 567	48 397
Résultats de l'exercice	3 575	- 7 028	2 852

La BNP Canada Inc. a poursuivi son développement sur l'ensemble du territoire canadien et la nouvelle loi bancaire promulguée en 1980 permettra à notre filiale, en 1981, de solliciter le statut de banque à charte.

Banco Fiduciario de Panama S.A.

Part du groupe BNP 89,87 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	992 312	1 008 250	1 320 985
Total des dépôts de clientèle et des banques	869 538	895 271	1 167 478
Chiffre d'affaires	76 423	101 871	155 870
Fonds propres extériorisés	34 518	31 286	35 422
Résultats de l'exercice	103	246	637

Dans un contexte économique difficile notre filiale a poursuivi sa participation au financement des entreprises locales.

BCI Mer Rouge

Part du groupe BNP 50,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	188 009	225 385	426 221
Total des dépôts de clientèle et des banques	103 835	145 400	216 533
Chiffre d'affaires	17 660	29 888	59 272
Fonds propres extériorisés	8 910	10 493	16 215
Résultats de l'exercice	3 256	5 790	9 699

La Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer-Rouge, filiale directe de la BNP "Intercontinentale" et dont le capital a été porté à 600 000 000 de francs Djibouti a soutenu un très bon rythme d'activité lui permettant d'accroître sensiblement ses résultats.

BNP Daiwa Hong Kong Ltd

Part du groupe BNP 60 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	478 690	449 587	527 810
Total des dépôts de clientèle et des banques	440 714	405 008	474 042
Chiffre d'affaires	27 975	48 393	66 098
Fonds propres extériorisés	27 867	28 125	31 659
Résultats de l'exercice	1 952	2 730	4 113

Société financière, installée à Hong Kong, a pour champ d'action, outre Hong Kong, les pays de la région, plus particulièrement le Japon, les Philippines et la Corée du Sud.

Les résultats 1980 ont été satisfaisants surtout si l'on tient compte de la situation politique instable de certains pays de la zone, des taux d'intérêts élevés et de la compétition très vive sur les marges, les commissions et la durée des crédits.

Banexi (Groupe)

Part du groupe BNP 99,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	1 353 655	1 499 807	1 647 730
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 028 923	1 271 558	1 195 481
Chiffre d'affaires	72 811	74 730	111 051
Fonds propres extériorisés	122 211	122 595	141 261
Résultats de l'exercice	32 485	28 592	49 274

Ayant décidé, cette année, d'inclure la CFIEF, Scintex Sanor et la Bourguignonne de Participations dans le périmètre de consolidation déjà existant, le résultat consolidé 1980 de la Banexi s'est élevé à 49,27 millions de francs après impôt.

Le département "Négociations" a connu, en 1980 une activité accrue. Quant au département "Participations", les investissements industriels réalisés au cours de l'année ont atteint globalement 143 millions de francs.

Dans le domaine immobilier, l'activité de la Banexi en 1980 s'est caractérisée par un volume de ventes normal pour l'ensemble de ses programmes, alors que les transactions immobilières enregistraient généralement un net ralentissement depuis le deuxième trimestre.

Le bilan consolidé de la Banexi au 31 décembre 1980 a pris en compte, au titre de ses filiales immobilières (Logexi - Soprex - Cimoxi - Groupe Meunier Promotion), des résultats après impôt s'élevant à 12,22 contre 7,02 millions de francs en 1979.

Natiobail

Part du groupe BNP 44,65 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	919 249	957 609	1 068 751
Total des dépôts de clientèle et des banques	502 922	541 100	667 300
Chiffre d'affaires	177 874	183 536	209 428
Fonds propres extériorisés	242 930	207 458	229 131
Résultats de l'exercice	31 421	34 851	35 771

Au cours de l'exercice Natiobail a pris 35,3 millions d'engagements nouveaux en crédit bail se rapportant à

cinq nouveaux immeubles pour 17,6 millions de francs et à deux extensions d'immeubles déjà sous contrat pour 17,7 millions. Les immobilisations nettes en fin d'exercice se sont élevées y compris les opérations montées au travers de SCI à 801,4 millions pour le crédit bail, 55,6 millions en location simple, 37,8 millions pour les travaux en cours.

Le capital de Natiobail s'élève en fin d'exercice à 222,35 millions après avoir été augmenté de 28 millions par création des nouvelles catégories d'actions L et M et diminué de 8,66 millions par réduction de capital des catégories C et H.

Les loyers et préloyers, non compris les refacturations de charges aux locataires, se sont montés à 185,7 millions de francs contre 166,2 en 1979.

Natio Equipement

Part du groupe BNP 99,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	873 241	1 359 563	1 409 218
Total des dépôts de clientèle et des banques	133 372	566 099	398 517
Chiffre d'affaires	377 712	504 388	662 126
Fonds propres extériorisés	77 885	78 130	162 119
Résultats de l'exercice	4 895	12 058	12 139

L'activité de Natio Equipement a été principalement marquée au cours de l'exercice 1980 par une augmentation de capital de 80 millions réalisée en mars 1980 celui-ci se trouvant porté de 77,5 millions de francs à 157,5 millions et par l'émission d'un emprunt obligataire de 150 millions en septembre 1980 à taux variable.

Natiocrédibail

Part du groupe BNP 99,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	187 661	285 241	380 677
Total des dépôts de clientèle et des banques	98 895	76 710	176 219
Chiffre d'affaires	19 558	37 831	52 246
Fonds propres extériorisés	50 915	52 047	53 192
Résultats de l'exercice	7 682	7 694	10 503

Les nouveaux engagements pris par Natiocrédibail au cours de l'exercice 1980 se sont montés à 130,4 millions de francs et concernent trente opérations de crédit bail. Les immobilisations nettes en exploitation représentaient en fin d'exercice 277,9 millions contre 157,8 en 1979 et les travaux en cours 41,6 millions contre 14,6. Le capital reste inchangé 50 millions. Les produits des opérations de crédit bail et de locations simples, sans tenir compte des refacturations de charges aux locataires, se sont élevés à 49,2 millions contre 36,2 millions en 1979.

Natiolocation

Part du groupe BNP 99,94 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	83 645	252 347	365 686
Total des dépôts de clientèle et des banques	63 530	213 884	338 451
Chiffre d'affaires	15 110	57 778	109 152
Fonds propres extériorisés	1 000	791	2 293
Résultats de l'exercice	- 211	1 502	2 025

L'activité de Natiolocation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et les résultats sont en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Cofifa

Part du groupe BNP 37,65 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	133 621	208 786	208 417
Total des dépôts de clientèle et des banques	-	-	-
Chiffre d'affaires	12 551	12 776	12 569
Fonds propres extériorisés	66 687	69 927	141 333
Résultats de l'exercice	6 015	6 976	7 130

Au cours de l'exercice 1980 la Cofifa, société de holding, a exercé ses droits dans l'augmentation de capital de sa filiale à 51 % la BIAO à hauteur d'un montant total de 30 844 300 francs. L'exercice 1980 s'est clos sur un résultat net de 7,130 millions de francs au lieu de 6,976 millions de francs pour l'exercice précédent.

Banque du Caire et de Paris

Part du groupe BNP 49 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	162 232	109 656	205 918
Total des dépôts de clientèle et des banques	115 724	57 093	141 081
Chiffre d'affaires	3 798	10 433	23 761
Fonds propres extériorisés	44 275	40 429	46 728
Résultats de l'exercice	391	4 653	10 794

Au cours de ce troisième exercice la BCP a renforcé ses structures et a élargi sa clientèle en coopération étroite avec ses deux actionnaires : la Banque du Caire (51 %) et la BNP (49 %). Les résultats d'exploitation 1980 ont atteint 1 954 800 livres égyptiennes et représentent une progression de 110 % par rapport à 1979.

Banque Nationale de Paris (Nouvelle Calédonie)

Part du groupe BNP 99,98 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	551 108	658 191	710 347
Total des dépôts de clientèle et des banques	498 209	585 629	619 996
Chiffre d'affaires	55 615	65 560	89 102
Fonds propres extériorisés	12 000	21 509	27 515
Résultats de l'exercice	9 515	8 406	13 944

Au cours de l'exercice, les emplois commerciaux ont net-

FILIALES ET BANQUES ASSOCIÉES

tement augmenté en raison notamment, des nouveaux concours à la SLN. En liaison avec la hausse des taux, les résultats nets ont fortement progressé passant de 8,4 millions de francs français à près de 14 millions, ceci après des provisions accrues pour tenir compte des créances compromises.

Natioleasing Overseas Corporation

Part du groupe BNP 100 %

	1979	1980
Total du bilan	229 780	239 138
Total des dépôts de clientèle et des banques	228 939	235 120
Chiffre d'affaires	4 471	57 926
Fonds propres extériorisés	201	854
Résultats de l'exercice	559	2 972

L'activité de Natioleasing Overseas Corporation, située à Panama, s'est portée pour l'année 1980 sur la location ou la location vente de machines textiles et d'ordinateurs.

BNP South East Asia Ltd

Part du groupe BNP 66,67 %

	1979	1980
Total du bilan	42 677	182 648
Total des dépôts de clientèle et des banques	28 196	161 398
Chiffre d'affaires	1 024	21 012
Fonds propres extériorisés	13 969	15 451
Résultats de l'exercice	- 661	1 056

C'est principalement à Singapour en Indonésie et en Malaisie que l'action de la BNP (South East Asia) a porté tant au niveau de la prospection qu'à celui des opérations classiques de banques d'affaires (merchant banking). C'est ainsi que notre filiale est intervenue, en Indonésie, dans le financement de navires, à Singapour, dans les opérations de promotion immobilière, de syndication de prêts et d'émission de certificats de dépôts, etc.

ITIC Limited

Part du groupe BNP 100 %

	1980
Total du bilan	427 588
Total des dépôts de clientèle et des banques	350 139
Chiffre d'affaires	47 735
Fonds propres extériorisés	28 124
Résultats de l'exercice	257

L'ITIC est une merchant bank australienne, son activité comprend les crédits à moyen terme, le leasing, le suivi et le montage financier des grands projets pour la mise en valeur des ressources naturelles de l'Australie.

Natiotrésorerie

Part du groupe BNP 99,99 %

	1980
Total du bilan	4 263 686
Total des dépôts de clientèle et des banques	4 092 330
Chiffre d'affaires	179 557
Fonds propres extériorisés	100 000
Résultats de l'exercice	176

Natiotrésorerie a été constituée début 1980 mais elle n'a été réellement opérationnelle qu'à partir du mois d'octobre.

Son activité s'est exercée dans le domaine des opérations de trésorerie, plus précisément dans les directions suivantes :

- opérations de marché monétaire en francs,
- opérations d'arbitrage entre le marché des devises et le marché monétaire en francs (Swap),
- activité de portage et d'arbitrage d'euro-obligations, en francs et en devises.

Ces différentes activités ont été conduites dans un souci de ne prendre aucun risque de change et d'éviter les risques de transformation d'échéance se traduisant par des risques de taux.

Natioleasing - Cayman Ltd

Part du groupe BNP 100 %

	1980
Total du bilan	26 150
Total des dépôts de clientèle et des banques	23 599
Chiffre d'affaires	2 339
Fonds propres extériorisés	45
Résultats de l'exercice	582

L'activité de Natioleasing Cayman Ltd située à Grand Cayman s'est plus particulièrement portée sur le leasing de conteneurs et d'hélicoptères.

AUTRE FILIALE

(en milliers de francs)

Investexport

Part du groupe BNP 99,99 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	102	10 195	11 418
Total des dépôts de clientèle et des banques	—	—	—
Chiffre d'affaires	—	322	—
Fonds propres extériorisés	100	9 990	10 094
Résultats de l'exercice	- 9	104	- 9

Dans le cadre de son activité de prises de participations en capital, directes ou indirectes, liées au commerce extérieur, Investexport a été amenée à réaliser en 1980, trois opérations d'investissements ; elle a, par ailleurs, étudié un certain nombre de dossiers dont 5 devraient, en principe, donner lieu à une réalisation prochaine.

BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES

(en milliers de francs)

SFE (Groupe)

Part du groupe BNP 11,11 % dans SFE Luxembourg

	1978	1979	1980
Total du bilan	9 381 216	9 422 838	13 108 282
Total des dépôts de clientèle et des banques	8 130 157	8 702 621	11 731 985
Chiffre d'affaires	758 112	1 438 231	1 869 042
Fonds propres extériorisés	638 508	633 773	640 326
Résultats de l'exercice	53 610	52 662	69 529

Les résultats consolidés du groupe de la SFE ont progressé de 31 % en 1980.

Un plan de développement échelonné sur cinq années, qui devrait permettre d'accroître la rentabilité a été mis en place. Il prévoit le développement de la partie banque d'affaires et le renforcement de l'action du groupe sur le marché international.

A cet égard, il vient d'être procédé à un regroupement des structures commerciales et financières de façon à assurer une approche globale plus efficace de la clientèle.

BAIL (Paris)

Part du groupe BNP 13,53 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	6 271 412	8 535 139	10 739 221
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 837 155	7 924 499	10 001 469
Chiffre d'affaires	507 581	845 438	1 244 802
Fonds propres extériorisés	67 780	125 379	254 549
Résultats de l'exercice	7 662	16 247	20 423

En 1980, la société a porté son capital de 100 à 200 millions de francs et a renforcé ses structures opérationnelles et administratives. Le total du bilan au 31 décembre 1980 a marqué un accroissement par rapport à l'année précédente.

En dépit d'une conjoncture économique difficile, l'exercice a permis de dégager un bénéfice en augmentation.

BIAO (Groupe)

Part du groupe de la COFIFA 51 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	13 383 056	13 909 176	17 799 728
Total des dépôts de clientèle et des banques	6 165 666	6 863 531	8 120 495
Chiffre d'affaires	1 134 211	1 340 329	1 839 095
Fonds propres extériorisés	249 027	266 539	325 858
Résultats de l'exercice	31 101	28 131	37 706

En 1980, le groupe BIAO a connu un développement appréciable de son bilan dans un contexte économique inégal selon les pays où il est installé.

L'exercice a été caractérisé par la généralisation du processus de filialisation déjà entamé et qui se poursuivra au cours de l'année 1981.

AEFC (Sydney) Groupe

Part du groupe BNP 23 %

	1978*	1979*	1980*
Total du bilan	1 035 948	1 287 372	1 944 560
Total des dépôts de clientèle et des banques	769 642	1 043 454	1 587 743
Chiffre d'affaires	83 719	116 016	216 377
Fonds propres extériorisés	53 757	75 160	103 423
Résultats de l'exercice	9 332	11 499	18 730

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 1980, l'activité de l'AEFC a poursuivi sa progression à un rythme soutenu. Compte tenu des réserves et du report à nouveau, les fonds propres sont passés de 16,9 millions à 19,4 millions de dollars australiens.

* arrêtés au 30 juin.

UBA (Nigeria)

Part du groupe BNP 30,70 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	8 267 175	9 302 046	14 313 038
Total des dépôts de clientèle et des banques	5 881 097	8 204 070	13 148 081
Chiffre d'affaires	448 518	585 945	747 123
Fonds propres extériorisés	358 624	474 740	647 275
Résultats de l'exercice	120 885	128 503	167 130

Au Nigeria, notre banque associée, l'United Bank for Africa Limited, dont le réseau comprend maintenant près de 75 sièges, continue de prendre une part active à l'expansion économique du pays dans le contexte particulièrement favorable d'une croissance constante des revenus pétroliers. Le total du bilan a progressé de 41 % depuis le dernier exercice. La croissance des bénéfices a cependant tendance à se ralentir du fait de la poussée des frais généraux et de l'extension du réseau d'agences dans l'intérieur du pays.

Banco Del Atlantico

Part du groupe BNP 19,82 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	2 492 147	3 005 628	5 799 389
Total des dépôts de clientèle et des banques	2 201 422	2 788 416	5 099 475
Chiffre d'affaires	388 874	507 584	986 734
Fonds propres extériorisés	91 633	128 482	207 299
Résultats de l'exercice	17 713	41 170	67 164

Le Banco Del Atlantico a poursuivi vigoureusement l'expansion de son réseau d'agences notamment en province, tant par création de sièges nouveaux que par absorption de banques locales.

FILIALES ET BANQUES AFFILIÉES

BICI du Niger

Part du groupe BNP 99,94 %

	1979	1980
Total du bilan	31 402	127 690
Total des dépôts de clientèle et des banques	21 518	101 184
Chiffre d'affaires	647	11 538
Fonds propres extériorisés	12 000	17 108
Résultats de l'exercice	— 2 892	— 223

Au cours de l'exercice la BICI du Niger a porté son capital de 600 millions à 1 milliard de francs CFA par souscription en espèces. La perte de l'exercice, très inférieure aux prévisions et l'évolution de l'activité plus rapide qu'espérée, laissent prévoir dès 1981, avec deux ans d'avance, un premier exercice équilibré et peut-être même bénéficiaire.

Euro Latinamerican Bank Ltd - Eulabank

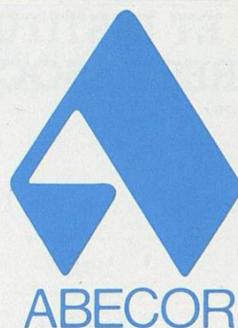
Part du groupe BNP 4,8 %

	1978	1979	1980
Total du bilan	2 021 830	3 191 879	4 493 939
Total des dépôts de clientèle et des banques	1 830 179	2 883 498	4 076 500
Chiffre d'affaires	—	—	—
Fonds propres extériorisés	140 783	173 114	238 421
Résultats de l'exercice	16 499	29 299	39 314

Dans le cadre de la mise en application du "Banking Act" de 1979, la Banque d'Angleterre a accordé à Eulabank le titre de Banque à compter du 1^{er} avril 1980.

L'activité de Eulabank s'est poursuivie de façon tout à fait satisfaisante en 1980 et s'est traduite par une progression sensible des prêts consentis à la clientèle traditionnelle des pays latino-américain.

N.B. — Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.



La BNP est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée en 1974 par 8 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.

L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources atteignant près de 400 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 11 600 agences installées dans 120 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :

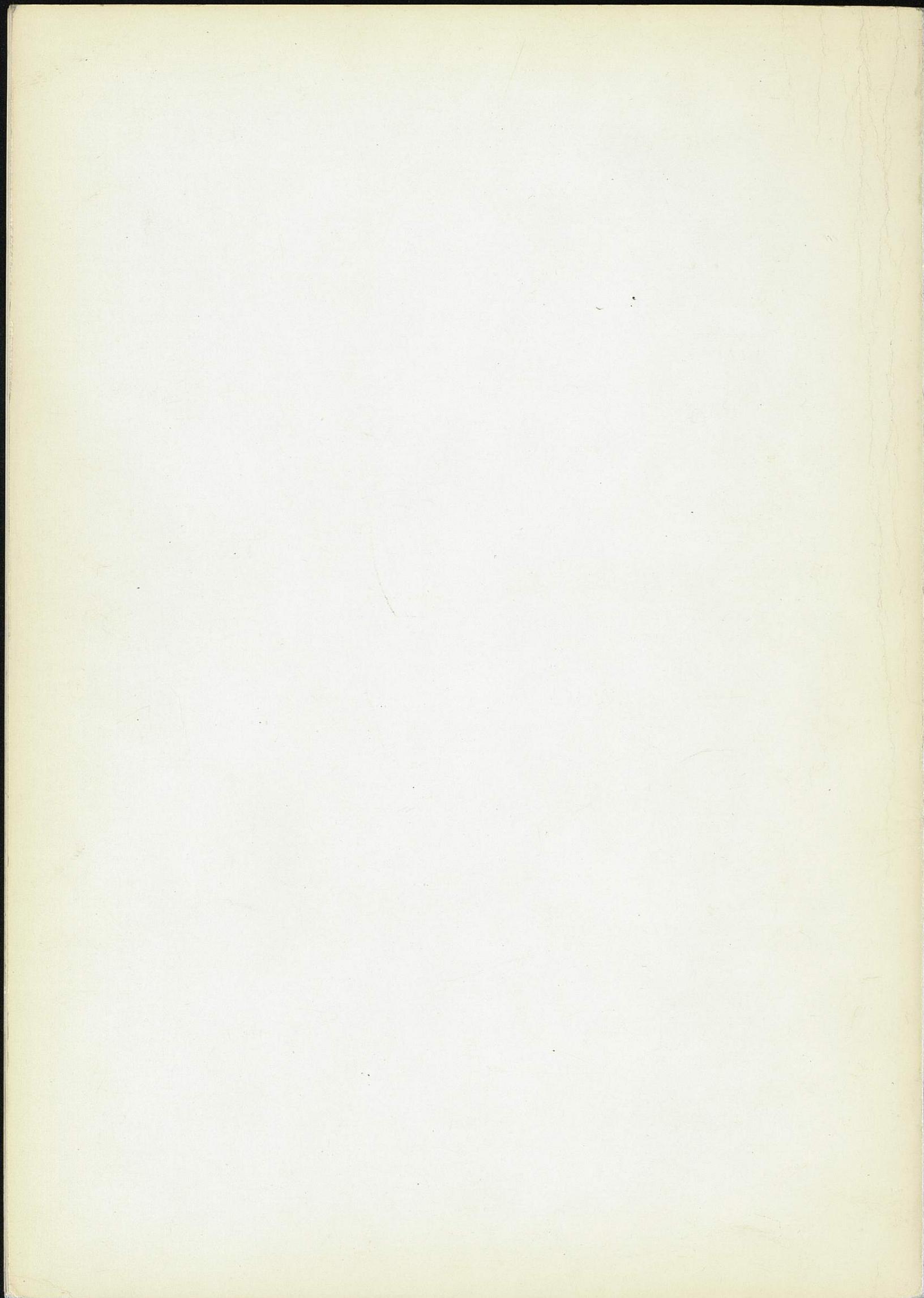
- Algemene Bank Nederland (Pays-Bas)
- Banca Nazionale del Lavoro (Italie)
- Banque Bruxelles Lambert (Belgique)
- Banque Nationale de Paris (France)
- Barclays Bank (Royaume-Uni)
- Bayerische Hypotheken und Wechsel Bank (Allemagne)
- Dresdner Bank (Allemagne)
- Österreichische Länderbank (Autriche)
- Banque Internationale à Luxembourg (Luxembourg).

Membre associé :

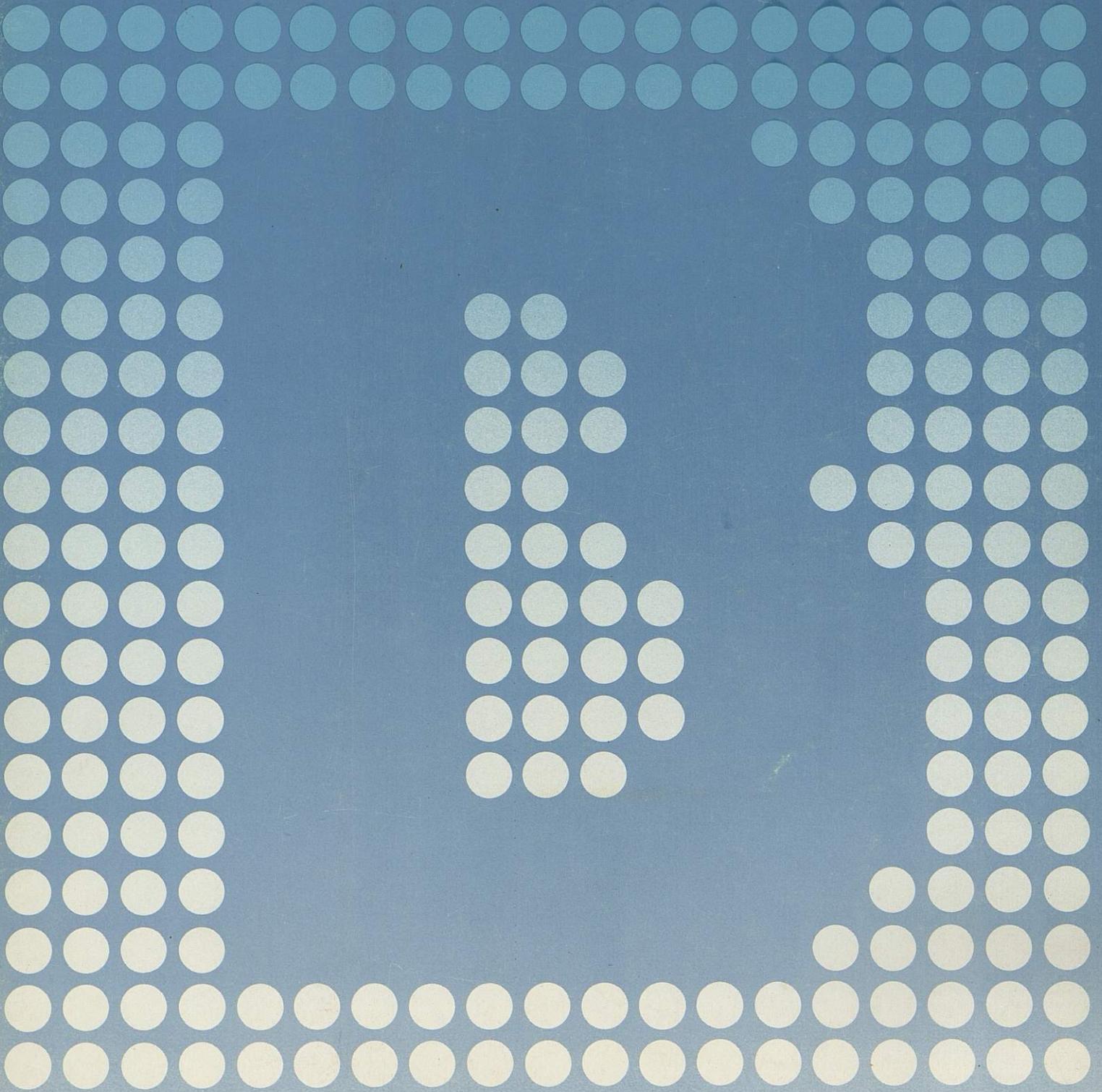
- Banque de la Société Financière Européenne (Paris).

Mundoprint Editeur
35, rue du Pont - 92200 Neuilly

Conception :  **INFORMATION ET GRAPHISME**
Couverture : Michel Legoff, Michel Morin
Photos : Pons, Foramer,
Centre de Recherches de la Bonneterie,
Armement Lebert-Buisson,
Deveny, Laflèche, Labat, Nabokov.



BNP

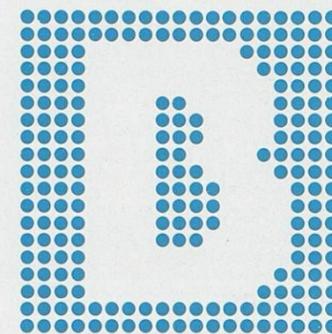


**BILAN SOCIAL
1980**

BNP

BILAN SOCIAL

1980



SOMMAIRE

• L'emploi et le personnel	p 2
• Les rémunérations	p 9
• La formation	p 16
• Les conditions de travail	p 18
• Les relations professionnelles	p 22
• Les avantages sociaux	p 23

L'EMPLOI ET LE PERSONNEL

LES EFFECTIFS DE LA BNP

EFFECTIF MOYEN MENSUEL EN METROPOLE

(nombre obtenu en additionnant les effectifs de fin de chaque mois et en divisant le total par 12)

1978	1979	1980
48.213	48.237	47.683

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE

1978	1979	1980
48.243	48.041	47.387

Ces chiffres ne comprennent que les effectifs employés en métropole par la BNP

Il convient d'y ajouter :

- le personnel BNP - gradés et cadres - affecté dans les sièges et bureaux de représentation de la BNP dans les pays étrangers et départements d'Outre-Mer

1978	1979	1980
146	162	169

- le personnel BNP détaché dans les filiales et banques associées reprises dans le bilan consolidé du groupe

1978	1979	1980*
361	365	402*

* (à l'étranger : 111)

- le personnel BNP détaché dans d'autres banques ou institutions financières associées

1978	1979	1980
293	286	281

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

	1978	1979	1980
ENTRANTS			
Total des entrants du 1 ^{er} janvier au 31 décembre :	3 540	2 882	2 534
Nombre total d'embauches dans l'année :	2 560	1 915	1 537
• dont à durée indéterminée	(2 226)	(1 659)	(1 259)
• dont à durée limitée	(334)	(256)	(278)
• dont nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	(2 140)	(1 617)	(1 089)
Retour disponibilité ou congés sans solde	521	562	611
Retour service militaire	273	198	183
Divers (intégrations, retours extérieur ou filiales)	186	207	203
SORTANTS			
Total des sortants du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	3 256	3 084	3 188
Sortants définitifs	1 915	1 845	2 001
soit :			
Retraités	(715)	(766)	(905)
Décès	(75)	(77)	(82)
Démissions (1)	(818)	(723)	(753)
Licenciements et révocations (2)	(171)	(144)	(137)
Fin de contrats à durée limitée	(136)	(135)	(124)
Départs en disponibilité ou congés sans solde	942	925	900
Départs au service militaire	235	170	138
Divers (détachements extérieur ou filiales)	164	144	149
Différence	+ 284	- 202	- 654
Dont au cours de la période d'essai :			
(1) Démissions	133	102	80
(2) Licenciements	NC	57	48

En 1980, les effectifs ont diminué d'environ 1% (sur la base des chiffres moyens mensuels). Cette légère réduction s'inscrit dans une évolution à moyen terme rendant indispensable l'ajustement des moyens aux besoins. Pour rester compétitive et rentable, la BNP doit en effet s'adapter à l'évolution de la technologie informatique qui, non seulement favorise une meilleure qualité du service de la clientèle, mais également permet de dégager d'importants gains de productivité.

La BNP a choisi de conduire sans à-coup et de façon très mesurée les nécessaires adaptations d'effectifs qui en découlent.

Cette évolution sans heurt est du reste favorisée par l'importance du turnover qui permet de réduire le nombre total des agents par simple réduction

du volume des embauches. Celles-ci demeurent cependant à un niveau significatif (plus de 1500 personnes) compte tenu notamment du nombre important de départs à la retraite (plus de 900 personnes). Cette tendance devrait du reste se maintenir dans les années à venir.

Les moyens informatiques mis en place ont par ailleurs permis d'alléger la charge de travail concernant les tâches simples ou répétitives :

- dans les centres, des collaborateurs rendus ainsi disponibles ont pu être réorientés vers d'autres tâches et notamment vers les groupes d'exploitation,
- dans les sièges, grâce à l'allègement de certains traitements administratifs, les agents ont pu se consacrer plus largement au service de la clientèle.

ELEMENTS DIVERS

Contrats à durée limitée

	1978	1979	1980
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31 décembre de l'année précédente	117	182	222
Mouvements pendant l'année considérée :			
• Entrées	+ 334	+ 256	+ 278
• Sorties	- 136	- 135	- 124
• Transformations en embauche à durée indéterminée	- 133	- 81	- 80
Salariés ayant un contrat à durée limitée au 31 décembre de l'année considérée	182	222	296

Conformément aux termes de la loi du 3 janvier 1979 et sur la base des articles L 122-3 du Code du Travail et 1^{er} de la Convention Collective Nationale de Travail du Personnel des Banques, la BNP embauche du personnel à durée limitée pour remplacer provisoirement des agents appelés à s'absenter de façon prolongée.

Le remplacement cesse lors du retour de l'agent qui s'est absenté. Le remplaçant conserve, pendant l'année qui suit, une priorité d'embauche si un poste similaire ou correspondant à ses aptitudes est créé ou devient définitivement vacant.

En 1980, ces remplacements ont concerné essentiellement les collaboratrices en congé de maternité qui représentent plus des 2/3 de l'ensemble des indisponibles payés (1).

Nombre d'agents en disponibilité ou en congé sans solde

au 31 décembre	1978	1979	1980
	1 486	1 608	1 629
dont suite maternité	768	878	943

Dépenses de personnel temporaire, épisodique et occasionnel

1978 - 68 680 200 F soit 1,55% des charges de personnel de 1978
1979 - 85 367 900 F soit 1,68% des charges de personnel de 1979
1980 - 93 544 000 F soit 1,59% des charges de personnel de 1980

Répartition :	1978	1979	1980
- temporaires	9 220 000 F	15 114 000 F	15 078 600 F
- épisodiques	31 135 800 F	38 393 000 F	41 975 600 F
- occasionnels	28 324 400 F	31 860 900 F	36 489 800 F

AGENTS TEMPORAIRES (2) : Le travail temporaire est défini comme tout travail effectué par un salarié embauché et rémunéré en fonction d'une qualification déterminée par une entreprise dont l'activité exclusive est de mettre des salariés à la disposition provisoire d'utilisateurs.

Le recours aux services de l'entreprise de travail temporaire ne se fait que pour des tâches non durables, dans les cas suivants :

- absence temporaire d'un salarié permanent pendant la durée de cette absence ;
- suspension d'un contrat de travail (pour cause de maladie, maternité, période militaire) pendant le temps de cette suspension, sauf en cas de conflit collectif de travail ;

- travaux urgents dont l'exécution immédiate est nécessaire pour prévenir des accidents imminents, réparer des insuffisances du matériel, des installations ou des bâtiments de l'entreprise présentant un danger pour les travailleurs ;
- survenance de la fin d'un contrat de travail dans l'attente de l'entrée en service effective du travailleur permanent appelé à remplacer celui dont le contrat a pris fin ;
- existence d'un surcroît occasionnel d'activité ;

Le plus fréquemment, ce recours a eu lieu par suite de l'existence d'un surcroît occasionnel d'activité.



Sur la base du coût moyen d'un agent BNP, cette catégorie de dépenses représente un encours moyen de 122 personnes, soit une diminution équivalente à une vingtaine de personnes par rapport à 1979 (3).

PERSONNEL EPISODIQUE : La catégorie du personnel épisodique ne concerne que les étudiants de plus de 18 ans avec une dérogation d'âge (minimum 16 ans révolus à la date d'engagement prévue) pour les enfants d'agents de la Banque.

Les intéressés ne peuvent être engagés que pour une durée inférieure à trois mois par année civile, pendant la seule période s'étendant du 1^{er} juin au 31 octobre.

Ils sont rémunérés sur une base journalière.

Nombre total de journées de travail du personnel épisodique :

1978	1979	1980
220 800	235 000	239 100

TRAVAILLEURS OCCASIONNELS : Ce sont des agents travaillant régulièrement à temps partiel et dans leur grande majorité pour une durée inférieure à 86 heures par mois. Ils sont généralement occupés aux tâches d'entretien.

(1) Effectif moyen des collaboratrices en congé de maternité repris dans l'effectif des indisponibles payés :

1978	1979	1980
1.297	1.352	1.357

(2) Précédemment intitulés "Personnel intérimaire" (circulaire A. 2.878 - P 103-02)

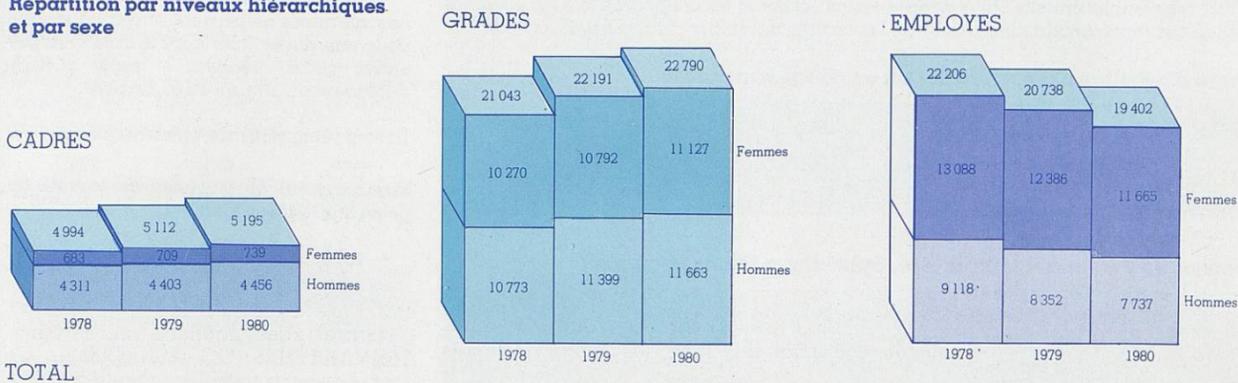
(3) Les agents temporaires ayant des qualifications très différentes (dactylographes, informaticiens, personnel d'entretien), il a paru logique d'en comparer la charge au coût moyen de l'employé BNP.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PERSONNEL

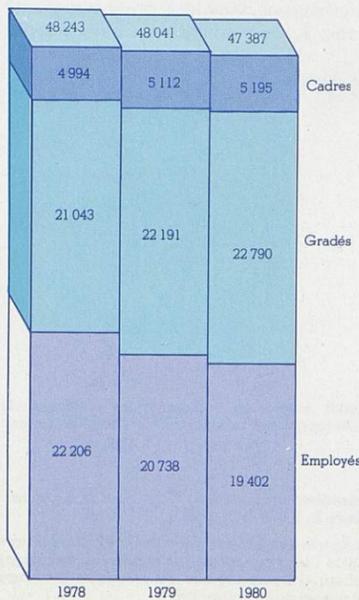
Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe

	1978			1979			1980		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EMPLOYES	9 118	13 088	22 206	8 352	12 386	20 738	7 737	11 665	19 402
GRADES	10 773	10 270	21 043	11 399	10 792	22 191	11 663	11 127	22 790
Classe II	3 989	5 926	9 915	4 401	6 272	10 673	4 501	6 470	10 971
Classe III	3 485	2 823	6 308	3 616	2 896	6 512	3 727	2 974	6 701
Classe IV	3 299	1 521	4 820	3 382	1 624	5 006	3 435	1 683	5 118
CADRES	4 311	683	4 994	4 403	709	5 112	4 456	739	5 195
Classe V	1 328	373	1 701	1 334	349	1 683	1 363	353	1 716
Classe VI	1 259	247	1 506	1 308	280	1 588	1 293	298	1 591
Classes VII et plus	1 724	63	1 787	1 761	80	1 841	1 800	88	1 888
Effectifs au 31 décembre	24 202	24 041	48 243	24 154	23 887	48 041	23 856	23 531	47 387

Répartition par niveaux hiérarchiques et par sexe



TOTAL



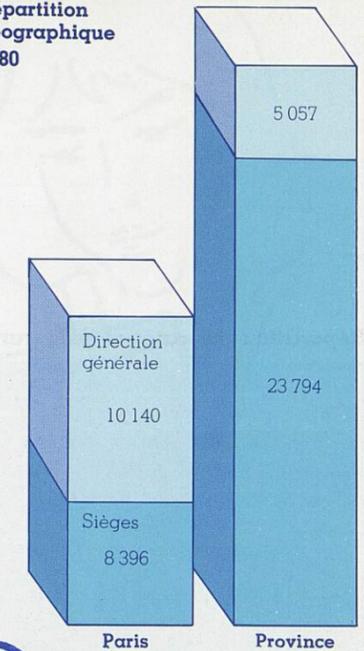
Répartition géographique

	1978	1979	1980
PARIS			
Direction générale et organismes administratifs	10 558	10 429	10 140
Sièges	8 482	8 490	8 396
PROVINCE			
Direction générale et organismes administratifs	5 247	5 211	5 057
Sièges	23 956	23 911	23 794
ENSEMBLE			
Direction générale et organismes administratifs	15 805	15 640	15 197
Sièges	32 438	32 401	32 190
Total	48 243	48 041	47 387

Le personnel de la BNP se répartit à égalité entre les hommes et les femmes. Cependant la pyramide hiérarchique n'apparaît pas aussi équilibrée : Les femmes composent près de la moitié de la population des gradés avec une présence plus accentuée dans les échelons hiérarchiques inférieurs. Il est cependant à remarquer que,

depuis 1978, le nombre de femmes titulaires de la classe IV a progressé de façon plus rapide (10,7% contre 4,1% pour les hommes). Elles représentent environ le septième des effectifs des cadres avec 739 personnes contre 531 il y a 5 ans. Pour la même période, leur nombre a singulièrement progressé parmi les cadres

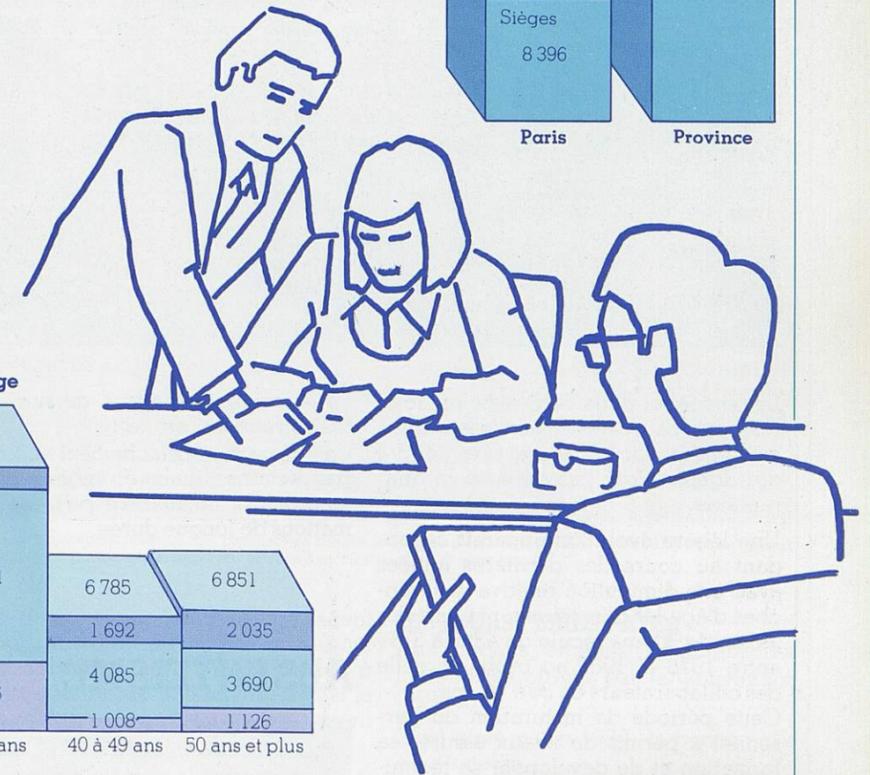
Répartition géographique 1980



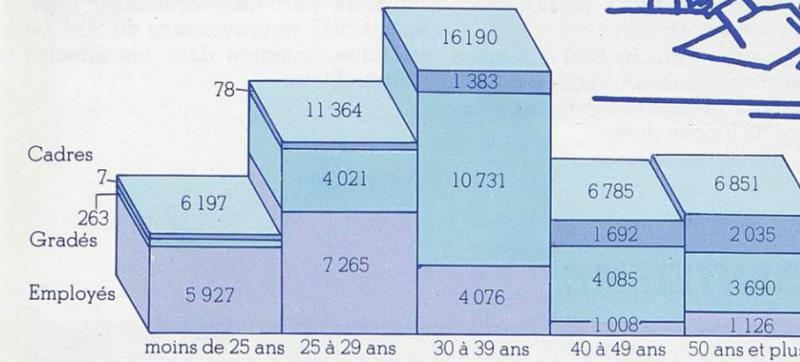
supérieurs en passant de 44 à 88 personnes. Pour les trois dernières années, le taux de croissance du nombre de femmes cadres apparaît également plus soutenu que celui des hommes : 8,2% contre 3,4%.

Sans être pour autant totalement satisfaisants, ces chiffres sont significatifs des progressions réalisées ces dernières années dans l'élargissement du rôle hiérarchique des femmes qui souhaitent faire carrière. Celle-ci peut se dérouler sans aucune exclusive dans tous les domaines d'activité de la Banque, en respectant les règles communes de sélectivité et de mobilité.

La BNP est cependant consciente de la nécessité d'accentuer encore ses efforts en ce sens, notamment en province, et la Direction Générale se montre particulièrement attentive à ce qu'aucune discrimination de sexe ne s'exerce en matière de carrière.



Répartition par catégories hiérarchiques et par âge



Répartition par catégories hiérarchiques et par âge

	Moins de 25 ans		de 25 à 29 ans		de 30 à 39 ans		de 40 à 49 ans		50 ans et plus		Totaux
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
1978											
Employés	8 663	39,01	7 627	34,35	3 483	15,68	1 126	5,07	1 307	5,89	22 206
Gradés	381	1,81	3 961	18,82	9 046	42,99	3 991	18,97	3 664	17,41	21 043
Cadres			131	2,62	1 218	24,39	1 699	34,02	1 946	38,97	4 994
Total	9 044	18,75	11 719	24,29	13 747	28,49	6 816	14,13	6 917	14,34	48 243
1979											
Employés	7 155	34,50	7 450	35,92	3 848	18,56	1 081	5,21	1 204	5,81	20 738
Gradés	405	1,83	4 135	18,63	9 946	44,82	4 019	18,11	3 686	16,61	22 191
Cadres	7	0,14	103	2,01	1 301	25,45	1 713	33,51	1 988	38,89	5 112
Total	7 567	15,75	11 688	24,33	15 095	31,42	6 813	14,18	6 878	14,32	48 041
1980											
Employés	5 927	30,55	7 265	37,44	4 076	21,01	1 008	5,20	1 126	5,80	19 402
Gradés	263	1,15	4 021	17,64	10 731	47,09	4 085	17,93	3 690	16,19	22 790
Cadres	7	0,13	78	1,5	1 383	26,62	1 692	32,58	2 035	39,17	5 195
Total	6 197	13,08	11 364	23,98	16 190	34,17	6 785	14,31	6 851	14,46	47 387

Répartition par catégories hiérarchiques et par ancienneté

	Moins de 5 ans		de 5 à 9 ans		de 10 à 19 ans		de 20 à 29 ans		30 ans et plus		Totaux
1978	%		%		%		%		%		
Employés	9 405	42,35	9 078	40,88	3 222	14,50	321	1,45	180	0,82	22 206
Gradés	942	4,47	3 753	17,83	9 220	43,81	3 584	17,05	3 544	16,84	21 043
Cadres	162	3,24	462	9,25	845	16,92	1 464	29,32	2 061	41,27	4 994
Total	10 509	21,78	13 293	27,55	13 287	27,54	5 369	11,13	5 785	12,00	48 243
1979	%		%		%		%		%		
Employés	7 297	35,18	9 717	46,85	3 238	15,61	329	1,60	157	0,76	20 738
Gradés	774	3,48	4 769	21,50	9 308	41,94	3 952	17,81	3 388	15,27	22 191
Cadres	135	2,64	544	10,65	832	16,27	1 544	30,20	2 057	40,24	5 112
Total	8 206	17,09	15 030	31,28	13 378	27,85	5 825	12,12	5 602	11,66	48 041
1980	%		%		%		%		%		
Employés	6 395	32,96	9 089	46,84	3 434	17,70	345	1,78	139	0,72	19 402
Gradés	563	2,47	5 189	22,77	9 499	41,68	4 391	19,27	3 148	13,81	22 790
Cadres	122	2,35	549	10,57	892	17,17	1 631	31,40	2 001	38,51	5 195
Total	7 080	14,94	14 827	31,29	13 825	29,17	6 367	13,44	5 288	11,16	47 387

Le personnel de la BNP reste caractérisé par sa relative jeunesse : l'âge moyen s'établit à 36 ans et près des 3/4 des agents n'ont pas dépassé la quarantaine.

Une légère évolution apparaît cependant au cours des dernières années avec une diminution relative des tranches d'âge les plus jeunes : la part des moins de 30 ans recule de 43% à 37% entre 1978 et 1980 au profit de celle des collaborateurs de 30 à 40 ans.

Cette période de maturation du personnel a permis de mieux assurer sa formation et de développer sa technicité.

Dès lors, le pourcentage des gradés progresse et son nombre dépasse désormais celui des employés. Dans le même temps, l'encadrement se rajeunit progressivement ; c'est ainsi que le pourcentage des cadres ayant plus de 30 ans d'ancienneté s'établit désormais à 38,5% contre 41,3% en 1978.

Ainsi pourra être assurée la relève simultanée de nombreux postes de responsabilité : sur environ 900 départs à la retraite, 250 étaient cette année le fait de cadres.

Répartition par nationalité

	1978	1979	1980
Français	48 125	47 922	47 256
Etrangers	118	119	131

Le léger accroissement de nos effectifs "Etrangers" est lié :
- d'une part au détachement en France par certaines filiales étrangères de collaborateurs notamment pour des formations de longue durée,

- d'autre part au recrutement d'agents BNP en provenance du Sud-Est asiatique, intégrés dans les effectifs métropolitains.

ABSENTEISME

	1978	1979	1980
Nombre total de journées d'absence (jours ouvrés)	1 113 481**	1 145 250	1 099 049
Taux d'absentéisme	9,28%	9,55%	9,20%
• Pour maladie (y compris les accidents du travail)	695 047	699 178	653 088
Taux d'absentéisme pour maladie	5,79%	5,83%	5,47%
dont maladie sans certificat médical (un ou deux jours)	35 612	38 442	36 819
dont maladie de moins de 6 jours	203 998	289 291	285 079
dont maladie de 6 jours et plus	440 230	351 347	313 906
dont accidents du travail ou de trajet	15 207	20 098	17 284
• Pour congés divers (affaires de famille, soins aux enfants)	94 266	106 651	102 741
Taux d'absentéisme pour congés divers	0,79%	0,89%	0,86%
• Pour maternité	324 168	339 421	343 220
Taux d'absentéisme pour maternité	2,70%	2,83%	2,87%
NB : Nombre d'agents absents pour cause de longue maladie	175	179	171

*) Chiffres rectifiés

** Ces statistiques ne comprennent pas les congés pour repos compensateur, les congés pour mandat législatif ou assimilés ou mandats donnés par une organisation syndicale et comportant l'obligation d'assurer une permanence, les congés "Jeunesse et Sports", les congés "Education Ouvrière".



LES CONGES

LES CONGES ANNUELS

La Convention Collective, dans son article 61, prévoit le droit à congé annuel payé dont la durée, liée au grade, est calculée au prorata du temps de présence dans l'établissement.

En 1980, l'absentéisme enregistre une diminution de plus de 45 000 journées de travail, l'ensemble des rubriques, hors congés de maternité, apparaissant en retrait sur l'exercice précédent.

• le repli le plus important (près de 29% en 2 ans) concerne les absences pour maladie de longue durée (6 jours et plus),

• Par ailleurs, l'on remarque une légère régression des absences de courte durée, correspondant vraisemblablement à une meilleure prise de conscience du phénomène de l'absentéisme.

Au total, le nombre moyen de jours d'absence hors maternité par collaborateur s'établit en 1980 à 15,9 jours (contre 16,7 en 1979 et 16,4 en 1978) (1).

(1) Base moyenne mensuelle des effectifs métropolitains.

	Employés	Gradés	Cadres
		au prorata du temps de présence sur la base annuelle de	
Moins de 1 an de présence au 1 ^{er} juin	environ 2 jours par mois de présence	24 jours ouvrés	26 jours ouvrés
De 1 an au 1 ^{er} juin à moins de 3 ans de présence au 31 octobre	22 jours ouvrés	24 jours ouvrés	26 jours ouvrés
De 3 à moins de 6 ans de présence au 31 octobre	23 jours ouvrés	25 jours ouvrés	26 jours ouvrés
A partir de 6 ans de présence au 31 octobre	25 jours ouvrés	26 jours ouvrés	26 jours ouvrés

NB. Des majorations diverses, qui prennent en compte le nombre d'enfants à charge, le travail de nuit ou en sous-sol, peuvent porter le total des droits à congé à un maximum de 26 jours ouvrés.

Les droits à congés pour un agent ayant plus d'un an de présence vont d'un minimum de 22 jours ouvrés à un maximum de 31 jours ouvrés si la période de vacances est choisie durant les six mois "hors période".

En effet, les agents qui prennent tout ou partie de leurs congés annuels "hors période", c'est-à-dire pendant les quatre premiers mois de l'année ou les deux derniers, bénéficient d'un complément de congés dans la limite d'un plafond de 5 jours ouvrés. Ce supplément doit être obligatoirement pris entre le 1^{er} novembre et le 30 avril.

En 1980, le total des congés a représenté pour l'ensemble du personnel de la BNP 1 187 000 journées, ce qui donne par personne 25 jours ouvrés, soit une moyenne de 35 jours calendrier sans compter les jours fériés.

LES JOURS FERIES PAYES

Aux congés annuels s'ajoutent des jours fériés prévus par la Convention Collective.

C'est ainsi qu'en 1980, le personnel a bénéficié de :

- 9 journées et 6 demi-journées pour ceux travaillant dans les sièges fermant le samedi,
 - 8 journées et 8 demi-journées pour ceux travaillant dans les sièges fermant le lundi.
- En outre, il est attribué un jour de congé supplémentaire par an au personnel des sièges fermant habituellement le lundi.

Les jours fériés payés

Dates des jours fériés	Sièges fermant le samedi	Sièges fermant le lundi
Mardi 1 ^{er} janvier (Jour de l'An)	1 journée	1 journée
Vendredi 4 avril (Vendredi Saint après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 5 avril (veille de Pâques après-midi)	-	1/2 journée
Lundi 7 avril (Lundi de Pâques)	1 journée	-
Jeudi 1 ^{er} mai (Fête du Travail)	1 journée	1 journée
Mercredi 14 mai (veille de l'Ascension après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Jeudi 15 mai (Ascension)	1 journée	1 journée
Samedi 24 mai (veille de la Pentecôte après-midi)	-	1/2 journée
Lundi 26 mai (Lundi de Pentecôte)	1 journée	-
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)	1 journée	-
Jeudi 14 août (veille de l'Assomption après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Vendredi 15 août (Assomption)	1 journée	1 journée
Samedi 16 août (Loi du 20 décembre 1906)	-	1 journée
Vendredi 31 octobre (veille de Toussaint après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Samedi 1 ^{er} novembre (Toussaint)	-	1 journée
Mardi 11 novembre (Fête de la Victoire)	1 journée	1 journée
Mercredi 24 décembre (veille de Noël après-midi)	1/2 journée	1/2 journée
Jeudi 25 décembre (Noël)	1 journée	1 journée
Mercredi 31 décembre (veille du Jour de l'An après-midi)	1/2 journée	1/2 journée

LES HANDICAPES

Nombre de handicapés employés dans l'entreprise

31 mars 1978	849
31 mars 1979	1 146
31 mars 1980	1 231

dont Paris et région parisienne		Province	
1978 : 597	1978 : 252	1978 : 252	1978 : 252
1979 : 604	1979 : 542	1979 : 542	1979 : 542
1980 : 587	1980 : 644	1980 : 644	1980 : 644

La BNP a poursuivi sous diverses formes son action en faveur des handicapés.

Rappelons qu'ils ont pu bénéficier par l'intermédiaire de la Société Mutualiste du Personnel de :

- la création du Centre d'Aide par le Travail et Foyer de Saran réservé à des handicapés mentaux,
- l'exonération à vie des cotisations des enfants du personnel en possession de la carte d'invalidité,
- le versement d'une indemnité men-

suelle compensatrice pour la perte de salaire subie par la mère ayant cessé de travailler en raison du handicap de l'enfant,

- la prise en charge d'une partie des cotisations de la "Rente Survie" souscrite par les parents en faveur de leurs enfants.

Par ailleurs, les familles des enfants handicapés (ou l'enfant lui-même) bénéficient :

- du versement de l'allocation spéciale familiale quel que soit l'âge de l'enfant handicapé,
- d'une participation aux frais de séjour dans les centres de vacances spécialisés,
- d'une majoration de 25% du capital versé par la Caisse de Prévoyance en cas de décès d'un agent en activité et d'une allocation supplémentaire pour le conjoint survivant,
- d'une majoration de la retraite,
- de la reversion à hauteur de 60% sur la tête des handicapés de plus de 21 ans titulaires de la carte d'invalidité

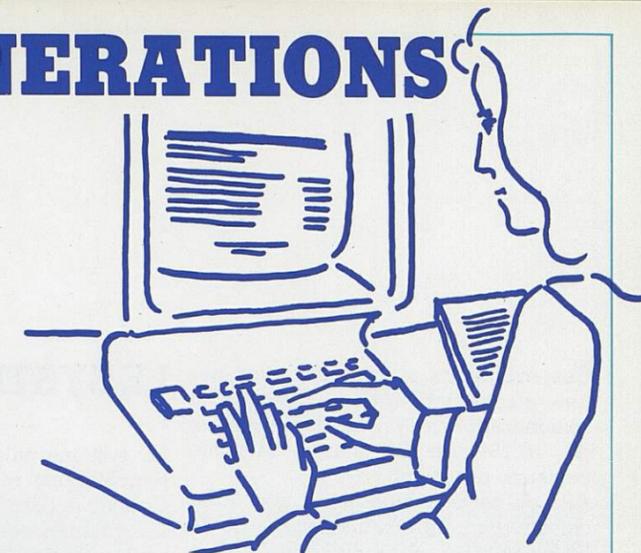
Il est rappelé qu'en application d'une décision de la Commission Nationale Paritaire de mai 1948, le personnel chômant habituellement le lundi dispose, à l'occasion des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, d'un congé d'une durée équivalente à celle du congé dont bénéficie le personnel travaillant dans les Sièges et Organismes pratiquant la fermeture du samedi. Ce congé s'étale soit du samedi à midi au mardi après-midi, soit du samedi soir au mardi soir dans l'hypothèse où, par suite de l'existence d'une foire ou d'un marché, le personnel a travaillé toute la journée du samedi. Il est également admis qu'à la suite d'un accord de place ce congé puisse s'étaler du vendredi midi au lundi soir pour les fêtes de Pâques et du vendredi soir au lundi soir pour les fêtes de la Pentecôte.

s'ils ne peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Enfin, rappelons que la BNP a mis en place en liaison avec l'Association des parents d'enfants du Centre de Garches, un "atelier d'entraînement au travail" destiné à faciliter l'insertion des handicapés dans le monde du travail. A ce titre plus de 60 personnes handicapées ont été intégrées à la BNP depuis l'origine.



LES REMUNERATIONS



CHARGES DE PERSONNEL

En millions de francs

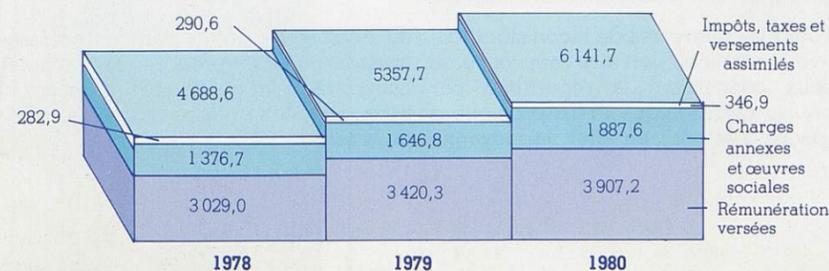
	1978	1979	1980
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (avant reprise d'écritures)	4 641	5 289	6 053
Total des paiements effectués au titre de l'exercice (*) (après jeu des provisions)	4 688,6	5 357,7 + 14,3%	6 141,7 + 14,6%
I - REMUNERATIONS VERSEES	3 029,0	3 420,3 + 12,9%	3 907,2 + 14,2%
• dont rémunérations conventionnelles	2 576,0	2 897,1	3 318,4
• dont commissions directes, indirectes et Fonds Commun (part des commissions dans les rémunérations)	72,0	105,9	110,8
• Allocation spéciale familiale	2,4%	3,1%	2,8%
• Divers	23,2	25,5	29,4
dont	357,8	391,8	448,6
Prime de gestion	131,9	146,3	166,5
Prime de bilan	103,6	116,9	132,5
Indemnités diverses	93,1	96,-	100,9
Heures supplémentaires	13,1	14,-	14,1
II - CHARGES ANNEXES ET OEUVRES SOCIALES	1 376,7	1 646,8 + 19,6%	1 887,6 + 14,6%
• dont Sécurité Sociale	724,7	862,6	964,9
• dont Assedic	73,2	96,9	114,7
• dont caisse de retraites et de prévoyance	389,9	472,0	562,3
• Divers	188,9	215,3	245,7
III - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	282,9	290,6 + 2,7%	346,9 + 19,4%

* La présentation comptable de 1978 a été harmonisée avec celles de 1979 et de 1980 qui comprennent l'allocation spéciale familiale et les œuvres sociales.

Le rapport $\frac{\text{charges annexes}}{\text{rémunérations}}$ a évolué de la façon suivante : 48,2% en 1978, puis 49,9% en 1979 et 50,4% en 1980.

Charges de personnel

en millions de francs



Le total des paiements effectués au cours de l'exercice a enregistré cette année un taux d'évolution comparable à celui de 1979, mais la part des rémunérations versées s'est accrue de façon plus importante (14,2% en 1980 contre 12,9% en 1979).

Les charges annexes qui correspondent aux cotisations payées par l'employeur sur les salaires versés ont représenté, en 1980, 50,4% des rémunérations, soit 0,5 point de plus que l'année dernière. Cette augmentation résulte essentiellement de deux éléments :

- d'abord, l'alourdissement de la part de la taxe sur les salaires dont les tranches d'imposition n'ont pas subi de modifications,
- ensuite, de l'accroissement de la subvention à la Caisse de Prévoyance consécutive à l'élévation des paiements de primes de fin de carrière due à l'évolution des départs à la retraite.

Ces évolutions se sont traduites par une augmentation de 15,6% de la rémunération moyenne de l'agent et de 16,1% de la charge salariale moyenne par agent.

Afin de permettre de mieux apprécier cette évolution, chaque agent de la BNP a reçu un relevé individuel reprenant le détail des différentes cotisations patronales versées en son nom par la BNP.

Rémunération moyenne de l'agent

	1978	1979	1980
	62 830 F	70 900 F	81 940 F
Evolution en %		+ 12,8%	+ 15,6%

Coût moyen de l'agent

	1978	1979	1980
	93 100 F	106 160 F	123 270 F
Evolution en %		+ 14%	+ 16,1%

LE SYSTEME SALARIAL

Le système salarial de la profession bancaire est régi par la Convention Collective dans ses articles 52 et 53.

Les salaires des agents de la Banque sont exprimés en "points" ; la valeur du point, en francs, est fixée par l'Association Française des Banques, au cours des réunions de la Commission Nationale Paritaire de la Banque avec les partenaires sociaux. Le salaire mensuel est égal au total des points de chaque agent multiplié par la valeur du point.

La rémunération annuelle comprend 14 mensualités et demie.

Le total en points de chaque agent se décompose en plusieurs éléments de signification différente :

- **le coefficient de base** qui correspond à la qualification du poste occupé. Les coefficients sont classés, selon les fonctions exercées dans la catégorie employés, gradés, (Classes II à IV) et cadres (Classes V à VIII).

- **les points d'ancienneté**, attribués automatiquement à concurrence de 2% du coefficient de base la première année et de 1% les années suivantes dans la limite de 34% du coefficient de base.

- **les points personnels**, qui s'ajoutent au coefficient de base en fonction du mérite de chaque agent.

- **les points personnels garantis**, respectivement de 36, 34, 32 pour les employés, les gradés et les cadres jusqu'à la classe VII incluse.

- **les points de diplômes** qui rémunèrent la formation générale ou bancaire.

- éventuellement **les points divers** qui sanctionnent une technicité particulière.

MOYENNE DES POINTS TOTAUX MENSUELS

	1978		1979		1980	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
EMPLOYES	478	495	484	502	492	509
Classe II	624	622	626	625	630	629
Classe III	698	696	705	699	712	703
Classe IV	818	829	825	833	830	835
Classe V	962	972	966	974	969	977
Classe VI	1 124	1 101	1 120	1 100	1 117	1 095
Classe VII	1 369	1 284	1 364	1 279	1 353	1 277
Classe VIII	1 582	1 554	1 574	1 518	1 567	1 495

N.B. - Valeur moyenne du point en 1978 : 6,134 F
 Valeur moyenne du point en 1979 : 6,731 F
 Valeur moyenne du point en 1980 : 7,604 F

Pour être interprété de façon significative, ce tableau doit être rapproché de ceux concernant la répartition par niveau hiérarchique et les promotions (pages 5 et 13) : en effet, la moyenne

du nombre de points dans une classe considérée doit prendre en compte l'accroissement du nombre de promotions dans cette classe et l'ancienneté de la catégorie.

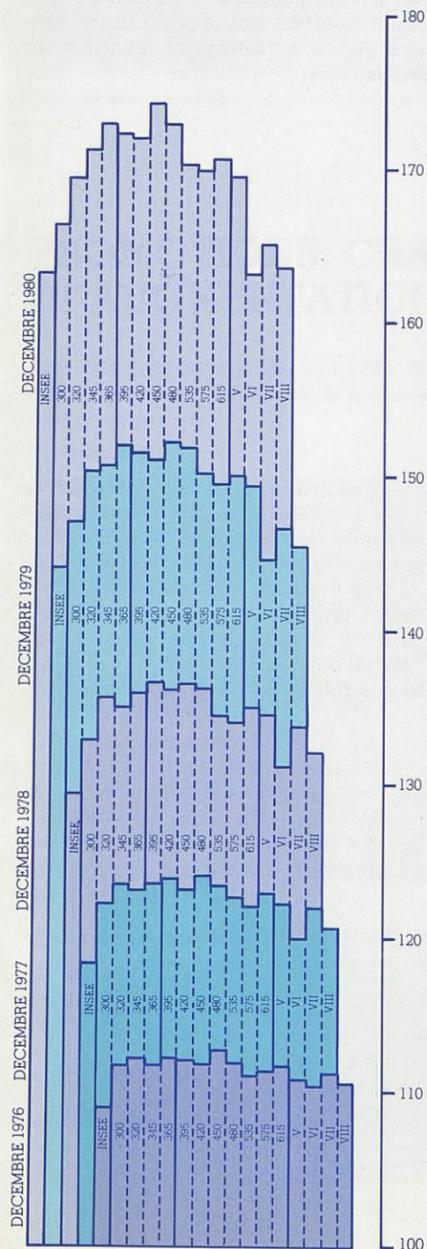
Comparaison entre l'évolution de l'indice INSEE

(base 100 en décembre 1975)

et les salaires mensuels

(base 100 en décembre 1975)

Il apparaît que ce soit année par année ou sur une plus longue période que les salaires moyens augmentent plus que l'indice INSEE des prix. Cette évolution s'explique par la politique salariale de la Banque (cf p. 10 à 14).



EVENTAIL DES REMUNERATIONS

francs	1978	1979	1980
95% du personnel a gagné au moins	36 513	40 627	47 273
90% du personnel a gagné au moins	39 657	44 140	51 397
85% du personnel a gagné au moins	41 447	46 646	54 271
80% du personnel a gagné au moins	43 271	48 595	56 621
75% du personnel a gagné au moins	44 720	50 385	58 756
70% du personnel a gagné au moins	46 161	52 198	60 828
65% du personnel a gagné au moins	47 787	54 087	63 092
60% du personnel a gagné au moins	49 596	56 184	65 426
55% du personnel a gagné au moins	51 548	58 360	67 840
50% du personnel a gagné au moins	53 657	60 611	70 353
45% du personnel a gagné au moins	55 864	63 095	73 029
40% du personnel a gagné au moins	58 346	65 782	76 092
35% du personnel a gagné au moins	61 133	68 797	79 394
30% du personnel a gagné au moins	64 457	72 549	83 587
25% du personnel a gagné au moins	68 746	77 408	88 977
20% du personnel a gagné au moins	74 056	83 646	95 979
15% du personnel a gagné au moins	81 460	91 761	105 343
10% du personnel a gagné au moins	91 580	103 215	118 816
5% du personnel a gagné au moins	114 683	128 390	147 542
Rapport entre les tranches extrêmes	3,14	3,16	3,12

L'éventail des rémunérations se resserre :

- par tranche de 5% du personnel, les rapports entre les tranches extrêmes sont :

1978	1979	1980
$\frac{114\ 683}{36\ 513} = 3,14$	$\frac{128\ 390}{40\ 627} = 3,16$	$\frac{147\ 542}{47\ 273} = 3,12$

- le même rapport calculé sur le 1% des agents placés aux deux extrémités de la grille des rémunérations fait ressortir :

1978	1979	1980
$\frac{162\ 915}{30\ 314} = 5,37$	$\frac{190\ 895}{35\ 636} = 5,36$	$\frac{217\ 838}{41\ 390} = 5,26$

EVOLUTION DES REMUNERATIONS EN 1980

MESURES A CARACTERE GENERAL

Un accord salarial a été signé le 7 novembre 1980 entre l'Association Française des Banques et les organisations syndicales CFTC et SNB. Il a assuré le maintien du pouvoir d'achat pour l'année :

• D'une part, la valeur du point a suivi l'indice INSEE des prix à la consommation.

Son évolution a été la suivante :

Date	% d'augmentation de la valeur du point	cumul (et non pas addition)
1. 3.80	2,75%	2,75%
1. 5.80	2,25%	5,06%
1. 8.80	2,75%	7,95%
1.11.80	4,00%	12,28%
1. 1.81*	1,22%	13,65%

* pour régularisation

• D'autre part pour compenser le manque à gagner résultant du délai écoulé entre la hausse des prix et l'augmentation de la valeur du point, un versement compensateur de 28% de la mensualité d'octobre a été payé en novembre avec un minimum de 1 000 F par agent salarié à temps plein du 1^{er} janvier au 31 octobre pour favoriser les bas salaires.

SITUATIONS DE DEBUT

SITUATIONS EN POINTS

		Convention collective et A.F.B.	Mesures propres à la BNP
A l'embauche	Coefficient de base	270	290
	Points garantis	16	36
	Total	286**	326**
Après 3 mois	Coefficient de base	290	290
	Points garantis	16	36
	Points personnels	-	20
Total	306	346	
Titularisation	Coefficient de base	300	300
	Points garantis	16	36
	Points personnels	-	30
	Points d'ancienneté	6	6
Total	322	372	
18 mois après titularisation	Coefficient de base	300	320
	Points garantis	16	36
	Points personnels	-	30
	Points d'ancienneté	9	10
Total	325	396	
Après 3 ans d'ancienneté	Coefficient de base		320
	Points garantis		36
	Points personnels		32
	Points d'ancienneté	Garantie de ressources convention collective : contre valeur de	13
Total	381	401	

** L'accord salarial du 7 novembre 1980 a prévu une garantie minimale annuelle de ressources indexée sur la valeur du point, qui s'établissait à 39 644 F au 1^{er} novembre 1980. A la même date, un employé recruté à la BNP en début d'année percevait un salaire annuel minimum de 39 671 F toutes choses égales par ailleurs.

SITUATIONS MINIMALES EN FRANCS (1)

	1 ^{re} année			2 ^e année		Après la 3 ^e année			
	Fin 1978	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1978	Fin 1979	Fin 1980	Fin 1978	Fin 1979	Fin 1980
Pour un employé sans diplôme soit par mois sur 12 mois	31 561 2 630	34 982 2 915	39 671 3 306	34 344 2 862	38 066 3 172	43 168 3 597	37 021 3 045	41 033 3 419	46 534 3 878
Pour un employé titulaire du B.E.P.C. soit par mois sur 12 mois	32 946 2 746	36 517 3 043	41 412 3 451	35 729 2 977	39 601 3 300	44 909 3 742	38 406 3 201	42 568 3 547	48 274 4 023
Pour un employé titulaire du baccalauréat soit par mois sur 12 mois	34 331 2 861	38 051 3 171	43 152 3 596	37 113 3 013	41 135 3 428	46 650 3 888	39 791 3 316	44 103 3 675	50 015 4 168

(1) Ce tableau reprend la situation minimale théorique d'un agent qui n'aurait bénéficié que de mesures automatiques, à l'exclusion des points de technicité ou de diplôme.

PROMOTIONS, CHANGEMENTS D'ECHELON ET AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

En 1980, 26 084 agents, soit 55% de l'effectif total ont bénéficié de mesures individuelles :

Promotions

	1978	1979	1980
II 2 ^e échelon	837	987	863
III	842	1 006	1 011
IV	538	627	634
V	300	340	347
VI	226	274	240
VII 1 ^{er} et 2 ^e échelon	181	222	242
VIII 1 ^{er} et 2 ^e échelon	71	95	83
Total	2 995	3 551	3 420

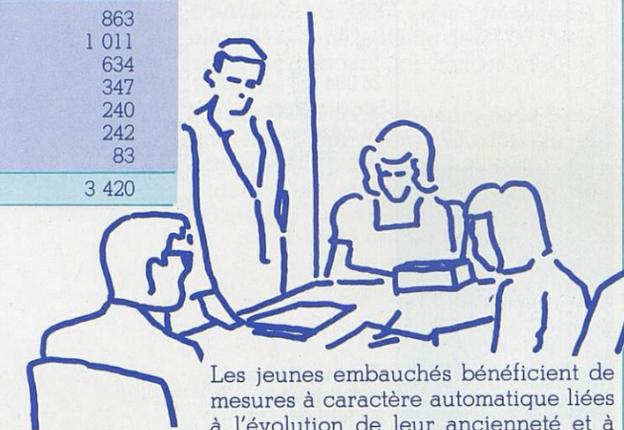
Le nombre d'agents promus demeure à un niveau important comparable à celui de l'année précédente ; rapporté aux effectifs de la Banque, il représente à nouveau **plus de 7%** du total des agents, soit **une avancée de 1%** sur l'exercice 1978.

Changements d'échelon ou de coefficient

	1978	1979	1980
Employés	7 684	7 345	6 563
classe II 1 ^{er} échelon	1 263	1 694	1 794
classe III	720	798	858
classe IV	953	1 067	1 004
classe V	59	80	74
classe VI	182	213	171
Total	10 861	11 197	10 464

Augmentations individuelles de traitement

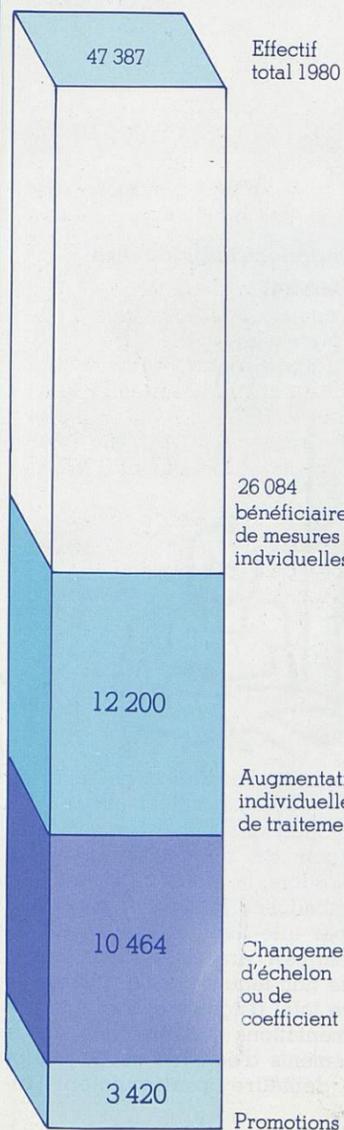
1978 13 838 agents
1979 13 374 agents
1980 12 200 agents



Les jeunes embauchés bénéficient de mesures à caractère automatique liées à l'évolution de leur ancienneté et à l'obtention de diplômes professionnels. Dès lors, la réduction du nombre des embauches se traduit naturellement par une diminution du total de ces mesures à caractère automatique. Compte non tenu de ces dernières, le nombre total d'agents ayant bénéficié d'augmentations individuelles et de changements d'échelon ou de coefficient demeure pratiquement inchangé.

La politique suivie en 1980 en matière de mesures individuelles continue d'être guidée par le principe de la sélectivité sanctionnant suivant les cas l'accroissement de responsabilité et de technicité ou reconnaissant la qualité du travail et le mérite individuel de l'agent. Elle a pour but de mieux personnaliser la situation de chaque agent, sans pour autant sacrifier à un élitisme sans nuance.

Promotions, changements d'échelon et augmentations individuelles



LA PARTICIPATION FINANCIERE

RESERVE SPECIALE DE PARTICIPATION

Détermination de la réserve spéciale de participation

(En francs) Exercice	1978	Supplément à l'intéressement issu du contrôle fiscal	1979	1980
Réserve spéciale de participation (1)	18 815 618	34 250 513	32 219 378	63 131 311
Majoration de 20% selon l'avenant du 27 décembre 1978	3 763 123	-	7 243 875	12 626 262
Total	22 578 741	34 250 513	43 463 253	75 757 573
Part minimale	414,29	512,68	644,67	1 110,96
Part maximale	1 657,16	2 050,72	2 578,68	4 443,84

(1) Formule BNP du calcul de la réserve spéciale de participation (R.S.P.) :

$$R.S.P. = \frac{A \times B}{2}$$

A = Bénéfice net fiscal - 4% des capitaux propres.

B = $\frac{\text{Masse salariale}}{\text{Valeur ajoutée} - \text{Bénéfice fiscal brut}}$

La réserve spéciale de participation est en forte hausse cet exercice : cette augmentation est la conséquence des résultats de la BNP, mais aussi du renouvellement en 1980 de l'accord négocié en décembre 1978 avec les organisations syndicales C.F.T.C. et S.N.B., qui permet de ne pas répercuter totalement sur cette réserve les importantes provisions constituées par la BNP pour faire face à ses créances compromises sur la clientèle.



ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

En vertu de la loi du 4 janvier 1973 relative à l'actionariat du personnel dans les banques nationales, la BNP distribue gratuitement à son personnel des actions. Elle a également la possibilité d'en céder à titre onéreux à son personnel, à la Caisse des Dépôts et Consignations, à des organismes de retraite et de prévoyance agréés ou à des personnes privées avec cette limite qu'aucune personne physique ne peut posséder plus de 0,05% du capital de la Banque et qu'aucune personne morale ne peut en détenir plus de 1%. En aucun cas, le nombre des actions, toutes nominatives, ainsi distribuées ou cédées, ne peut dépasser 25% du capital.

Des distributions gratuites d'actions sont faites au personnel chaque année, depuis 1973 et jusqu'à 1983, selon des critères fixés par décret qui tiennent à la fois compte du niveau hiérarchique et de l'ancienneté. Au terme de cinq ans, les actions sont négociables en Bourse.

Barème de répartition des actions distribuées gratuitement au personnel

Grade	Ancienneté					
	de 5 ans à 10 ans moins 1 jour	de 10 ans à 15 ans moins 1 jour	de 15 ans à 20 ans moins 1 jour	de 20 ans à 25 ans moins 1 jour	de 25 ans à 30 ans moins 1 jour	30 ans et plus
Employés et Cl. II ..	6	7	8	9	10	12
Cl. III et IV	8	9	10	11	13	15
Cl. V, VI et VII	10	11	12	14	16	18
Cl. VIII et hors classification	12	13	14	16	18	20

Les distributions d'actions effectuées ont été les suivantes :

1978	1979	1980
34 630	33 516	29 156

Fin 1980, les membres du personnel et retraités possédaient, soit directement, soit par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Epargne BNP : 285 630 actions de la BNP, soit 3,78% de son capital.

Les autres porteurs, n'appartenant pas ou plus au personnel, détenaient 437 195 actions, soit 5,81% du capital, du fait de souscription à titre onéreux ou par acquisition en Bourse d'actions libérées vendues par le personnel. La part détenue par l'Etat s'établissait à 90,41% du capital, avant augmentation de capital réalisée en décembre 1980 et effective le 13 février 1981. A la suite de cette dernière, la part de l'Etat s'établit à 83,5%, ce qui a conduit à élire un second administrateur représentant les actionnaires autres que l'Etat en remplacement d'un administrateur désigné par l'Etat, et un membre supplémentaire au collège.

EPARGNE BNP

Le Fonds Commun de Placement a été créé le 1^{er} janvier 1979 à l'intention du personnel BNP ; il bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi sur l'orientation de l'épargne du 13 juillet 1978 (loi Monory) ainsi que de ceux attachés aux plans d'épargne d'entreprise (exonération d'impôt des réserves réinvesties ainsi que des plus-values réalisées en capital). Les agents qui y souscrivent reçoivent de la BNP un abondement en espèces équivalent à 30% des versements effectués, dans la limite de 2 000 F par adhérent pendant les années 1980 et 1981.

Plus de 2000 collaborateurs de la Banque ont souscrit en 1980 des parts Epargne BNP pour un total de 8 845 100 F auquel s'est ajouté un montant de 2 609 021 F versé par la BNP.

La participation n'est pas touchée

LA FORMATION

REPARTITION DES ACTIONS DE FORMATION

(selon la typologie légale)

	1978	1979	1980
Stages d'adaptation	30%	32%	31%
Stages de promotion professionnelle	21%	24%	20%
Stages de perfectionnement et d'entretien des connaissances	49%	44%	49%
	70%	68%	69%

NOMBRE DE BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE FORMATION

1978				
	Employés	Gradés	Cadres	Total
Hommes	10 161	9 502	2 617	22 280
Femmes	13 213	7 659	348	21 220
Total	23 374	17 161	2 965	43 500

1979				
	Employés	Gradés	Cadres	Total
Hommes	8 110	9 847	2 209	20 166
Femmes	10 531	7 974	302	18 807
Total	18 641	17 821	2 511	38 973

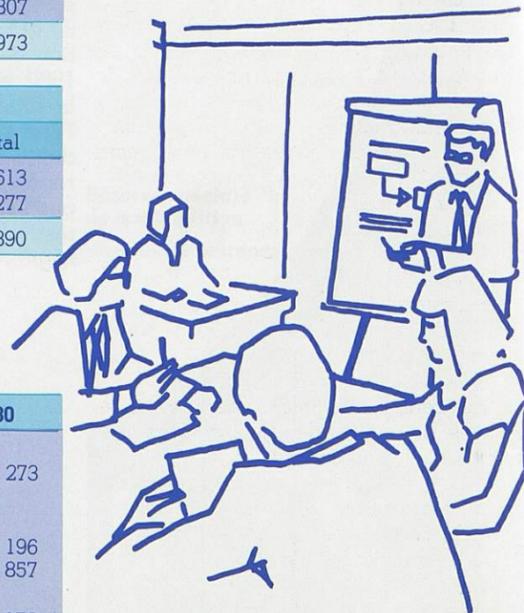
1980				
	Employés	Gradés	Cadres	Total
Hommes	7 503	9 979	3 131	20 613
Femmes	9 765	8 024	488	18 277
Total	17 268	18 003	3 619	38 890

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

	1978	1979	1980
Cours de banque et préparations complémentaires	482 162	484 053	428 273
Formation dispensée sur le lieu de travail :			
• sur le poste	1 009 444	1 008 971	866 196
• hors du poste	466 950	370 046	370 857
Formation dispensée hors du lieu de travail	1 119 961	1 097 808	961 170
Total	3 078 517	2 960 878	2 626 496

NOMBRE DE CONGES DE FORMATION

	1978	1979	1980
Rémunérés	26	46	45
Non rémunérés	4	12	22



DEPENSES DE FORMATION

	1978	1979	1980
Dépenses de formation, en francs	146 178 175*	158 240 522*	173 258 653*
En % des salaires	4,62%	4,60%	4,39%

* La partie fiscalisée de la taxe versée au Trésor en application des dispositions prévues pour le financement de la formation des jeunes sans emploi (7 429 788 F en 1980) n'est pas comptabilisée dans ces dépenses.

En 1980, notre politique de formation s'est infléchie vers des actions plus techniques et plus complexes.

En effet, la première formation peut maintenant être considérée comme satisfaisante dans l'ensemble et elle cesse d'être une action prioritaire compte tenu de la réduction de l'embauche.

Les objectifs de la Banque sont désormais orientés vers la préparation de ses collaborateurs aux changements techniques, en donnant à chacun la possibilité de progresser dans sa vie professionnelle.

Les moyens dégagés par les moindres besoins en première formation sont ainsi progressivement reportés sur des actions de perfectionnement.

Dans cet esprit, l'accent a été mis sur la préparation à l'exercice des fonctions d'encadrement, non seulement dans leur aspect technique, mais aussi avec tout ce qu'elles comportent au plan des relations et des responsabilités humaines. A cet égard, plusieurs séminaires spécialisés ont été conçus et testés avec succès durant l'année.

Par ailleurs, l'effort d'ouverture vers les préoccupations internationales et la préparation des cadres à des fonctions à l'étranger se sont accrus, notamment par l'intermédiaire de l'ABECOR BANKING INSTITUTE, organisme bancaire européen de formation situé près de Francfort (R.F.A.). Une centaine de cadres de la Banque, âgés de moins de 35 ans dans leur majorité, ont suivi des séminaires à l'ABIN ou ont participé à des tables rondes techniques entre spécialistes des banques européennes, membres de l'Association ABECOR (Banques associées d'Europe).

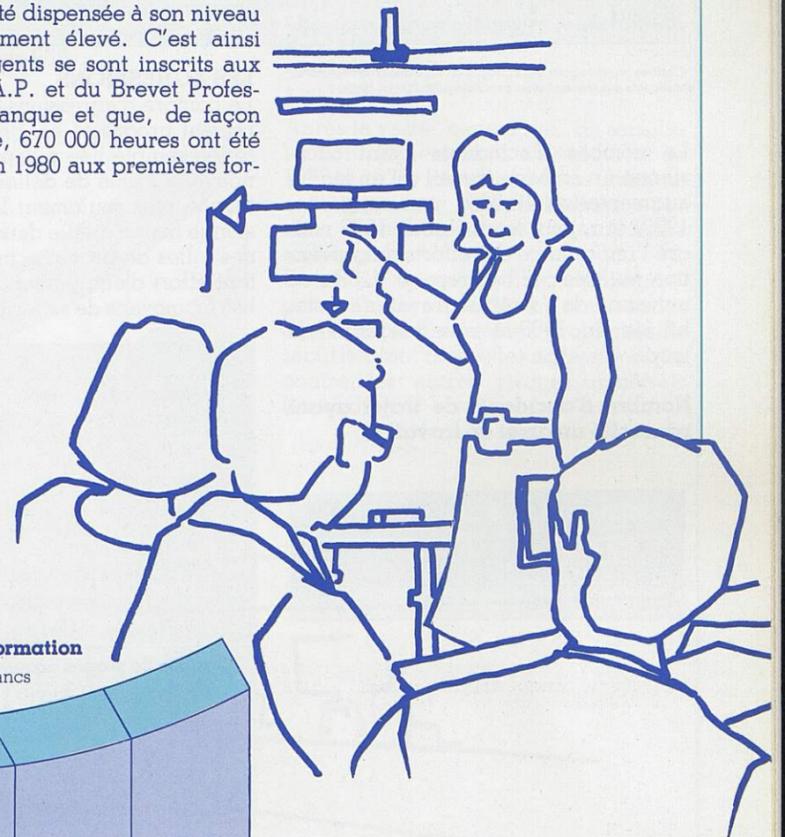
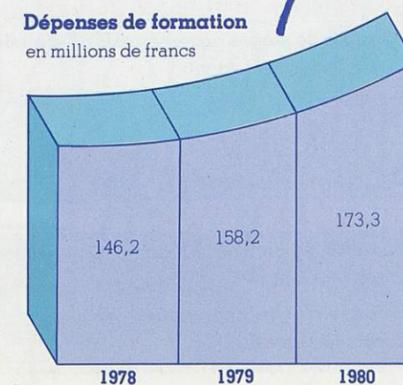
Les moyens dégagés par les moindres besoins en première formation sont ainsi progressivement reportés sur des actions complémentaires, ce qui explique que le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation demeure toujours supérieur à 4%.

L'évolution déjà notée en 1979 dans la répartition par type d'actions et par catégorie de bénéficiaires s'est maintenue dans l'ensemble en 1980 :

- effort dans les actions d'adaptation pour répondre aux évolutions des techniques et des structures,
- augmentation du nombre des bénéficiaires gradés et cadres.

La formation assurée aux jeunes collaborateurs récemment embauchés n'en a pas moins été dispensée à son niveau traditionnellement élevé. C'est ainsi que 6 105 agents se sont inscrits aux cours du C.A.P. et du Brevet Professionnel de Banque et que, de façon plus générale, 670 000 heures ont été consacrées en 1980 aux premières formations.

Dépenses de formation en millions de francs



LES CONDITIONS DE TRAVAIL

HYGIENE ET SECURITE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

(1) Nombre d'accidents du travail ayant occasionné un arrêt de travail (non compris les accidents de trajet, cf. infra)

(2) Nombre de journées perdues du fait d'accidents du travail (non compris les accidents de trajet)

	1978			1979			1980		
	Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres	Employés	Gradés	Cadres
Sièges (1)	162	101	12	184	103	13	213	113	6
(2)	3 142	2 542	415	2 636	2 470	383	3 812	2 177	219
Services Centraux (1)	123	68	5	99	66	5	116	49	3
(2)	2 737	1 949	257	2 108	1 492	129	2 627	1 706	23
Totaux (1)	471			470*			500		
(2)	11 042			9 218*			10 564		

* Chiffres rectifiés pour tenir compte en 1979 des arrêts de travail consécutifs aux traumatismes psychologiques (cf. p. 19).

Le nombre d'accidents ayant occasionné un arrêt de travail est en légère augmentation (6,38% par rapport à 1979) et rejoint le chiffre de 1978 malgré l'importance des efforts de prévention réalisés par l'entreprise. La durée moyenne de l'arrêt de travail s'est stabilisée en 1980 à une vingtaine de jours.

Nombre d'accidents de trajet ayant nécessité un arrêt de travail :

	1978	1979	1980
Paris	257	288	266
Province	189	204	171
Total	446	492	437

LES AGRESSIONS

Le nombre d'agressions a encore légèrement progressé en 1980. Cette évolution semble liée à l'apparition d'une nouvelle forme de délinquance qui ne touche plus seulement la région parisienne mais s'installe dans les très grandes villes de province malgré l'important effort d'équipement qui y est réalisé en moyens de sécurité.

	1978	1979	1980
Nombre d'agressions (à l'intérieur des locaux) (1)	107	142	157
• Paris	54	59	44
• Périphérie	35	58	66
• Province	18	25	47
• Sièges permanents	103	136	152
• Bureaux d'entreprises	4	6	2
• Bureaux périodiques	-	-	3
• Transports de fonds	-	-	-
Nombre de sièges agressés selon l'effectif			
• moins de 3 agents	5	8	5
• 3 agents	9	8	11
• 4 à 6 agents	40	32	51
• 7 à 10 agents	20	34	33
• plus de 10 agents	33	60	57
Total	107	142	157
Nombre de jours d'arrêt de travail consécutifs à ces agressions	603	841	1 142
Nombre d'agents concernés par ces arrêts de travail	45	86	103

(1) Il y a eu, en 1980, 4 agressions à l'extérieur des locaux (transport de courrier sur la voie publique).

Les démarches entreprises auprès des Pouvoirs publics et la mise en œuvre qui en est résultée d'un dispositif plus dense de protection par les services de Police ont permis, dans les premiers mois de 1981, d'enregistrer une baisse tangible du nombre d'agressions tombé de 56 à 26.

Jusqu'en 1979, les jours d'arrêt de travail consécutifs aux agressions n'étaient comptabilisés que si ces agressions étaient accompagnées de sévices corporels.

La campagne menée par la Profession auprès des Pouvoirs publics pour faire reconnaître par la Sécurité Sociale comme accidents du travail les traumatismes psychologiques subis par les agents victimes d'agressions amène naturellement depuis cet exercice à prendre en compte tous les jours d'arrêt de travail consécutifs aux agressions que celles-ci soient ou non accompagnées de sévices corporels. La progression du nombre de jours d'arrêt de travail consécutive aux agressions y trouve essentiellement son explication.

DEPENSES DE SECURITE

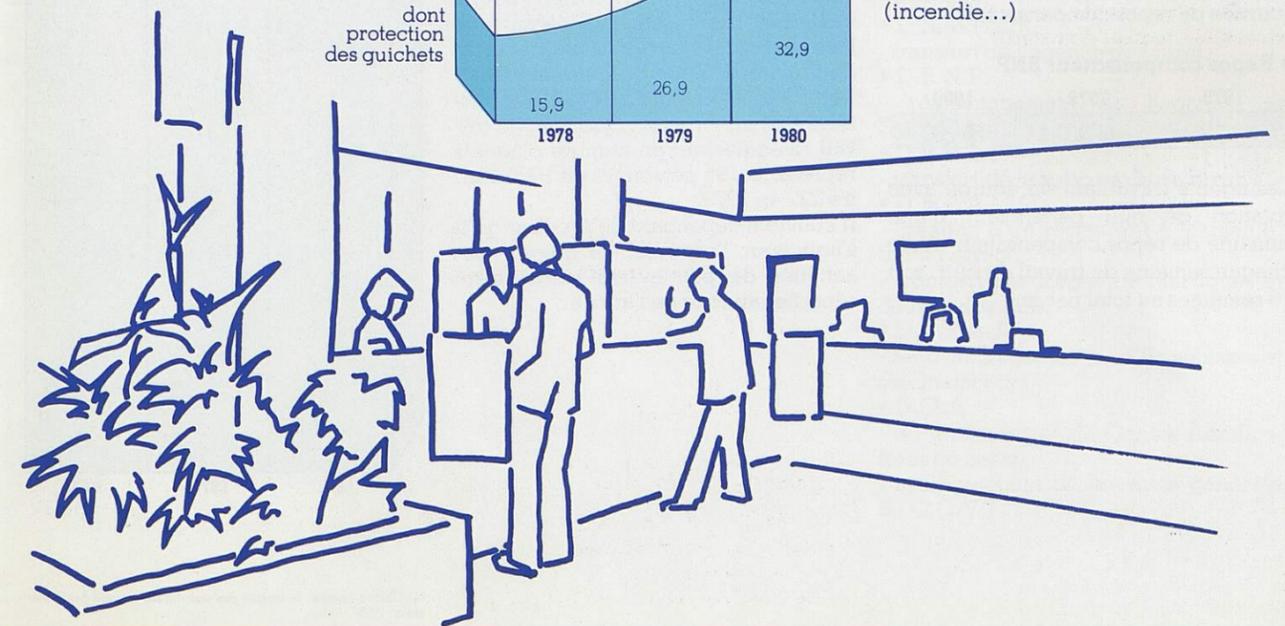
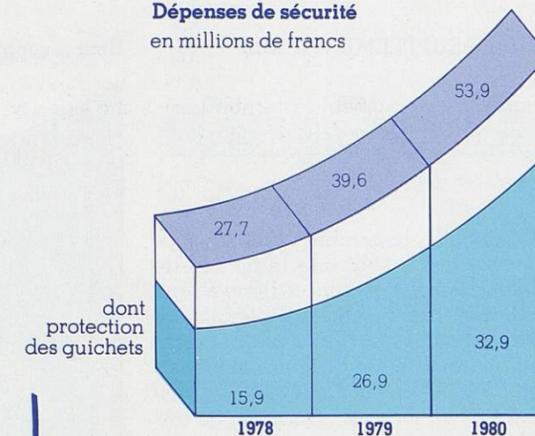
En francs

	1978	1979	1980
Protections des guichets	15 855 000	26 914 000	32 864 000
Coffres clientèle	6 964 000	6 986 000	6 677 000
Portes fortes	1 954 000	1 923 000	7 222 000
Divers (*)	2 942 000	3 799 000	7 175 000
Dépenses de sécurité	27 715 000	39 622 000	53 938 000

* gardiennage de chantiers, armoires fortes, incendie, dépôts permanents.

La recherche de la sécurité, c'est-à-dire assurer une meilleure protection des guichets sans faire obstacle à l'accueil de la clientèle, reste l'une des préoccupations majeures de la Direction Générale ainsi que l'illustre l'importance des sommes qui y sont consacrées et leur très forte évolution depuis 1978 : en deux ans, les dépenses concernant la protection des guichets ont plus que doublé et l'ensemble des dépenses de sécurité a progressé de plus de 95%.

Dépenses de sécurité en millions de francs



Au total, à la fin de 1980, 397 sièges étaient équipés de guichets anti-agressions, de cloisons pare-balles ou de sas à portes asservies et 106 étaient en cours d'équipement.

DIVERS

- Nombre de réunions du Comité Hygiène et Sécurité National
4 réunions plénières

- Nombre d'agents formés à la sécurité :

- en 1978 : 9 124
- en 1979 : 2 899
- en 1980 : 1 912

Après la vaste "campagne" de sensibilisation du personnel à la sécurité en 1977 et 1978, les actions en ce domaine ont concerné essentiellement, ces deux dernières années, les nouveaux embauchés.

En 1981, une nouvelle "campagne" permettra de sensibiliser à nouveau les agents de la Banque aux problèmes de sécurité, tant contre les agressions que contre les autres risques matériels (incendie...)

DUREE DU TRAVAIL

Compte tenu des congés hebdomadaires, des jours fériés et des congés annuels, la charge moyenne de travail d'un collaborateur BNP s'établit en 1980 à 1 800 heures environ par an (soit l'équivalent de 225 journées de travail de 8 heures), durée sensiblement inférieure à la durée moyenne annuelle de travail de la majorité des secteurs professionnels (1861 heures par an).

Par ailleurs, certaines catégories de personnel bénéficient cependant d'allègements ou de réductions d'horaires soit en raison de leur état (femmes enceintes), soit en raison de conditions de travail particulières.

REPOS COMPENSATEURS

Nombre de jours de repos compensateur :

• Repos compensateur légal

1978	1979	1980
1 983	2 502	2 119

Au-delà de 42 heures par semaine, les intéressés ont le droit de prendre un repos égal à 20% du temps de travail accompli en heures supplémentaires.

C'est à partir de la 40^e heure supplémentaire effectuée au-dessus de ce plancher qu'un agent a acquis une journée de repos compensateur.

• Repos compensateur BNP

1978	1979	1980
49 750	43 820	39 860

Les agents travaillant en équipe avec rotation de nuit bénéficient d'une semaine de repos compensateur après chaque semaine de travail de nuit, soit 10 semaines au total par an.

	Réduction journalière de l'horaire de travail	Pause journalière
Horaires particuliers :		
• Dactylographes et sténodactylographes	-	2 pauses de 15 minutes
• Mécanographes en atelier	30 minutes	2 pauses de 15 minutes
• Personnel travaillant en horaire décalé	45 minutes	1 pause de 30 minutes
• Personnel travaillant en équipes avec rotation de nuit	-	1 pause de 30 minutes
Allègements d'horaires :		
• Femmes enceintes	-	1 pause de 30 minutes
- dès la déclaration de grossesse et pendant les 3 premiers mois	-	1 heure au choix et selon les nécessités de service (matin, soir, pause)
- à partir du 4 ^e mois (*)	-	1 heure au choix et selon les nécessités de service (matin, soir, pause)
• Personnel travaillant en sous-sol de manière permanente	40 minutes	-

(*) Les femmes enceintes sont dispensées de se rendre au travail les matinées des veilles de fêtes demi-chômées.

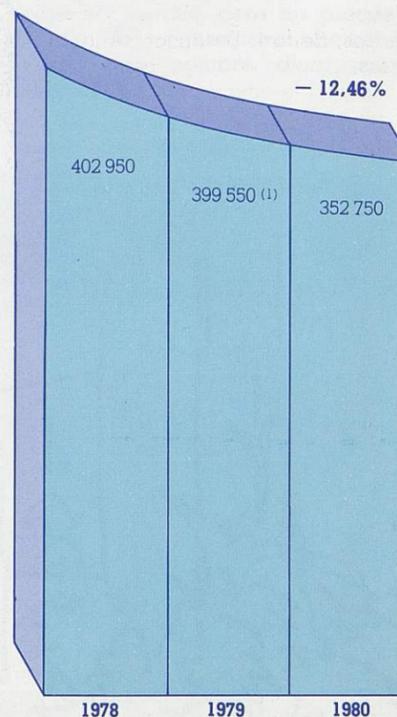
HEURES SUPPLEMENTAIRES

1978	1979	1980
402 950	399 550 (1)	352 750

En deux ans, le nombre d'heures supplémentaires a subi une réduction de 12,46%. Cette évolution tient à une meilleure organisation du temps de travail et également au développement de l'informatisation qui permet d'améliorer l'écoulement du travail administratif tout au long de la journée de travail. L'équivalent en nombre d'agents représente 195 personnes en 1980 contre 222 en 1979.

Il convient cependant de préciser qu'il s'agit pour l'essentiel de couvrir des activités de pointe très inégalement réparties au long de l'année.

Heures supplémentaires



(1) Chiffre rectifié, la totalité des statistiques n'ayant pas été saisie en 1979.

MI-TEMPS

A titre expérimental, la BNP a procédé à la mise en place du travail à mi-temps dans les Centres Administratifs d'Angers et de Nancy, ainsi que dans les Groupes de Bayonne, Besançon, Brive, Chartres, Clermont-Ferrand, Nancy et Rodez. Cette démarche a permis d'en tester l'impact auprès du personnel, d'observer et de résoudre les problèmes d'organisation qui en découlent et de doter la BNP pour les années à venir d'un instrument d'aménagement du temps de travail à même de répondre à l'attente de ses agents.

Pour 1981, dans le cadre de la loi n° 81-64 du 26 janvier 1981, la BNP a décidé de procéder à une généralisation progressive de cette mesure.

HORAIRE VARIABLE

L'horaire variable continue à se développer progressivement, conformément à la loi et avec l'accord de chaque comité d'établissement local.

En 1980, le système a été mis en place dans les groupes d'Amiens, Beauvais, Cambrai, Bourges, Cergy-Pontoise, Tarbes, Belfort, Besançon, Angers, Le Mans, Lorient et Villeurbanne, ce qui porte à 26 le nombre total de Groupes et Centres Administratifs qui l'appliquent et 3 396 le nombre d'agents en bénéficiant.

HORAIRE DECALE ET TRAVAIL DE NUIT

	1978	1979	1980
Nombre de salariés travaillant en horaire décalé	853	856	1 087
Nombre de salariés travaillant la nuit	1 075	953	622
Total	1 928	1 809	1 709

L'horaire décalé concerne essentiellement des agents travaillant en deux équipes de jour et dont le temps de travail s'accomplit en partie soit entre 5 et 7 heures, soit entre 20 et 22 heures. Ces agents bénéficient d'indemnités particulières.

L'accroissement du nombre des salariés travaillant en horaire décalé est à rapprocher de la suppression progressive du travail de nuit qui s'est poursuivie grâce aux capacités techniques du matériel informatique. Outre le Centre d'Opérations avec l'Etranger, le Centre de Traitement de l'Information du Vaudreuil, le Centre de Conservation et le Centre de Traitement de l'Information de Dinan, les Centres Administratifs de Saran et Rouen qui avaient déjà cessé le travail de nuit en 1979, les Centres Administratifs de Pleyel, Montreuil, Nancy et le Centre Administratif de la région parisienne ainsi que le Centre de Traitement de l'Information de Marne-la-Vallée en ont bénéficié cette année.

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dépenses (en francs)

1978	1979	1980
138 177 000	158 198 000	197 704 000

Les opérations les plus importantes sont citées ci-dessous, les bilans sociaux d'établissement fournissant par ailleurs le détail des travaux propres à chaque Groupe ou Organisme :

- D.A.P.
- aménagement de locaux rue La Fayette,
- transfert de l'agence Goncourt,
- réaménagement de l'agence Aubervilliers-Quatre Chemins
- transfert de l'agence du Kremlin-Bicêtre,
- D.R.B.P.
- réaménagement des succursales du Havre et de Chateauroux,
- agrandissement de l'agence de Fontainebleau,
- D.R.A.P.C.L.
- transfert des services administratifs de la succursale d'Angoulême,
- transfert de l'agence de Mont-de-Marsan,
- D.R.L.C.A.B.
- transfert des agences de Bar-sur-Aube et de Charleville-Mézières
- D.R.M.P.L.R.
- transfert de l'agence de Muret,
- D.R.N.P.
- réaménagement de l'agence de Saint-Omer,
- D.R.P.L.B.
- transfert de la succursale de Brest,
- D.R.P.A.C.C.
- création d'un restaurant à Marseille-Saint Ferreol,
- transfert des sièges de Martigues et de Juan-les-Pins,
- D.R.R.A.A.
- rénovation des sièges d'Annemasse et de Chambéry,
- D.O.A.
- agrandissement du Centre Administratif de Saran,
- aménagement de la caisse générale du C.C.V.P.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

PARTICIPATION AUX ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

	Novembre 1978		1980*	
	Inscrits	% de votants	Inscrits	% de votants
1 ^{er} Collège	22 814	68,66%	21 240	69,01%
2 ^e Collège	21 581	76,02%	23 072	73,32%
3 ^e Collège	4 063	67,27%	4 532	62,42%

* Les élections des délégués du personnel des centraux parisiens ont eu lieu le 20 janvier 1981.

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Au cours de l'année 1980 est intervenue une modification importante de la représentation du personnel de la Direction Générale et des services centraux parisiens. Quatorze circonscriptions se sont en effet substituées à la délégation unique du personnel de l'établissement des centraux parisiens. Treize correspondent chacune à un organisme central, la quatorzième représentant le personnel de la Direction Générale. Le nombre de délégués titulaires est ainsi passé de 29 à 111 qui ont été élus pour la première fois en janvier 1981.

À la suite de cette réorganisation, l'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence principale parisienne et chaque organisme.

L'année 1980 n'a pas donné lieu à élection des Comités d'Établissement qui sont au nombre de 117 en province, correspondant en général aux groupes d'exploitation et aux organismes administratifs, et de deux à Paris, l'un regroupant les agences et l'autre la Direction Générale et les services centraux.

En outre, les organisations syndicales désignent, conformément à la loi et à la convention collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des comités d'établissement, ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des établissements de la Banque. Au total les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global d'un million d'heures par an, compte non tenu des réunions passées avec la Direction ou en commissions.

ELEMENTS DIVERS

	1978	1979	1980
- Nombre de congés éducation ouvrière	522	421	543
- Nombre de cas soumis :			
• en Commission d'avancement (Art. 60 C.C.)	46	36	31
• en Conseil de discipline	4	6	1
• en Commission paritaire d'établissement	94	78	56
• en Commission régionale et nationale paritaires	19	23	20
- Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspection du Travail	44	24	35



LES AVANTAGES SOCIAUX

BUDGET SOCIAL

en milliers de francs	1978	1979	1980
	C.C.E.	C.C.E.	C.C.E.
CONTRIBUTION AUX FRAIS DE REPAS DE MIDI			
- Fonctionnement et entretien des restaurants d'entreprise	39 196	43 803	50 300(**)
- Chèques restaurant :			
• Paris	-	-	-
• Province	16 954	18 989	21 220(**)
• Subventions diverses	5 353	5 547	6 100(**)
Total CCE	61 503	68 339	77 620
AIDE SOCIALE AUX FAMILLES			
- Participation aux frais de garde (*)	19 835	15 313	16 300(**)
- Mutuelle	19 694	22 365	25 130(**)
- Aides diverses (prime de layette, aide ménagère, jeunes soldats, etc.) (*)	2 248	1 342	1 150(**)
- Prestations familiales extra-légales	-	-	-
- Frais médicaux	-	-	-
- Coopérative	1 500	1 500	1 500
Total CCE	43 277	40 520	44 080
ACTIVITES DE LOISIRS			
- Colonies de vacances et diverses dépenses relatives aux vacances (*)	27 662	30 200	35 250(**)
- A.S.C.	4 800	5 255	5 800
- Activités diverses (culturelles, week-ends, repas des retraités, etc.) (*)	4 084	427	750(**)
- Arbre de Noël (*)	3 329	-	-
- Manifestations diverses en faveur du personnel	-	-	-
Total CCE	39 875	35 882	41 800
ACTIVITES A CARACTERE LOCAL	-	17 661(1)	20 600 (1)
DIVERS			
- Frais administratifs	1 461	3 295	3 750(**)
- Investissements	2 300	2 300	2 400(**)
Total CCE	3 761	5 595	26 750
Total	148 416	167 997	190 250

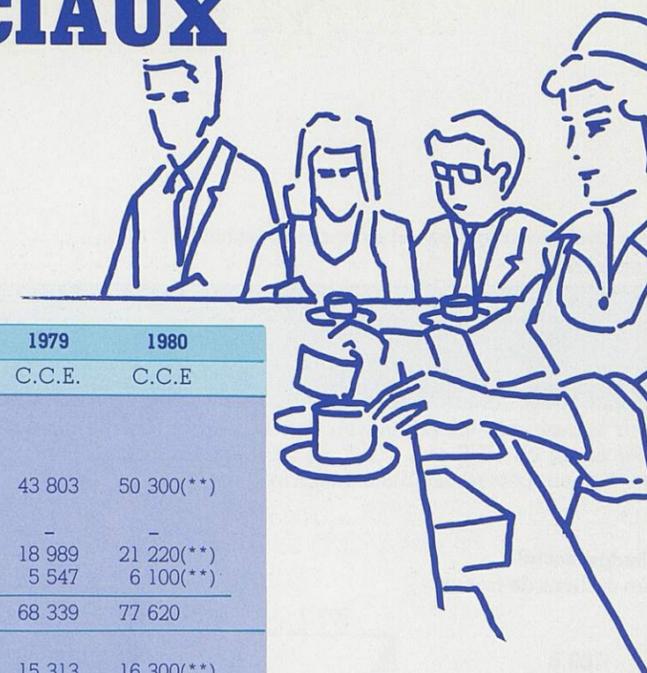
(1) montant qui n'a pu être ventilé dans les rubriques assorties d'un astérisque.

** estimation de dépenses.

Le budget du Comité Central d'Entreprise a connu en 1980 une progression de 13,24%.

Pour être complet, il convient d'ajouter à ce budget, les dépenses engagées directement par la Direction Générale :

1978 : 32 364 000 F
1979 : 35 718 000 F
1980 : 39 588 000 F

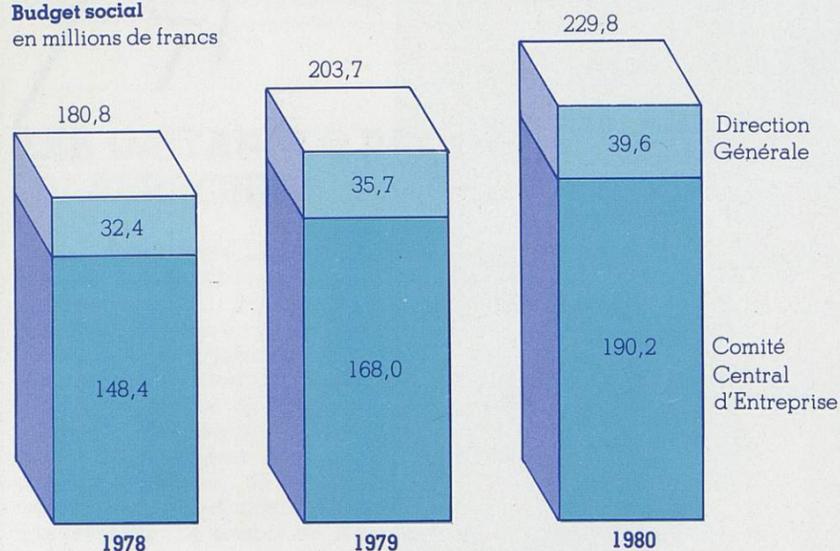


Au total, le budget social a donc représenté :
(en francs)

	C.C.E.	D.G.	Total
1978	148 416 000	32 364 000	180 780 000
1979	167 997 000	35 718 000	203 715 000
1980	190 250 000	39 588 000	229 838 000

Sur la base de l'effectif moyen de l'année, ces dépenses ont représenté 4 737 F par agent en 1979 et 5 410 F en 1980, soit une augmentation de près de 15%, allocation spéciale familiale comprise.

Budget social
en millions de francs



L'encadrement du crédit s'applique suivant les mêmes normes aux concours distribués à la clientèle et aux prêts accordés au personnel. Il est donc normal qu'un même effort de modération soit appliqué dans la distribution de ces différentes facilités de crédit.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE

Au 31 décembre 1980, la Société Mutualiste du personnel comptait plus de 115 000 sociétaires et ses versements au titre de l'année écoulée ont dépassé 51 600 000 F.

CREDITS AU PERSONNEL

(en francs)

	encours au 31/12/1978	encours au 31/12/1979	encours au 31/12/1980
CREDITS SOCIAUX	1 403 436 000	1 506 151 000	1 604 236 000
dont participation des employeurs à l'effort de construction	(49 300 000)	(71 559 000)*	(75 952 000)
CREDITS PRIVÉS	1 004 400 000	1 181 400 000	1 347 000 000
ENVELOPPES FAMILIALES	65 300 000	96 800 000	90 300 000
Total	2 473 136 000	2 784 351 000	3 041 536 000
Avances sur appointements remboursables en 12 mois	25 289 000	26 385 000	34 963 000

* dont 14 200 000 de prêts SITEF pris en charge par la BNP au 1^{er}.11.1979.



Information et Graphisme
agence conseil en relations publiques
55 rue de la Fédération - 75015 Paris